

**Syndicat mixte
du Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale**

**bilan d'activités
2016**

troisième année de mise en œuvre
de la charte du Parc
programme triennal 2014-2016



BILAN 2016

Les actions du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Le bilan d'activités est présenté selon la liste des projets validés par le Comité syndical.

1. Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme
2. Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue
3. Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste
4. Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice
5. Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark
6. Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique
7. Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie
8. Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire
9. Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers
10. Développer les démarches agricoles en circuits courts
11. Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques
12. Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies
13. Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté
14. Évolution des maisons de Parc
15. [Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole](#)
16. Vers de nouvelles formes urbaines
17. Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet
18. Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois
19. Animer le contrat de marais
20. Élaboration du document d'orientations pour le littoral
21. Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des 2 Caps
22. Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire
23. Réussir la nouvelle gouvernance du Parc
24. Un état de référence partagé
25. Animation de la CLE du SAGE Audomarois

Fonctionnement du Syndicat mixte / Coopération transfrontalière et internationale



Interventions pour la préservation des habitats et espèces menacés à court terme

1-1 Interventions en cœurs de biodiversité

1-1-1 Interventions en cœur de biodiversité coteaux calcaires et littoral

- **Affringues**
 - Pâturage sur 2,1 ha avec un éleveur du village.
 - Chantier nature : poursuite des travaux de débroussaillage avec le lycée Ribot et les Blongios
 - Chantier d'abattage de frênes atteint de la chalarose avec Campagne Service
 - Chantier participatif avec le groupe Eqiom et Uniscité

- **Alquines** – site Natura 2000
 - 2 chantiers nature de débroussaillage.
 - Suivi des travaux de pose de clôtures et abreuvoirs en bord de rivière réalisés par la FDAAPPMA62.

- **Ambleteuse** (RNR du Pré communal) – site Natura 2000
 - La fauche manuelle mécanisée d'environ 1 hectare des zones humides extrêmement sensibles se poursuit dans la continuité d'un précédent contrat de gestion (2008-2013).
 - La fauche exportatrice par un engin s'est poursuivie quant à elle à raison de 16 hectares sur les 63 que couvre le périmètre de la réserve.
 - 2 chantiers nature permettent d'impliquer le public à des actions concrètes de préservation : en 2016, l'association Unis-cité Calaisis a largement contribué aux travaux de restauration des zones humides par un débroussaillage de fourrés d'ajoncs.
 - Comité de gestion de la RNR le 30/06/2016.
 - Réalisation des travaux d'entretien dans le cadre d'un financement Région et Fondation du Patrimoine.
 - Accueil d'anciens universitaires de l'université de Liège.
 - Accueil de la société mycologique néerlandaise et compléments d'inventaires sur la fonge.
 - Accueil de membres de la société botanique du Nord.
 - Suivi des espèces floristiques patrimoniales: Veille traditionnelle sur les taxons patrimoniaux. Une mise à jour particulière de la répartition de la Moenchie dréssée, espèce exceptionnelle en danger d'extinction, a été réalisée. Mise à jour également de l'occupation du site par la Callune, pour évaluer la progression de cette « bruyère » qui avait quasiment disparu de la Réserve depuis l'incendie de 2003.

- **Audembert** (RNR du Mont de Couple) – site Natura2000
 - Pose d'une barrière anti-véhicule motorisé et pose d'un éco-compteur.
 - 2 visites (suivi de chantier avec l'association les Blongios et sortie grand public).
 - Réunion de terrain avec les représentants techniques de la CCT2C.
 - Le site reste un des hauts lieux régionaux pour les papillons de jour : deux espèces patrimoniales autrefois mentionnées ont été recherchées, l'azuré bleu-céleste et l'actéon, malheureusement en vain.

- **Audrehem** – site Natura2000
 - Tous les ans, le Parc naturel organise, en partenariat avec "les Blongios, la nature en chantier" et une association Hollandaise, un chantier nature sur les monts d'Audrehem. Au total, ce sont 40 bénévoles qui débroussaillent le coteau durant le week end.

- **Audresselles** - site Natura 2000
 - Pâturage extensif
 - NATURA 2000 révision des DOCOB sites 4,5 et 6 : études sur les habitats terrestres (ALFA Environnement - CRP CBNBL) ; zones d'études hors Natura 2000 : amélioration de la connaissance habitats / flore
 - Stagiaire pour la réalisation d'une notice de gestion sur le communal en lien avec le CEN
 - Accueil du groupe vipère régional + association KRAG (anglais)
 - Comité de gestion dans le cadre de la rédaction d'une notice de gestion
 - En partenariat avec le CEN, un stage dédié à la vipère péliade a été organisé. Il consistait à préciser la taille de la population qui semble bien être la principale en Nord-Pas de Calais.

- **Bonningues-les-Ardres** – site Natura 2000
 - Poursuite du pâturage sur 26 ha.
 - Accompagnement du Parc pour l'intervention de l'EPF dans l'objectif de l'acquisition et de la restauration d'une parcelle en coteau calcaire puis cession à la commune.

- **Colembert** (17 ha - coteau calcaire) – site Natura 2000
 - Pâturage extensif sur le site de la Wrenne (17 ha de coteau calcaire) en convention avec un agriculteur de la commune.
 - Echardonnage par l'équipe technique du Parc
 - Restauration de deux parcelles privées par des contrats N2000 (2ha et 1,2ha) par débroussaillage, fauche exportatrice, création de layons de chasse.
 - Suivi du Damier de la succise et de l'état de conservation des pelouses calcicoles.

- **Clerques** – site Natura 2000
 - Chantier nature avec des lycéens du lycée horticole de Bourbourg dans le cadre d'un module de leur formation.

- **Journy** (coteau communal) – site Natura 2000
 - Mise en pâturage par des caprins issus d'un élevage biologique sur un coteau particulier. Les résultats sont probants.
 - Conservation du Criquet verdelet dont les seules stations régionales se trouvent sur le territoire du Parc. Belles expressions marnicoles avec la Parnassie des marais ou la Gentianelle d'Allemagne. Au moins 6 espèces d'orchidées présentes.
 - Réalisation d'un diagnostic des habitats par le CBNBL qui précise la gestion à apporter (charge de pâturage, fauche)
 - Rencontre avec la municipalité et la société de chasse pour la restauration du coteau communal. Prise de contact avec éleveur ovin pour promouvoir la race boulonnaise.

- **Licques** – site Natura 2000
 - Poursuite du pâturage sur 1,4ha, débroussaillage et fauche;
 - Dépôt du dossier Feder pour la restauration d'un coteau communal en concertation avec la société de chasse et la commune.
 - Souscription à une MAE sur coteau calcaire sur 1,5 ha (pâturage extensif et absence de fertilisation).

- **Longueville**
 - Poursuite du pâturage par moutons boulonnais sur délaissé routier de la DIR Nord d'environ 1 ha.
 - Visite du délaissé en N2000 géré par le CEN lors de la journée technique du comité de coordination Trame verte et bleue en septembre

- **Lumbres**
 - Chantiers nature avec le lycée Chochoy et les Blongios dans le cadre d'un projet biodiversité en lien avec les projets de restauration du marais de Lumbres (en site N2000).

- **Nabringhen** – site Natura 2000
 - poursuite du pâturage sur 5,1 ha, fauche et débroussaillage. contrat Natura 2000 en cours de mise en œuvre (privé)

- **Nesles**
 - Démarche de transfert de gestion du site de la motte Castrale par le Parc à EDEN62 en lien avec la commune.
 - Visite lors de la journée technique du comité de coordination Trame verte et bleue en septembre sur la Motte castrale.
- **Quelmes**
 - Confirmation après près de 20 ans sans vérification du maintien de l'Epipactis brun-rouge sur un coteau privé dont le propriétaire est accompagné par le Parc. Il s'agit de l'une des deux dernières stations connue du Pas-de-Calais avec Wavrans-sur-l'Aa. Il s'agit d'une espèce exceptionnelle en danger critique d'extinction. 13 pieds recensés..
- **Saint-Étienne-au-Mont** (6,5 ha – dune arrière littoral)
 - Entretien courant par pâturage du communal.
 - Appui dans le cadre du diagnostic cholorose du frêne.
 - Demande de financements à la Région et à l'Agence de l'eau pour l'acquisition de matériel alternatif à la gestion des espaces verts.
- **Seninghem**
 - Réouverture de 2500M² de coteau avec broyage pour valorisation en litière animale.
 - Appui à l'entretien du sentier de la station de trail.
 - Présentation de ce secteur de coteaux à l'équipe patrimoine naturel du Parc lors d'une visite.
 - Création d'un pré-verger par le Parc et financé par SNCF réseau..

1-1-2 Interventions en faveur de la biodiversité des sites carriers

- Accompagnement du Parc auprès des carriers pour la prise en compte de la biodiversité (pâturage extensif, aménagement de gîtes à chiroptères, suivi du Hibou Grand Duc, des amphibiens...).
- Formalisation d'un suivi du Hibou Grand-duc par le Parc dans la carrière basse Normandie de la carrière vallée heureuse (par conventionnement) ;
- Découverte d'une galerie en carrière de la Vallée heureuse avec la présence notamment du Grand rhinolophe et du Murin des marais. Un projet de protection et d'aménagement du site est à l'étude.
- Pose d'une clôture sur le dépôt des grès pour la mise en place d'un pâturage extensif avec du mouton Boulonnais.
- Rédaction d'un projet de convention avec les carrières du Stinkal stipulant notamment le lancement d'une étude de préfiguration pour le classement du site de la Parisienne en Réserve naturelle régionale (RNR).

1-1-3 Interventions en cœur de biodiversité zones humides et complexes de zones humides

- **Ambleteuse** – Site privé
 - Inventaires réalisés dans le cadre de l'étude complémentaire par ALFA/CBNBL
 - Visites de terrain avec le propriétaire
 - Restauration de la zone humide : curage de la mare, abattage et débroussaillage.
- **Clerques**
 - 2 passages réalisés sur la zone
 - Entretien de la zone humide communale via une fauche exportatrice ainsi que du débroussaillage de certains rejets.
- **Licques**
 - Aménagement d'une zone humide en bord de cours d'eau : création d'une dépression humide et réalisation d'un platelage.
 - Des travaux de plantations sont prévus dans le courant de l'hiver.

- **Rinxent**
 - 1 passage en juin
 - Installation de panneaux pédagogiques
- **Ruminghem**
 - Installation de panneaux pédagogiques
 - 1 passage réalisé en juillet
- **Wimille**
 - 1 passage en juillet
- **Wimereux**
 - Suivi Agrion de Mercure par le CEN (stagiaire)
 - Réunion multi-partenaire à la Ferme de Honvault (SYMSAGEB, ONEMA, Parc, SNCF, propriétaire...).
 - Création d'une mare et aménagement de clôtures le long du cours d'eau pour protéger les habitats de l'Agrion de Mercure.
- **Wissant** – terrain communal
 - Installation de panneaux pédagogiques.
 - 1 passage en août.
- **Wissant** – terrain privé
 - Inventaires réalisés dans le cadre de l'étude complémentaire par ALFA/CBNBL
 - Réalisation d'etrepages expérimentaux dans le marais sur 510 m² répartis en 9 zones
 - Arrachage de la Renouée du Japon au bord de l'étang sur 800 m² avec exportation et évacuation de la matière pour mis en décharge, conformément au plan de gestion. Puis, bâchage des zones traitées pour éviter la reprise. Sur ces bâches, des plants d'arbustes et arbres locaux ont été plantés pour créer un couvert végétal et empêcher la reprise de l'espèce.
 - Nombreuses rencontres avec le propriétaire pour régulariser les plans d'eau et élaborer des projets d'intervention pour 2017-2018 dans le cadre d'un projet européen.
- 7 projets sont proposés dans le cadre du Feder Trame 2017-2018 : Clerques, Wimereux (estuaire et golf), Wissant, Ambleteuse, Wimille et Quesques. Des notices de gestion sont prévues sur les sites d'Ambleteuse et Quesques.

1-1-4 Interventions en cœur de biodiversité vallée de la Slack

- L'année 2016 a été l'occasion de mettre en œuvre une nouvelle phase sur ce territoire, avec une animation du programme d'actions financé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Communauté de communes de La Terre des 2 Caps. Les enjeux restent identiques avec des actions autour du volet agricole, hydraulique et écologique. Un nouvel enjeu a été intégré : la mobilisation de l'ensemble des acteurs, en ouvrant les actions aux habitants, pour une reconnaissance de ce bien commun et la mise en place d'une dynamique collective et partagée pour la gouvernance sur ce territoire.
- Actions menées dans chacun des 4 axes structurant le programme d'action Slack :
 - Foncier : un travail technique avec les partenaires a permis d'aboutir à une méthode d'intervention dans le cas de vente de terres agricoles sur ce territoire. Cette démarche devra être aboutie en 2017 par des conventions opérationnelles et permettra de garantir la vocation agricole du territoire.
 - Agricole : mise en œuvre des MAE (2 dossiers), suivi technico-économique de 4 exploitations, et lancement d'un travail collectif avec 4 exploitants sur une optimisation de leur système herbager.
 - Hydraulique : accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion, participation à l'étude hydraulique portée par le Symsageb
 - Patrimoine naturel mise en œuvre du suivi flore.
- Patrimoine culturel : réalisation d'une brochure sur la valorisation du patrimoine culturel et historique. Présentation de cette brochure et d'une exposition à Capland en septembre. Élaboration d'un programme de travail avec les écoles pour 2017.

1-2 Animation des sites Natura 2000

1-2-1 Animation des contrats Natura 2000

- Sur les 10 contrats en attente depuis 2014, quatre ont été montés et déposés fin 2015. Après validation de ces contrats, la mise en œuvre des travaux a débuté en 2016. Ces contrats sont les suivants :
 - Restauration des pelouses calcicoles du communal de Vieil-Moutier (site 11)
 - Restauration des pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert lieu-dit La Warenne (site 12)
 - Restauration des pelouses calcicoles d'une parcelle privée à Colembert lieu-dit La Berguerie (site 12)
 - Restauration des milieux humides d'une parcelle privée à Clairmarais lieu-dit la Canarderie (site 22)
- Les animateurs ont suivi ces travaux et une journée a été organisée pour réaliser la réception des travaux des 3 premiers sites avec la DDTM le 12/06.
- 7 projets ont été proposés dans le cadre du FEDER 2017-2019 : Colembert (site 12), Licques (site 12), Journy (site 25), deux sites à Clairmarais (site 22), le communal d'Ambleteuse (site 6), le communal de Saint-Étienne-au-mont (site 7).
- Les projets ont été planifiés en concertation avec l'ensemble de l'équipe patrimoine naturel du Parc.
- Une demande auprès de la Fondation du patrimoine a concerné le communal de Bonningues-les-Ardres (site 25). Le projet a été reçu et validé pour réaliser 2 années de travaux. Le montage d'un contrat sera réalisé pour compléter le projet initialement prévu sur 5 ans.
- Les sites restants ont été priorisés pour être déposés en contrats Natura 2000, selon :
 - La pérennisation des actions déjà menées lors de précédents contrats : certains sites ont déjà fait l'objet de demandes de financements importants pour restaurer les habitats d'intérêt communautaires. C'est notamment le cas des communaux d'Audresselles, Audembert et du site privé de Nabringhen et d'actions déjà menées dans le cadre d'un Interreg à Audrehem. Aujourd'hui, pour maintenir en bon état de conservation ces habitats, il est nécessaire de mener des actions d'entretien sur de petites surfaces où le pâturage n'est pas possible. Si ces actions ne sont pas menées, nous risquerions à moyen terme de perdre les effets des premiers investissements.
 - Les enjeux en termes de présence avérée ou potentielle d'habitats et espèces d'intérêts communautaires.
 - La date de demande du propriétaire : certains propriétaires sont en attente depuis 2 ans de financements pour mener à bien ces actions de restauration ou de conservation sur leurs parcelles. Afin de maintenir un lien de confiance entre les propriétaires et les animateurs Natura 2000, il est important d'arriver à mettre en œuvre les actions préconisées dans les Docobs et proposées par les animateurs.
 - Une prise en compte du contexte de restriction budgétaire.
- Les 4 sites priorisés pour la demande 2017-2021 ont été acceptés :
 - Conservation de pelouses calcicoles du communal d'Audembert (site 4).
 - Conservation de pelouses calcicoles du communal d'Audrehem (site 4).
 - Conservation de pelouses calcicoles de parcelles privées à Nabringhen – Mont Sainte-Marguerite (site 12).
 - Conservation de dunes grises sur le communal d'Audresselles (site 6)
- Les animateurs ont également accompagné d'autres partenaires tels que la CAB dans le montage de leurs contrats.

1-2-2 Animation des contrats MAE Natura 2000

- Révision de la cartographie des mesures.
- Révision/adaptation des cahiers des charges des MAE-c favorables pour les zones humides et coteaux calcaires.
- Concertation avec la mission agriculture durable du Parc naturel régional, en charge des MAE-c sur le territoire et de la rédaction du nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC).
- Animation d'une réunion d'information des agriculteurs sur les MAE-c sur les pelouses calcicoles
- Rencontre des agriculteurs en Natura 2000 et assistance au montage de dossiers MAE-c.
- Un courrier d'invitation a été envoyé aux 120 agriculteurs présents sur les coteaux calcaires des sites Natura 2000 pour les convier à la réunion MAE organisée sur ce sujet le 22/03.
- Huit contrats MAE ont été signés par 5 exploitants agricoles dans l'objectif de préserver les habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire du Parc. Cela représente 35,68 ha. Ces MAE visent les habitats et espèces suivantes :
 - Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) – Absence de fertilisation

- Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) – Extensification du pâturage et débroussaillage (HE01 et HE02)
- Pelouses calcicoles (6210) - Extensification du pâturage et débroussaillage (HE01 et HE02)

Espèce Habitat (DHFF)	Code MAE	Nom MAE	Surface
Agrion de mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	OPB5 HE02	Absence de fertilisation	8,46 ha
Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i>	OPC5 HE01 et HE02	Extensification du pâturage et débroussaillage	27,22 ha
Pelouses calcicoles 6210	OPC5 HE01 et HE02		

- Certains exploitants ont été contactés ou ont manifesté leur intérêt pour les MAE après la clôture de la campagne 2016. Ils seront accompagnés en 2017 pour monter leur dossier. Cela concerne la conservation de près de 56 ha de pelouses calcicoles supplémentaires.

1-2-3 Animation de la charte Natura 2000

- Une animation avec les chasseurs et agriculteurs locaux est prévue en 2017 pour convenir des versions finales de ces chartes qui seront présentées et validées en comité de suivi prévu en 2017.

1-2-4 Les évaluations d'incidences

- Le Parc a réalisé l'accompagnement des études d'incidences d'un projet de plan d'eau près du site 12 et du trail du Touquet raid sur le site 7. Chaque année le Touquet Raid est une course qui traverse des milieux très sensibles et présente des risques voire des dégradations (habitat de l'Alouette lulu en 2016) pour les habitats, la faune et la flore de sites Natura 2000. Nous encourageons les organisateurs à travailler sur les parcours et les aménagements avec les animateurs pour réduire ces risques.
- Au total, ce sont 26 manifestations sportives qui ont fait l'objet d'une étude d'incidences en 2016.
- L'animateur Natura 2000 a rendu 9 avis sur des projets liés à l'urbanisation, des projets de boisement,...
- Depuis janvier, les 5 bâches créées en 2015 sont prêtées aux organisateurs des manifestations sportives pour sensibiliser leurs participants aux enjeux des sites Natura 2000 qu'ils traversent.

1-2-5 Comités de suivi et de gestion

- En 2016, les animateurs ont organisé les Copil des sites 12, 15, 25, 7 et ZPS Marais Audomarois. Ces réunions ont été l'occasion de rappeler les différents contextes, de faire le point sur les actualités de la politique et du fonctionnement de Natura 2000 sur le territoire du Parc, de faire le bilan des actions réalisées sur les différents sites en lien avec les partenaires gestionnaires et de proposer des perspectives pour l'animation de chaque site.
- Pour les sites 12, 15, 25 et 7, le Copil s'est déroulé en deux parties, une présentation en salle et une visite des prochains sites qui feront l'objet d'une restauration à partir de 2017.
- Le Copil des sites en révision s'est déroulé en mairie d'Audinghen le 30/06. L'avancée de la révision a été présentée ainsi que les différentes études qui permettront d'agrémenter la révision. Une lettre d'information sera produite en 2017 afin d'informer les usagers sur la révision..

1-2-6 Les suivis/études sur les sites Natura 2000

- Études et suivis réalisés en interne par l'équipe N2000 :
 - Suivi des populations de Damier de la Succise (site NPC012) :
 - - Mise en œuvre de la méthodologie élaborée pour le suivi des imagos et nids de Damier de la succise entre mai et juin 2016. Un rapport détaillé est rédigé chaque année.
 - -La méthode de suivi a été revue en 2016 pour une application en 2017 suite à la formation sur les suivis scientifiques (niveau II) de l'Aten. Cette nouvelle méthode permettra d'extrapoler les résultats de la recherche de nouvelles stations à l'ensemble des pelouses calcicoles du territoire du Parc.
 - Dans le cadre de l'étude de la fonctionnalité de la trame calcicole, une recherche du Damier de la succise a été réalisée par Airèle. Aucun individu n'a été contacté.

- Suivi des populations d'Agrion de mercure :
 - Concertation avec l'animateur régional du plan national d'action en faveur des odonates.
 - Rencontre de propriétaires concernés par la zone de présence de l'espèce pour proposer des actions de gestion favorables à l'espèce.
 - Contractualisation d'une MAE absence de fertilisation et accompagnement technique de la technicienne trame bleue pour la restauration du cours d'eau financée par l'Agence de l'eau.
- Application du protocole concernant l'évaluation des effets de la gestion sur l'état de conservation des différents sites en coteaux calcaires contractualisés :
 - Mise en œuvre du guide élaboré en 2015 sur 4 sites gérés via un contrat Natura 2000. Par manque de temps, certains sites n'ont pas été suivis. Ce suivi est reporté à 2017.
- Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (Méthode du MNHN) :
- Participation à la réunion de cadrage de la méthode pour l'aspect faune organisée par la DREAL le 12/05. Ce protocole doit être validé par le GON et la DREAL pour être mis en œuvre en 2017 ou 2018 par les animateurs.
- Étude chiroptères: réalisée par la CMNF
 - L'étude visait à découvrir de nouveaux gîtes du Grand rhinolophe et Murais des marais sur un corridor entre Guînes, la chapelle de Guémy, Acquin-Westbécourt et Wavrans-sur-l'Aa.
 - 2 nouveaux gîtes sont identifiés dans le secteur de Tournehem. Une animation doit être mise en place pour sensibiliser les propriétaires pour la mise en place d'aménagements en faveur des espèces.
 - Suite à la pose d'émetteurs sur certains individus, l'étude a permis de mieux comprendre les déplacements des espèces entre le territoire de chasse et celui de repos. Les cours d'eau, les haies, les lisières de boisement sont de véritables autoroutes pour les chiroptères.

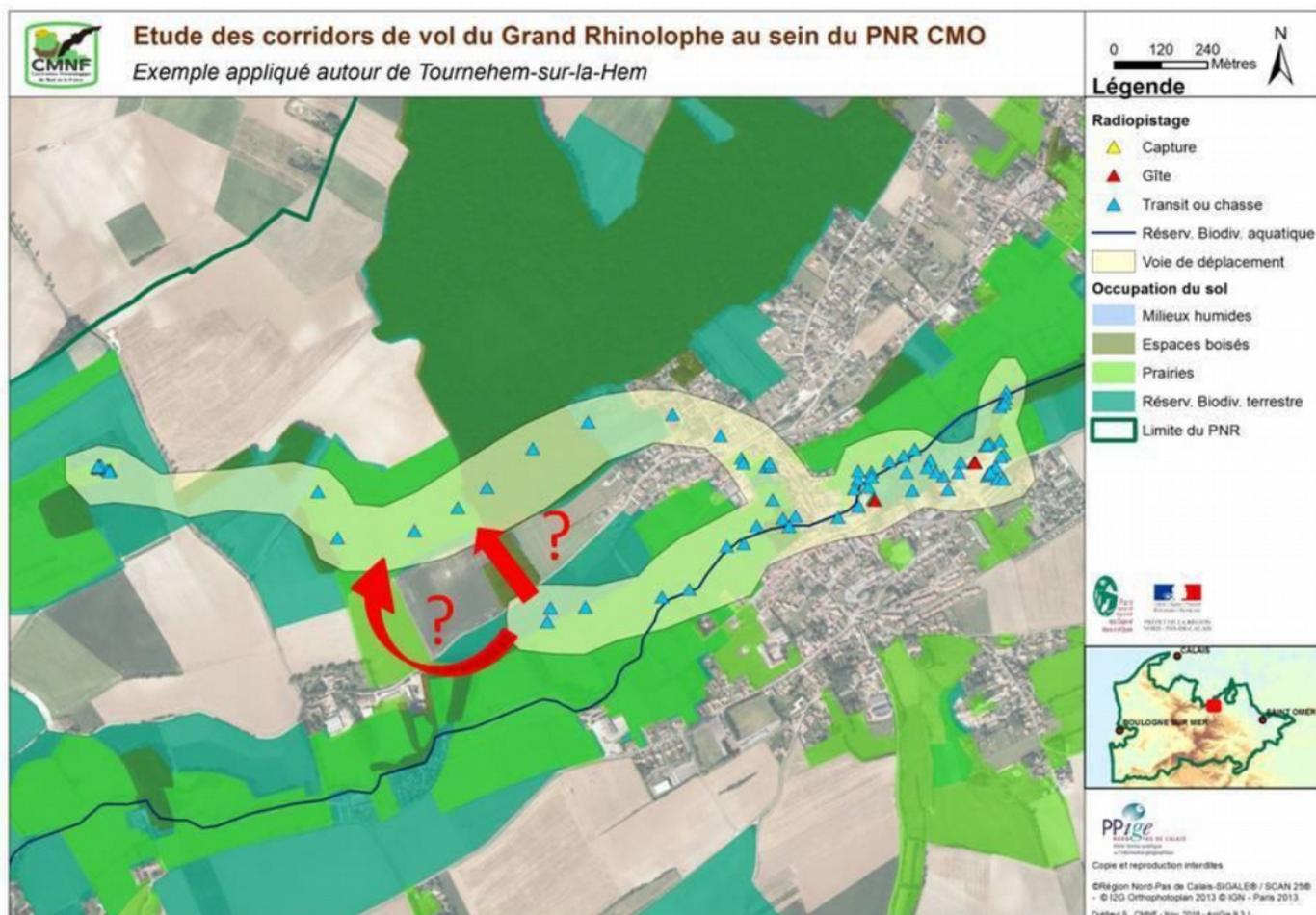


Figure 4: Suivi du 1er individu de Grand Rhinolophe

- Étude trame calcicole: réalisée par TerrOïko et Airele avec les objectifs suivants :
 - mener une réflexion sur l'existence et la fonctionnalité actuelle de la « Trame calcicole » au sein et entre les sites Natura 2000 du Parc

- prioriser les zones de la trame calcicole à restaurer pour améliorer le réseau de ces habitats d'intérêt communautaire
- prioriser les pelouses calcicoles à restaurer pour recréer un corridor fonctionnel pour le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) sur la cuesta nord du Boulonnais.
- Un comité de suivi de l'étude a été constitué et s'est réuni à 3 reprises (réunion de lancement le 28/04, réunion intermédiaire le 29/09 et réunion finale le 09/12). Le rapport final a été envoyé aux partenaires.
- Étude de cartographie des habitats d'intérêts communautaires des sites 4, 5, 6 dans le cadre de la révision des documents d'objectifs initiée fin 2015.
- Une étude d'analyse et de cartographie des habitats naturels est en cours de réalisation par ALFA et le CBNB. Elle concerne l'étude, la cartographie et état de conservation de ces habitats pour les sites 4 et 5 et l'étude sur les habitats terrestres et marins, cartographie et état de conservation de ces habitats pour le site 6. La première partie (terrain, typologie, méthodologie) a été achevée en 2016, l'étude sera terminée en 2017.

1-2-7 Communication, publications, sensibilisation

- Organisation de chantiers nature et animations tout public :
 - Chantier nature avec le Lycée professionnel de Bourbourg et sensibilisation aux enjeux des coteaux calcaires. Coteaux communaux de Clerques le 24/03.
 - Animation papillon des pelouses calcicoles le 11/06.
 - Chantier nature avec l'association les Blongios sur le communal d'Alquines (3 et 4/12)
- Organisation du concours Prairies fleuries 2016 : 4,5 j. Contact de 9 éleveurs sur les pelouses calcicoles des sites Natura 2000. Préparation des deux journées de concours. Animation du concours les 26 et 27/05. Remise de prix avec présentation des enjeux des pelouses calcicoles en mairie de Licques et visite du coteau du gagnant local sur le site NPC12 à Sanghen le 19/06.
- Préparation de l'élaboration d'un guide sur la flore des pelouses calcicoles à destination des agriculteurs et usagers des sites : ce guide sera édité en 2017 en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul et permettra aux éleveurs de comprendre les effets de leurs pratiques sur la diversité et l'état de conservation des pelouses calcicoles (fertilisation, pâturage intensif, sous-pâturage, abandon, embroussaillage etc.)
- Mise en place d'un annuaire des acteurs de Natura 2000 sur le territoire du Parc.
- Participation de l'équipe au Club Natura 2000 organisé par la DREAL Hauts de France

1-4 Mon cœur de biodiversité vers les habitants

- De nombreuses thématiques ont été proposées tout au long de l'année 2016 avec un vrai volet axé sur la participation à travers le réseau d'Observateurs Nature et les différents chantiers nature réalisés sur les sites.

Date	Lieu	Contenu	Nb de pers.
SAMEDI 30 JANVIER	MONT DE COUPLE (Audembert)	Chantier Nature sur la RNR du Mont de Couple avec les Blongios	20
VENDREDI 12 FEVRIER	FORÊT DE DESVRES	Papillons d'hiver	20
JEUDI 25 Février	LE WAST	Animation pelotes de rejection des rapaces nocturnes avec la LPO62	6
SAMEDI 27 février et DIMANCHE 28 février	AUDREHEM	Chantier nature en partenariat avec les blongios et une association de jeunes bénévoles de Hollande	40
JEUDI 10 MARS	ARQUES	Animation pelotes de rejection des rapaces nocturnes	6
SAMEDI 23 AVRIL	VIGNEAU DE LICQUES	Découverte des oiseaux en partenariat avec la LPO 62	15
SAMEDI 30 AVRIL	LUMBRES	Formations coccinelles en partenariat avec le Groupe Pontier de Lumbres	12
SAMEDI 4 JUIN	LE WAST COLEMBERT	Formation à la reconnaissance de la flore avec CBNB	18

SAMEDI 11 JUIN	LE WAST - QUESQUES	Formation élémentaire sur les papillons de jour	10
VENDREDI 17 JUIN	COLEMBERT	Visite du Mont Dauphin avec le PEPS	25
DIMANCHE 4	BLENDÉCQUES	FETE DU PARC	
SAMEDI 10 SEPTEMBRE	LE WAST	Formation sur les orthoptères en lien avec le CPIE Flandres Maritime	12
SAMEDI 17 SEPTEMBRE	SAINT-OMER	Découverte du jardin public de St Omer avec la LPO62	NC
29 et 30 OCTOBRE	ALQUINES	Chantier nature sur le coteau calcaire communal avec Les Blongios	21
SAMEDI 5 NOVEMBRE	QUELMES	Sortie mycologique avec la SMNF sur le coteau communal de Quelmes	23
19 ET 20 NOVEMBRE	COLEMBERT	Chantier Nature avec les Blongios sur le coteau communal « la Warena » avec le PEPS	20
JEUDI 24 NOVEMBRE	LE WAST	Animation pelotes de rejection des rapaces nocturnes avec la LPO62	6
3 ET 4 DECEMBRE	ALQUINES	Chantier nature avec les Blongios au Mont Hechuin	19
VENDREDI 16 DECEMBRE	LE WAST	Soirée des Observateurs Nature du Parc	20
+	AFFRINGUES	Chantier participatif avec Egiom et Unis Cité	25
+	AMBLETEUSE	Chantier nature avec Unis Cité	50
+	LUMBRES	Chantier nature avec le lycée Chochoy et les Blongios	8



Actions sur les principaux secteurs de fragmentation de la Trame Verte et Bleue

2-1 Renforcement des corridors biologiques

2-1-1 Programme mares

- Création de 3 mares : 2 sur Bazinghen ayant un intérêt cynégétique et 1 sur la commune de Condette servant à l'abreuvement du bétail.
- Agrandissement d'une mare sur la commune de Bazinghen ayant un intérêt cynégétique.
- 1 mare a été validée par les services incendies.

2-1-2 Renforcement de corridors biologiques

- Pas de plantations réalisées dans ce cadre cette année.

2-1-3 Suivi de la barrière à amphibiens de Condette

- Depuis plusieurs années, au début du printemps, une installation d'un style particulier est mise en place le long de la D 113 E à Condette. Il s'agit d'un dispositif de protection pour les grenouilles, les crapauds et les tritons qui effectuent une véritable migration nocturne au printemps. Sur Condette, la D 113 E coupe le site

d'hivernage (forêt) et le site de reproduction (étangs) des amphibiens et provoque une importante mortalité de ces animaux chaque printemps. En 2016, ce sont 392 individus qui ont donc été sauvés d'une mort certaine, grâce à ce dispositif.

2-1-4 Comité de coordination Trame verte et bleue

- 49 personnes ont participé au 2^{ème} Comité de Coordination Trame Verte et Bleue le 14 mars 2016 à Le Wast, présidé par M.Hervé Poher.
- L'ordre du jour a porté sur :
 - Information sur le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité (Hervé Poher)
 - Retour sur les productions des groupes de travail : Groupe de travail coteaux calcaires, landes et prairies marnicoles , Groupe de travail Trame Bleue , Groupe de travail Infrastructures. Les groupes de travail forêts, bocage et littoral ne se sont pas réunis en tant que tel mais des avancées ont été présentées.
 - Présentation des projets en matière de TVB sur le territoire : restauration de la continuité écologique de la HEM, SYMVAHEM, bilan du projet FEDER « trame écologique entre le littoral boulonnais et l'arrière-pays » 2012-2015 du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, animation Natura 2000 , connaissance du territoire, protection et valorisation des sites naturels par le CEN, projet « Banque Stationnelle de la Flore –BSF » et restauration de la Flore Régionale Menacée du Nord Pas-de-Calais (CBN de Bailleuil), l'action des intercommunalités : la prise en compte de la trame verte et bleue dans le PLUi de la CCDS (Communauté de communes de Desvres-Samer), projet Chiroptères : bilan de la situation sur le territoire et actions partenariales développées par la CMNF.
- 37 personnes ont participé à la 2^{ème} journée technique du comité de coordination le 22 septembre, présidée par M. Jean-Michel Taccoen. Après une introduction par M. Taccoen et M. Putot, les visites ont porté sur
 - la continuité écologique de la Liane à Questrecques avec le SYMSAGEB,
 - la présentation d'un partenariat à Isques avec la SANEF / CEN / PNR ainsi qu'un commentaire sur le PA de Landacres
 - une présentation des travaux sur la RNR de Condette a été faite par EDEN62 et la Mairie de Condette
 - après un déjeuner champêtre à Nesles, présentation du cœur de biodiversité de la Motte Castrale de Nesles et du partenariat établi par le PNR avec EDEN62
 - partenariat RTE / PNR au niveau du coteau de Verlincthun,
 - présentation du coin nature de Courset par la commune
 - présentation des travaux du CEN sur le délaissé calcaire à Longueville
 - actions menées sur la trame calcicole dans le cadre de l'animation N2000.

2-1-5 Pose de nichoirs

- Alquines : confirmation de la reproduction de la Chouette Effraie dans le clocher de l'église.
- Cléty : installation d'un nichoir à Chouette effraie dans le clocher de l'église.
- Ferques : installation d'un nichoir à Chouette effraie dans le clocher de l'église.
- Bayenghem-les-Eperlecques : tentative de prise de contact pour un accompagnement dans le cadre des travaux de restauration de l'église. Présence d'un couple de Chouette effraie dans le clocher. Pas de réponse de la commune.
- Wavrans-sur-l'Aa : dans le cadre de la restauration de la toiture de l'église, une ouverture a été conservée afin de préserver le lieu de nidification du couple de Chouette effraie présent.
- Saint-Martin-Choquel : reproduction avérée dans le nichoir posé au sein de la propriété de M. Longuavesne.
- Bellebrune : découverte d'un nid d'Effraie des clochers dans le cache moineau d'une maison et sauvetage d'un jeune tombé du nid.

2-2 Accompagnement pour la Trame verte et bleue dans les Pays et PLUi

2-2-1 PLUi de la CCDS

- Rédaction des Orientations d'Aménagements et de Programmation Trame Verte et Bleue sur les zones de conflits identifiées en 2015.

2-2-2 PLUi de la CCPL

- Travail d'un stagiaire sur l'identification précise des corridors par sous-trame, l'identifications des éléments supports à la trame, et l'identifications des zones de conflits entre les corridors et les zones urbaines et élaboration d'une méthode de hiérarchisation de ces zones de conflits.

2-3 Biodiversité en espaces agricoles

2-3-1 Agrotrame

- Les problématiques soulevées par le projet de recherche Agrotrame sont :
 - À l'échelle parcellaire comment se développe la biodiversité ? Quels sont les rôles des aménagements dans le développement des espèces ? Comment la biodiversité interagit avec la production agricole, notamment sur le plan de la régulation des ravageurs de cultures ;
 - À l'échelle territoriale, comment les aménagements participent à la fonctionnalité du corridor écologique ?
- Plusieurs groupes d'espèces sont suivis. Le syndicat mixte du Parc suit spécifiquement :
 - Les populations de micromammifères, à travers leur régulation par les oiseaux prédateurs. Les prospections consistent à analyser des pelotes de réjection récupérées sur les sites étudiés ainsi qu'à l'estimation des populations d'oiseaux prédateurs par la réalisation d'inventaire IPA (Indice Ponctuel d'Abondance).
 - Les populations de hérissons sont étudiées par la mise en œuvre d'un protocole de Capture-Marquage-Recapture.
 - Les populations de chauve-souris sont étudiées par la mise en œuvre d'un protocole d'enregistrement nocturne ainsi qu'un protocole de radiopistage pour 2016
- Les prospections de chiroptères ont permis:
 - d'identifier la présence de 12 espèces pour cette année 2016, chiffre identique à 2015. Pour rappel, 15 espèces ont été identifiées sur ce secteur depuis 2011 ;
 - de quantifier les activités de chasse des chauves-souris sur les parcelles agricoles ;
 - de mettre en évidence l'attrait encore continu de ces espèces pour des aménagements bien développés (haies) par opposition à l'agroforesterie où les arbres commencent leur développement ;
 - d'identifier certaines exigeantes en termes de circulation, comme le Grand Rhinolophe, renforçant une fois de plus l'intérêt écologique comme corridor écologique et confortant les informations sur le maintien de ces espèces sur le territoire.
- Le radiopistage effectué sur 2 individus de pipistrelle commune allaitante a permis de localiser plusieurs colonies mais surtout de mettre en évidence que le site-atelier constitue un réel terrain de chasse pour ces individus. Ce résultat très important marque l'évolution de ce site depuis la réalisation des premiers aménagements.
- Au total, 21 hérissons ont été capturés. La mise en œuvre complète des protocoles (8 nuits de prospection, avec 4 observateurs au minimum) permet d'obtenir des estimations de populations validées statistiquement. L'estimation de la densité de hérissons varie entre 34 et 40 individus/km² sans différence significative entre les 2 sites. Les premières observations ont permis également de mieux cerner sur le territoire les secteurs préférentiels pour cette espèce (zone refuge) ainsi que leur capacité de circulation.
- Pour les micromammifères, de nombreuses pelotes de réjection ont été collectées et 9 espèces ont été identifiées, les 2 principales étant le campagnol des champs et le campagnol agreste. Plusieurs rapaces ont été confirmés comme nicheuses certaines : la Chouette effraie, le Hibou Moyen Duc, le Faucon crécerelle.

2-3-2 Messicoles

- Suite à l'arrêt des 3 expérimentations menées avec 3 agriculteurs, un nouveau travail de prospective a été réalisé en partenariat avec Eden 62 et le Conservatoire du Littoral. Quatre agriculteurs, locataires du conservatoire ont été rencontrés. Au final, deux exploitants ont accepté de mener des expérimentations sur 2 parcelles au cours des prochaines années. Les résultats seront donc visibles dès 2017 et il est permis d'espérer que ces expérimentations se poursuivent plus longtemps.
- Parallèlement, l'expérimentation sur la production de graines de 4 espèces : grand coquelicot, bleuet, peigne de vénus et chrysanthème des moissons a été menée jusqu'à son terme. Des enseignements techniques ont pu être tirés, tant sur le mode de semis, d'entretien et de récolte de chaque espèce. Plusieurs centaines de grammes de graines ont pu être récupérées pour le bleuet et le chrysanthème. Ce stock servira à mener les expérimentations sur les 2 nouvelles parcelles dès 2017. Cependant, cette expérience n'a pas convaincu le producteur à se lancer dans la production de graines de messicoles. Un travail est à réengager sur cet objectif avec le Conservatoire botanique national de Bailleul.

2-4 Fragmentations liées aux infrastructures

- Finalisation de l'étude A16 (tronçon géré par la DIR Nord entre Wimille et Wacquinghen) ;

- Finalisation du coin nature à Longuenesse sur les terrains propriétés de RTE et réflexion sur un nouvel appel à projets 2017 ;
- Création d'un pré verger à Seninghem financé par SNCF Réseau dans le cadre d'une compensation carbone ;
- Nettoyage participatif d'un blockhaus à Eperlecques, propriété de VNF, dans l'objectif d'un aménagement pour l'accueil et la protection des chiroptères ;
- Conventionnement avec la SANEF et le conservatoire des espaces naturels pour la gestion de prairies humides à ISQUES (enjeu Agrion de mercure).
- Projet de conventionnement avec ENEDIS afin de récupérer les données de consommation électrique des communes du Parc (lien trame noire).

2-5 Gestion différenciée des espaces publics et privés

- Finalisation des plans de gestion différenciée et de désherbage pour les communes d'Éperlecques, Saint-Étienne-au-Mont, Wimereux et Baincthun.
- Lancement d'un plan de gestion différenciée et de désherbage pour la commune d'Outreau.
- Acquisition de matériel alternatif pour la commune de Saint-Étienne-au-Mont.
- Finalisation du coin nature à Zudausques et création d'un coin nature à Eperlecques et Tilques.
- AMO sur la construction d'un abri à pans de bois torchis, réalisé par CBH, intervenant dans la réalisation du coin nature de Zudausques. Organisation de chantiers participatifs avec les habitants et les enfants de la commune sur la pose de torchis, animé par l'association Rivages Propres.

2-6 Renforcement du réseau des murets

-

2-7 Trame noire

- Ferques - Organisation d'une soirée de sensibilisation à la lutte contre la pollution lumineuse à destination des élus.
- Cléty - Organisation d'une soirée de sensibilisation à la pollution lumineuse à destinations des élus du Parc.



Observatoire de la biodiversité et amélioration de la connaissance naturaliste

3-1 Suivi de l'observatoire sur la biodiversité

3-1-1 Suivi des indicateurs

- L'observatoire est fondé sur des indicateurs permettant de suivre différentes échelles de réponse allant de l'espèce au paysage en passant par l'occupation du sol, la connectivité écologique ou encore la mesure des effets du changement climatique. Plusieurs groupes faunistiques sont suivis au travers de protocoles standardisés émanant du niveau national comme le STOC-EPS pour les oiseaux, STERF pour les Rhopalocères et le protocole MNHN pour les Chiroptères. L'utilisation de protocoles standardisés garantit la robustesse et la reproductibilité de l'échantillonnage tout en permettant des comparaisons dans le temps et dans l'espace. En parallèle de ces protocoles standardisés, certaines espèces emblématiques (Butor étoilé, Blongios nain, Chouette chevêche...) ou caractéristiques de certains milieux font l'objet de suivis particuliers. Pour la flore, le syndicat mixte du Parc a développé son propre protocole de suivi à partir d'espèces communes et en lien avec

les initiatives régionales (BSF, Réforme). Comme pour la faune, des suivis d'espèces particulières sont également mis en place (Liparis de Loesel...).

- En 2016, afin de consolider le premier travail entrepris de compilation, le Parc a sollicité un prestataire (Biotope) pour :
 - Collecter les données de certaines fiches du groupe A et du groupe B, les interpréter et rédiger la synthèse 2016 sur le modèle réalisé en 2015.
 - Mettre à jour les données 2016 pour les espèces retenues dans le groupe « C » et réaliser les cartographies présentant un état communal des données correspondantes et ajouter un commentaire.
- Cette étude sera finalisée et restituée au premier trimestre 2017.

3-1-3 Groupes peu connus

- Étude des hyménoptères sur la Réserve Naturelle du Pré communal d'Ambleteuse en partenariat avec la Société entomologique du Nord de la France présentée lors du CCG de la RNR d'Ambleteuse le 30/06.
- Les fourmis : poursuite des inventaires sur le territoire du Parc et en partenariat avec les structures partenaires (EDEN 62 et CEN). Inventaire des sites de présence de l'azuré de l'ajonc : papillon dont la chenille entretient une symbiose avec les fourmis du genre lasius. Cette première approche a été poursuivie par le CEN dans le cadre d'un stage visant à modéliser les habitats favorables en fonction de la densité de fourmilières.
- Les hétérocères ou papillons de nuit. En 2016, une sortie dédiée aux papillons en hiver a permis de déceler la présence de papillons peu connus du genre Theria. Il s'agit de papillon dont les femelles dépourvues d'ailes peuvent apparaître au cœur de l'hiver.
- Les araignées : une deuxième session d'inventaires a été réalisée sur la RNR d'Ambleteuse, elle a complété de belle manière la connaissance de ce groupe avec 74 espèces listées.
- Les coccinelles : inventaire réalisé à Vaudringhem dans le cadre des sorties observateurs (formations coccinelles). Amélioration de la connaissance sur la commune notamment par l'archivage des 4 premières données de coccinelles collectées en base de données + de nombreuses autres mention (papillons, oiseaux etc...)

3-1-5 Les espèces avifaunistiques à enjeux du territoire

- Observations régulières de Râles d'eau (*Rallus aquaticus*) à Crémarest (Observateur) ;
- Mise en évidence de passages post et pré migratoire de Pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*) sur Senlecques : l'occupation de ce plateau serait à préciser pour de nombreux échassiers. Présence probable de l'Oedicnème criard (*Burinus oedicnemus*) à confirmer.
- Disparition de l'un des derniers cantons de Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) sur le massif forestier à Clairmarais : prospection infructueuse cette année.
- Le Parc a participé au suivi Hibou des Marais (*Asio flammeus*) coordonné par le GON. Cette enquête a permis d'identifier :
 - deux secteurs de dortoirs comprenant des effectifs remarquables : le cap Blanc-Nez et la partie ouest de la vallée de la Slack ;
 - plusieurs sites d'alimentation : cap Blanc-Nez, fond Pichon, aéroport de Saint-Inglevert, Bazinghen, prairies humides et réserve de la Slack.
 - Il est nécessaire de garantir la tranquillité des individus et la qualité de ces milieux aujourd'hui identifiés afin de sauvegarder cette espèce menacée.
 - Le site des Deux-Caps accueille la plus importante population connue du Nord - Pas-de-Calais, avec un effectif compris entre 16 et 17 individus (tous effectifs confondus) dans l'état des connaissances actuelles de l'espèce. Il faut remarquer qu'aucun autre secteur dans le Nord - Pas-de-Calais n'a bénéficié d'une pression de prospection aussi élevée.

3-1-6 Étude génétique des amphibiens

- Étude conduite par le CEN Nord Pas de Calais sur le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) sur la mise en évidence des flux de gènes entre les populations. La restitution aura lieu en 2017.

3-1-7 La faune

- Suivi annuel du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) a été réalisé à Boursin, population connue la plus importante du Nord-Pas-de-Calais, et à Colembert. Le suivi mené en 2016 n'a pas pu aboutir à une analyse des résultats étant donné l'absence de donnée la semaine 22. En effet, les conditions climatiques constituent une

limite importante pour ce suivi qui doit être réalisé dans des conditions optimales minimum (cf méthode). Cette année ne peut donc être prise en compte pour supposer de l'évolution de la population principale.

- Populations d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) suivies sur la station de Wimereux (Honvault), grâce à une stagiaire du CEN accompagnée par l'assistante d'études trame bleue en 2016.
- Découverte par un observateur Nature du Parc, un papillon de jour non connu sur le territoire du Parc : l'argus bleu nacré (*Polyommatus coridon*), mention la plus septentrionale en France.
- Découverte d'une autre nouvelle espèce de papillons (sur base des listes disponible en BDD régionales) : le cuivré commun (*Lycaena Phlaeas*) par l'un des observateurs du Parc.
- À Journy, conservation de la seule station régionale de Criquet verdelet (*Omocestus viridulus*).
- Présence originale de 2 espèces de sauterelles observées à Blendecques (panoptère commun et mécoème tambourinaire).

3-1-8 La flore

- Tentative de vérification d'une station de Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), espèce très rare et en danger sur une prairie humide à Henneveux, une des dernières stations du Parc pour cette espèce. Contact pris avec le propriétaire pour un éventuel suivi avec le CBNB.
- Suivi d'une station de Sénéçon à feuilles spatulée (*Tephrosia helenitis*) à Lottinghen.
- Prospection infructueuse de l'Orchidée céphalanthère (*Cephalanthera*) dans le prolongement du coteau de Quelmes à Setques.
- Une dizaine d'individus d'Inule faux-crithme (*Limbarda crithmoides*) a été découverte en juillet 2016 à l'embouchure du Wimereux sur des accumulations de galets au niveau des laisses de mer dans une végétation halophile à *Elytrigia atherica*. Cette espèce présentait en France une limite nord de répartition sur la côte ouest du Cotentin. Elle a aussi été observée récemment aux Pays-Bas !
- Confirmation après près de 20 ans sans vérification de l'Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) sur l'un des coteaux communaux à Quelmes. Il s'agit de l'une des deux dernières stations connue du Département avec Wavrans-sur-l'Aa. Espèce exceptionnelle en danger d'extinction. 13 pieds recensés

3-1-9 Les espèces exotiques envahissantes

- Persistance d'une station de Berce du Caucase à Lacres (*Heracleum mantegazzianum*). Arrachage de la station de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) autour d'un plan d'eau à Wissant sur 800 m².

3-2 Plan d'actions espèces et milieux

- Une expertise écologique a été menée à Saint-Martin-Choquel dans le cadre de la mise en place d'un gîte Panda et également à Moulle en partenariat avec la lyonnaise des eaux (présence de 6 espèces de chiroptères) ainsi qu'à St Omer dans le cadre de la demande d'aménagement du jardin public par la municipalité.

3-3 Réseau des observateurs nature

- Environ une centaine de participants cumulés en 2016 aux différentes sorties organisées avec désormais un noyau de fidèles contributeurs comme en témoigne la traditionnelle soirée observateur de fin d'année qui a connu un franc succès.
- Diffusion d'une plaquette et promotion du réseau.
- Création d'un compte SIRF générique pour intégrer au RAIN les témoignages des observateurs ne souhaitant pas saisir leurs données.
- Nombreuses données, observations remarquables ou ordinaires remontées.

3-4 Valorisations scientifiques

- En 2016, le Cahier Scientifique et naturaliste a été traduit en anglais et mis en ligne sur le site du Parc.
- Les exemplaires ont été pour partie distribués aux partenaires du Conseil Scientifique, aux membres du Comité de Coordination TVB et aux participants à l'Assemblée du territoire organisée le 01/12 à Le Wast sur le thème de la biodiversité.
- Un groupe de travail interne a été animé pour définir des axes de valorisation scientifiques des travaux du Parc ; le groupe s'est réuni sur un axe particulier lié aux zones humides fin 2016.

- Un article a été publié dans la revue « Espaces naturels » sur la simulation écologique pour la gestion des espaces naturels par TerrOïko, l'exemple de l'étude réalisé sur l'A16 par le PNR CMO a été valorisé – Espaces Naturels n°56 – Oct/Dec 2016



Caps et Marais d'Opale, carrefour remarquable pour l'avifaune migratrice

- Circulation de l'exposition « Qu'est-ce que la migration » avec 10 panneaux roll-up mis à disposition des différents partenaires du Parc.
- Rencontre franco-anglaise à Le Wast en mars 2016 avec la participation d'EDEN62, COB, GON, observateurs bénévoles (Asso CGN), SBBO, DBO. Le suivi commun mis en place en 2015 a fait l'objet d'une première réflexion : débat sur la Synthèse des données 2015 issues du Seawatch puis celles issues du baguage, bilan des besoins pour améliorer l'intégration des suivis de la migration autour du Détroit du Pas-de Calais, présentation de l'Interreg 2 Mers et visite technique du site du Petit Fartz avec le CELRL.
- Participation au séminaire INTERREG 2 Mers en novembre; rencontre avec le référent Interreg France-Manche-Angleterre pour évaluer l'opportunité de présenter un projet.

Projet 5-Préservation et valorisation des sites géologiques remarquables : vers un label Géopark

- Pas d'action sur ce projet en 2016.



Expérimenter et accompagner pour la transition énergétique

6-1 Accompagnement sur la transition énergétique

6-1-1 Animer l'espace Info->énergie

- Environ 300 particuliers, professionnels et collectivités ont fait appel à l'Espace Info-Énergie : 27 visites sans RDV, 38 visites avec RDV, 176 appels téléphoniques, 14 par mail, 44 lors d'événementiels. Pour info, depuis avril 2007, date de la création de l'EIE du Parc naturel régional, le conseiller a renseigné 3 500 personnes en conseils individualisés.

- Une nouvelle affiche de communication présentant l'EIE a été élaborée et diffusée dans les mairies et points d'accueil du public.
- Communication régulière dans la presse locale : des articles dans la Voix du Nord et l'Indépendant présentant les animations de l'EIE permettent de faire connaître le service.
- Présentation de l'EIE dans le journal des habitants du Parc 11 visites ont été organisées, une centaine de personnes ont participé.
- 4 « balades thermiques » : les particuliers ont pu découvrir l'intérêt d'isoler les logements. Lors de ces balades, l'objectif est d'expliquer le fonctionnement d'une caméra infrarouge, de visualiser les déperditions thermiques et d'apporter des solutions techniques et financières. Les visites ont donc eu lieu à Conteville-lez-Boulogne le 28 janvier, à Clairmarais le 2 mars, à Lumbres le 15 octobre et à Le Wast le 17 novembre.
- 3 visites de sites équipés d'énergie renouvelable, de rénovation écologique performantes et de construction RT2012 ont été organisées :
 - 1 visite BBC RT 2012 à Courset le 12 mars afin de présenter une maison labellisée construite en éco-matériaux. L'objectif de cette visite était de présenter une maison contemporaine RT 2012 en paille et enduit terre (technique du GREB).
 - 1 visite d'une maison autonome en énergie à Wierre-Effroy, le 2 avril. Maison isolée du réseau classique. Alimentée en énergie par des panneaux solaires et une éolienne.
 - 1 visite maison BBC RT 2012 ossature bois à Conteville-les-Boulogne, le 8 octobre dans le cadre des fêtes de l'énergie. Cette maison est dotée d'un solaire combi et d'une chaudière granulés en relève.
- Participation à 4 manifestations grand public : Fête du Parc naturel régional à Blendecques, Comice agricole d'Audruicq, salon de l'habitat au Touquet, fête de l'environnement de Saint-Omer. Ces événements ont permis de sensibiliser environ 500 personnes.
- Le conseiller a participé à la Fête de l'énergie, à la mise en place du défi « famille à énergie positive ».
- 200 personnes ont assisté aux conférences sur le thème de l'énergie, des économies d'énergie, de la maîtrise des consommations, des énergies renouvelables, et de l'isolation, de l'étanchéité à l'air qui se sont tenues au Touquet (aides financières, les grandes étapes de la rénovation, bien choisir son système de chauffage), Bazinghen (aides financières), Clerques (aides financières), Le Wast (présentation du logiciel dialogie, présentation du défi famille à énergie positive).
- Pour Le Wast, instauration de rendez-vous mensuels intitulés les jeudis de l'énergie. Ces rendez-vous se veulent conviviaux et participatifs autour de thèmes précis et concrets. 4 soirées ont été organisées : la présentation de Dialogie, l'utilisation du solaire dans l'habitat, la qualité de l'air intérieur, l'eau chaude sanitaire.
- Mise en place des ateliers sur la précarité énergétique sur deux intercommunalités : à Guînes, sur la communauté de Communes des Trois-Pays et à Lumbres à la communauté de Communes du Pays de Lumbres.
- Poursuite de mise en place un stage à destination des EIE de la région afin de les sensibiliser à la pratique du matériau terre dans l'habitat. Organisation d'un stage pratique destiné aux Conseillers Info->Énergie du Nord-Pas de Calais et opérateurs ANAH du territoire du Parc sur l'utilisation de la terre crue dans la gestion de l'humidité, à Hocquinghen : 22 participants.

6-1-2 Démarche « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

- Finalisation du programme d'actions Tepcv sur la 1^{ère} enveloppe (250 000 euros) avec les collectivités du territoire : 14 projets identifiés.
- Signatures de conventions d'appui financier en février 2016 entre le Ministère et les collectivités bénéficiaires de la 1^{ère} enveloppe (CCDS, CASO, CCPL, Ferques, Saint-Inglevert, Neufchâtel-Hardelot, Licques, CCTP).
- Relais et coordination de l'opération « distribution gratuite d'ampoules LED » pour les communes du territoire. 23 communes du territoire ont passé commandes pour 3 800 ampoules (1 900 duos). Mise en place d'une commande groupée pour les communes de moins de 500 habitants : 10 communes concernées pour 200 duos de LED : Saint-Martin-Choquel, Wacquinghen, Henneveux, Leulinghen-Bernes, Longueville, Beuvrequen, Offrethun, Maninghen-Henne, Le Wast et Pernes-lez-Boulogne.
- Réception d'un courrier de confirmation du ministère pour l'obtention d'une enveloppe complémentaire Tepcv (1,5 millions avec la CAB)
- Élaboration d'un 2^{ème} programme d'actions avec les collectivités du territoire : 19 actions identifiées pour 9 bénéficiaires (CASO, CCT2C, CCDS, CCPO, SM du Parc, Landrethun-les-Ardres, Bainghen, Wimereux, Clairmarais).
- Signature de l'avenant à la convention Tepcv pour l'enveloppe complémentaire en présence de Ségolène Royal le 9 décembre 2016 à Arras.

- Accompagnement technique des projets Tepcv portés par les collectivités :
 - BEPOS de Licques : organisation de visites de bâtiments pour les élus de la commune de Licques (Douvrin, Desvres), rédaction du cahier des charges pour l'AMO, suivi de la mission AMO, réunions mensuelles du comité de suivi, recherche de financements possibles pour la mise en œuvre du projet.
 - Centrales solaires citoyennes (CASO) : participation au groupe projet (réunions mensuelles). Relais de communication pour faire connaître le projet et rechercher des toitures. Valorisation des expériences menées sur d'autres Parcs..
 - Centrales solaires citoyenne (Ferques) : aide à la rédaction du cahier des charges.

6-1-3 Plans climat territoriaux

- Participation aux comités techniques et comités de pilotage du PCAET du Pays de St Omer et du PCAET du Pays boulonnais.

6-1-4 Planification énergétique

- Rédaction du cahier des charges de l'étude pour le schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération, et lancement de l'appel d'offres. Audition des candidats et choix du groupement AEC/Énergies demain/Biotope
- Dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Ademe au titre de son disposition EPE Étude de Planification Énergétique. Subvention obtenue à hauteur de 70%.
- Concertation en lien avec les EPCI pour obtenir leur mandat pour le portage de l'étude par le syndicat mixte du Parc à une échelle mutualisée. Obtention des délibérations. Rédaction d'une note spécifique d'articulation de la démarche avec l'EPE du Pays de St Omer, concernant la CAPSO et la CCPL.

6-1-5 Lutte contre la pollution lumineuse

- Organisation de 2 soirées d'information et de sensibilisation pour les communes du Parc à la lutte contre la pollution lumineuse et la maîtrise de l'éclairage public. Soirées organisées en partenariat avec l'ANPCEN, le CERA, la FDE, la LPO et la CMNF, et les communes de Ferques et de Cléty.
- Élaboration d'une convention de partenariat entre le Parc et l'ANPCEN (signature prévue en 2017).
- Lancement d'une offre de stage pour 2017 pour la réalisation d'un diagnostic de pollution lumineuse sur le Parc et l'accompagnement des communes volontaires pour le label « villes et villages étoilés ».

6-1-6 Climagri Boulonnais

- Lancement de la démarche Climagri sur le pays boulonnais en lien avec le PCAET. Comité de pilotage de lancement le 28 juin 2016.
- Lancement de l'appel d'offres de prestation et choix du bureau d'étude (chambre d'agriculture).
- Demande de subventions à l'Ademe au titre du Framee.
- Réalisation du diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies du secteur agricole. Travail de concertation pour l'élaboration d'un programme d'actions.
- 3 réunions du comité technique pour le suivi de la démarche, associant le pays boulonnais, les EPCI, la chambre d'agriculture, le GEDA boulonnais, la FRCUMA, la prospérité fermière et Novandie.

6-1-7 Familles à énergie positive

- Animation du défi 2015-2016 sur le territoire en partenariat avec Enerlya et le pays de St Omer : événement à mi-parcours en mars 2016 et événement de clôture en mai 2016.
- Lancement de l'édition 2016-2017 : coordination du défi en lien avec la mission écocitoyenneté. Mobilisation des familles et inscription des équipes. Événement de lancement en décembre 2016. Organisation de formations de capitaines.

6-2 Accompagnement des entreprises artisanales et des particuliers en éco-rénovation du bâti traditionnel

6-2-1 Séances d'information et conseils

- En 2016, 2 soirées organisées ont rassemblé 29 personnes.
- Organisées sous forme de tables rondes, chaque participant a pu expliquer son projet de rénovation et poser toutes ses questions à 3 intervenants (un bureau d'études thermiques, l'Espace Info Energie du Parc et un bénévole de l'association Maisons Paysannes de France). Ces soirées ont eu lieu à Clerques et à Bazinghen.

- Présence au Festival Coquelicot d'À Petits Pas pour communiquer sur l'ARA (mai 2016) et le Groupe Torchis-Terre crue.

6-2-2 Accueil et organisation de formations en écorénovation à l'attention des professionnels

- Contribution à la rédaction du guide national de bonnes pratiques du torchis.
- Participation à la relance du CIP Patrimoine. Le module théorique obligatoire s'est déroulé en juin et a accueilli 7 participants, dont 4 artisans du territoire du Parc. La commission de sélection des artisans qualifiés s'est tenue en décembre. En 2017, plusieurs modules pratiques sont prévus (enduit terre / joints chaux)
- Vente de torchis prêt-à-emploi via le malaxeur, acquis par le PNR et la CAPEB (géré par Rivages Propres) : 2,5 m³ en 2016.

6-2-3 Organiser des journées de stage grand public autour du patrimoine en torchis

- 4 stages ont été programmés avec Maisons Paysannes de France – délégation 62, afin de transmettre aux particuliers, propriétaires de bâti à pans de bois torchis, les bons gestes pour entretenir ce patrimoine.
- Deux stages se sont déroulés à Hocquinghen, sur un ancien estaminet, journées au cours desquelles les participants ont appris à réparer un mur en torchis, à l'enduire en utilisant la terre crue, à améliorer la performance thermique des parois en mettant en œuvre un enduit terre-anas de lin et à réaliser du terre – paille, technique déclinée du torchis, réputée encore plus isolante. Ces deux journées ont accueilli une quarantaine de personnes.
- À l'occasion d'un de ces stages, une visite, destinée aux élus a été proposée.
- Un stage portant sur le rejointoiement à la chaux d'un soubassement en pierres a eu lieu à Samer, avec l'aide de la Communauté de communes Desvres-Samer, propriétaire de la maison du cheval. Cette journée a accueilli une quinzaine de participants.
- Enfin, 12 personnes ont assisté au stage de découverte des techniques de décoration à base de terre crue en novembre, à Sangatte-Blériot-Plage.
- Participation aux activités du Groupe Torchis-Terre crue (communication, présence à Terres en Fête, participation et réalisation d'un poster à l'occasion du Congrès international de la Terre crue - TERRA 2016, accueil de l'AG d'Asterre en décembre 2016, etc.).
- Participation à la rédaction de deux Lettre du Groupe torchis par an.
- Mise à jour du Guide Technique « L'essentiel pour entretenir le bâti à pans de bois torchis ».

6-2-4 Développement de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)

- Le développement de l'autoréhabilitation accompagnée sur le territoire du Parc prend de l'ampleur :
 - Un comité de pilotage, rassemblant les partenaires sensibles à la préservation du patrimoine associatifs ou institutionnels et ceux s'attachant à développer l'économie sociale et solidaire, s'est réuni 2 fois.
 - Un film de promotion de ce dispositif a été réalisé et sera diffusable en Région.
 - 2 chantiers expérimentaux ont eu lieu afin de tester le fonctionnement du dispositif, à Réty et à Questrecques. Pour chacun de ces chantiers, une journée de chantier participatif a été organisée afin de sensibiliser le plus grand nombre au dispositif et aux techniques contemporaines utilisant des écomatériaux dans l'amélioration thermique des logements (environ 15 participants). Chacun de ces chantiers fait l'objet d'une fiche de retour d'expérience diffusable auprès d'autres particuliers / artisans intéressés par la démarche.
 - Accueil d'une stagiaire pour le développement d'outils de valorisation de l'expérience.
- Le Parc et les collectivités avancent pour multiplier le nombre de chantiers de ce type sur les territoires :
 - la CCDD a intégré l'ARA dans leur Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour réaliser 2 chantiers par an ;
 - la CCPO, en amont de son OPAH formera les artisans à ce dispositif et à l'écorénovation du bâti ancien ;
 - la CASO a sélectionné son premier chantier ARA, dans le cadre du programme TEPCV qu'elle met en place sur son territoire.

6-2-5 Patrimoine bâti et écorénovation

- Accompagnement technique de la commune de Landrethun-lez-Ardres dans le projet de rénovation énergétique de son école. L'isolation des murs (laine de bois), des combles (ouate de cellulose) avec la réalisation de l'étanchéité à l'air et le remplacement complet du système de chauffage (pompe à chaleur air/eau) vont permettre de diviser par plus de 4 la consommation d'énergie et par 5 les émissions de gaz à effet de serre. Projet inscrit dans le cadre du TEPCV.

- Réalisation de journées de visite à l'occasion de stages participatifs à l'attention des élus dans l'objectif de leur faire découvrir le patrimoine du territoire, ses spécificités, mais aussi les techniques d'écocoréovation. 2 journées ont eu lieu :
 - À Hocquinghen, en juin, avec une dizaine de participants : restauration d'un bâti à pans de bois torchis et utilisations contemporaines de la terre crue ;
 - À Questrecques, en septembre, avec une vingtaine de personnes : découverte d'un chantier en ARA et de techniques mettant en œuvre des écomatériaux dans l'amélioration thermique d'un bâti ancien.
- Inauguration de la médiathèque d'Escoeuilles et remise d'ouvrages de référence sur la terre crue pour l'occasion.



Expérimentation des opérations en appui de la structuration des filières bois construction et bois énergie

7-1 Structuration de la filière bois construction

- Pas d'actions spécifiques menées car plus d'animation dédiée.
- Relais sur le territoire du dispositif d'aides régionales pour les bâtiments en bois local. Intégration de bois locaux dans le projet de rénovation de la maison de Parc à le Wast.

7-2 Structuration de la filière bois énergie

7-2-1 Maillage bocager et systèmes agricoles

- Accompagnement d'un agriculteur pour la rédaction du dossier de demande de subvention FRAMEE. Installation, suite à l'obtention de la subvention, chez ce même agriculteur en 2016 d'une chaudière à plaquettes de bois à Bournonville.
- Réalisation de deux études de faisabilité bois énergie chez des agriculteurs laitiers à Halinghen et à Pernes-lès-Boulogne.
- Rédaction d'un plan de gestion du bocage pour la production de plaquettes bois issues de la ressource locale chez M. Patrick Vasseur à Hardinghen. Production de plaquettes bois pour la structuration de la filière locale.
- 3 réunions réalisées auprès du monde agricole en mai, juin et juillet pour mobiliser la ressource bocagère autour des projets de chaudières communales de Quelmes et Zudausques.
- Prise de contact avec 10 agriculteurs intéressés pour une mobilisation de la ressource bocagère.
- Animation via la réalisation de visites de chaudières à la demande et lors d'événementiels

7-2-2 Chaudières collectivités et opérateurs publics et privés

- Accompagnement et réalisation du cahier des charges pour les communes de Quelmes et Zudausques.
- Mise en service de la chaufferie collective bois énergie de Recques-sur-Hem.
- Réalisation d'une étude d'opportunité bois énergie pour la commune de Licques.
- Prise de contact avec la commune de Beuvrequen, Watten, Alincthun et Saint-Martin-lez-Tatinghem.
- Recherche de projets communaux pour la SCIC bois énergie citoyenne par le biais de contact direct ou documents de communication.
- Travail avec le bureau d'étude pour l'installation d'une chaudière à plaquettes de bois dans la future maison de Parc à le Wast.

7-2-3 Structuration de la filière bois énergie

- Mise en relation des différents acteurs de la filière bois énergie.
- Prise de contact avec M. Fabrice Gawel du service environnement voirie au Département pour lui exposer la possibilité de récupérer le bois issu des travaux d'entretiens de bords de routes.
- Réalisation d'une étude pour la reprise du bois pour la filière bois énergie avec VNF sur les sites de Saint-Momelin et de l'ancien ascenseur à bateaux d'Arques.
- Visite de la compostière d'Arques avec Mme Valérie Roussel et exposition des possibilités de réaliser une expérimentation pour la récupération de la matière ligneuse avant compostage pour faire de la plaquette de bois.
- Diagnostic en bordure de Départementale à Coulomby pour la valorisation des Frênes malades en bois énergie.
- Travail partenarial mené avec Enerlya, la Chambre d'Agriculture, la Maison du Bois et Energéthic pour évaluer la faisabilité d'aménagement d'une plate-forme bois énergie sur l'ancienne scierie de Renty.

7-2-4 Communication et réseaux régionaux et transfrontalier

- Semaine du Bois Énergie en novembre 2016 : co-organisée avec la Maison du Bois et Energéthic.
- Visite de la plate-forme d'approvisionnement de plaquettes de bois et de compostage Adricompost à Louches.
- Inauguration et visite de la chaufferie collective à Recques-sur-Hem
- Envoi d'un document de communication et d'une fiche contact pour structurer la filière locale aux 1 200 agriculteurs du Parc.
- Réalisation d'une démonstration de broyage en avril 2016 à Haut-Loquin.
- Réalisation de plusieurs supports de communication à destination des élus et agriculteurs.
- Participation au groupe de travail inter-Parcs et aux réunions de coordination entre les animateurs bois-énergie de la région.



Finaliser les plans de circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble du territoire

8-1 Diagnostic des chemins ruraux, animation et accompagnement des collectivités

- Envoi début d'année 2016 du compte-rendu du séminaire juridique aux 154 communes du Parc naturel régional. Ce séminaire a permis de faire un état des lieux de la réglementation liée à la circulation des véhicules motorisés de loisirs.
- Réunions de travail avec l'élu référent, maire de Doudeauville.
- Réunions en mairies, et en intercommunalités afin de proposer un éclairage à la demande d'un maire ou de faire un point sur le dossier avec un technicien d'un EPCI. Un éclairage téléphonique a été réalisé notamment avec les élus, ou autres acteurs le souhaitant tels que la police municipale, ou police nationale lorsque ces dernières travaillaient sur des cas précis.
- En mars, une réunion avec les pratiquants activités de loisirs sur des chemins ruraux a réuni divers usagers, notamment loisirs motorisés, randonnée pédestre, cyclo touristique. Cette réunion, sous la présidence de notre élu référent sur la question, M. Christophe COUSIN, maire de DOUVEAUVILLE a permis d'une part d'informer les participants du travail mené par le syndicat mixte du Parc, et d'autre part, de connaître leurs

points de vue ; afin d'essayer de travailler ensemble à un meilleur respect de la réglementation existante et à venir. Un compte-rendu a été envoyé aux participants et aux techniciens des EPCI.

- En juin, un courrier a été envoyé aux 52 communes (sur les 130 composant le territoire étudié) ayant au moins un chemin rural de niveau 5 (sensibilité la plus élevée à la circulation des véhicules motorisés de loisirs), afin qu'elles nous informent de la prise ou non d'arrêté de circulation, ou de leur projet de réglementation. La juriste d'ENRX relit les arrêtés qui nous sont transmis pour définir leur légalité.
- Juin-juillet : réunions avec les techniciens des intercommunalités qui ont la compétence « gestion des chemins de randonnée » afin de faire un point sur leurs besoins.
- Participation aux réunions techniques de l'étude sur les boucles équestres du territoire de la Communauté de communes de Desvres-Samer.
- Novembre-décembre : relance auprès des élus des communes de niveau 5 afin d'avoir un état des lieux du degré de pratique (ou non) de la circulation motorisés de loisirs dans leur commune.
- Participation au groupe de travail départemental pour l'édition d'un topoguide GR de Pays audomarois accompagné de 24 PR sur le territoire du Parc.

8-2 Animation du réseau des estaminets-randonnée

- 7 Estaminets formés à l'hygiène alimentaire et corporelle.
- 8 Estaminets formés par un coach en décoration d'intérieur.
- 12 Estaminets formés à la cuisine, par un cuisinier de l'école hôtelière du Touquet.
- 8 Estaminets et propriétaires de gîte Panda et Forme Nature Bien Être ont découvert la cueillette et la cuisine à base de plantes sauvage comestibles, et une présentation des produits AB.
- 8 Estaminets formés à E. Tourisme, création de leur page Facebook Professionnelle avec la C.C.I. Littoral- Hauts de France.
- 1 diagnostic numérique réalisé pour chacun d'eux.
- CLERQUES et BAZINGHEN : ont reçu l'animation « Brève de maison, brève de comptoir ».
- HEMELINGHEN et CAFFIERS : départ en retraite de Mme BOULANGE et M. ROBBE, sans repreneur.
- ALQUINES : mise en vente de l'Estaminet Boulangerie-Epicerie-Point Poste.
- COULOMBY : projet de départ de Mme DELEGLISE et projet d'un repreneur, en attente.
- HARDINGHEN : projet de reprise de l'Estaminet par le fils de Mme NACRY.
- SAINT-MARTIN-CHOQUEL : nouvel estaminet M. et Mme MALET, « Le Retour aux sources ».
- ECHINGHEN – SANGATTE- BELLEBRUNE : présentation du Label Estaminet randonnée.
- NIELLES-LES-BLEQUIN et SAMER : visite des estaminets.
- POLINCOVE : nouvel Estaminet, Mme COURVOISIER, « Au Long Jardin ».
- SERQUES : rencontre des futurs gérants de l'estaminet communal et présentation du Label. (ouverture prévue en janvier 2017).
- 12 sorties des jeux anciens pour les communes de DESVRES, SAMER, HESDIGNEUL, et pour les Temps d'Activités Périscolaires des communes : Hesdigneul, TOURNEHEM-SUR-LA-HEM, Desvres, Samer, HARDINGHEN, BOULOGNE SUR MER, BOUQUEHAULT, GUINES, LA CAPELLE et ENERLYA dans le cadre de « la fête de l'arbre ».
- COLEMBERT : 1 animation au gîte du Mont Dauphin sur le thème Forme Nature Bien Être pour les 4 gîtes labellisés en partenariat avec l'Office de tourisme de Desvres-Samer
- Suivi de la Route des jeux anciens.
- Réalisation d'un guide Estaminet randonnée à 5 000 exemplaires.
- Suivi des pages Facebook Professionnelles pour les estaminets.
- Élaboration de la nouvelle Charte de la marque des estaminets « Valeurs Parc »
- 8 Patoisades réalisées à Guines, Wismes (2), Hardinghen, Tournehem-sur-la-Hem, Polincove, Houille, Coulomby.
- Lille : participation au Salon 2016 des Sports de nature les 1, 2, et 3 avril, avec ENRX et les Gîtes de France 62/59

8-3 Accompagnement des projets de développement touristique

8-3-1 Partenariat avec la fédération des Gîtes Nord-Pas-de-Calais

- Suivi de la convention de partenariat entre ENRX, Gîtes de France Nord-Pas-de-Calais et les trois PNR régionaux officialisant la collaboration mise en place depuis plusieurs années, (le développement du tourisme durable, et la valorisation du patrimoine arboré, fruitier et légumier régional).

- Participation au réseau régional Gîte Panda, et animation du réseau des Gîtes Panda sur le territoire du Parc. Deux gîtes de France sont labellisés Panda à SAINT OMER et à EQUIHEN -PLAGE
- Visite du projet écocôte de la chouette à St MARTIN CHOQUEL pour un projet de gîte Panda, accompagné par le Syndicat Mixte du Parc et la Communauté de communes de Desvres-Samer.
- SAINT MARTIN CHOQUEL : Pose d'un nichoir à chouette dans l'écocôte de la chouette.
- Réalisation avec les Gîtes du Nord-Pas-de-Calais, ENRx et les trois Parcs, suivi et animation de l'avenant « Forme, nature et bien-être » pour les hébergements labellisés Gîtes de France. En effet, nos territoires voient se développer des manifestations de type sport de nature ; il s'agit d'améliorer l'accueil des sportifs et leurs familles avec une prise en charge spécifique.
- La pré-sélection de gîtes est faite avec le relais des Gîtes de France 62 : quatre gîtes ont été labellisés Forme-Nature- Bien Être DESVRES, COURSET, COLEMBERT et CLERQUES : ils ont bénéficié d'une formation « locale », réalisée par le syndicat mixte du Parc en collaboration avec l'Office de tourisme Desves-Samer.
- Ces deux labels sont intégrés aux cycles de formation proposés pour les Estaminets randonnée, et aux formations dispensées par le syndicat mixte du Parc telle que : la formation Sensibilisation artistique de la nature, qui a été réalisée en septembre.
- Gîtes PANDA et Nature Forme Bien Être : rencontre avec le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) pour le projet de jardin vitrine afin de cultiver les légumes anciens, de les valoriser auprès de la clientèle des gîtes. Un suivi annuel sera mis en place dès 2017 par Richard BOUCHERI du CRRG.
- Octobre – novembre : reportage photographique pour les gîtes Panda et Nature Forme Bien Être, réalisée par Espaces naturels régionaux et les Gîtes de France 59/62.
- 9 porteurs de projets Gîte de France se sont intéressés au Label Gîte Panda et Nature Forme Bien-être (Saint Martin-Choquel (3), Arques, Colembert, Landrethun les Ardres Marquise, Wirwignes, Caffiers)
- 6 sorties pour les expositions à L.P.O CALAIS, ST OMER, FAUQUEMBERGUE, LE PORTEL, ENERLYA, ARTOIS. COM.
- Une rencontre avec le Conseil Département du Nord, les PNR Nord Pas de Calais, pour un partenariat entre les Cafés Rando et le réseau des Estaminets randonnée.

8-3-2 Sports nature :

- Animation du groupe de travail interne Sport-nature : élaboration d'une carte représentant les espaces les plus sensibles aux pratiques sportives de nature
- Participation au groupe de travail « événementiel sportif » de la CDESI du Pas-de-Calais pour la création d'un Vademecum de l'organisateur d'une manifestation sport de nature qui aboutit en fin d'année. Ce document sera transmis à tous les organisateurs de manifestations de sport de nature (associations, élus locaux, Office de tourisme). Il sera sous format numérique mais également un format papier pourrait être édité au lancement.
- Participation aux réunions de terrain avec le groupe de travail « PDESI » de la CDESI.
- Participation aux réunions du réseau des acteurs du sport de nature animées par la DRJSCS.
- Participation au groupe de travail avec ENRx, les trois Parcs naturels régionaux et la fédération des gîtes de France Nord-de-Calais :
 - suite à la réalisation d'une formation (2 journées) en lien avec l'avenant de qualification « gîte Forme, nature et bien-être » avec le soutien financier de la DRJSCS et destinés aux partenaires locaux (Office de tourisme, gîtes de France, association de randonnées, intercommunalités, etc.), un livret a été réalisé par les 3 PNR, avec le soutien d'ENRX ; on y retrouve les principaux éléments pratiques de la formation.
 - Participation au salon des Sports de nature (qui a accueilli plus de 7000 visiteurs en 3 jours) , sur un stand commun avec les PNR du Nord et Oise Pays de France, les Gîtes de France et ENRX ; réalisation d'une brochure « spots et sports de nature » présentant les PNR et composée de suggestions de séjours (hébergements, activités de pleine nature, et autres) ; création d'une page Facebook pro « spots et sports de nature » en parallèle, qui est alimentée régulièrement par les partenaires.
- Participation, en juillet 2016, à une exposition sur les territoires de PNR et les sports de nature dans le hall de l'Hôtel du Conseil régional Hauts de France.
- Participation au groupe de travail inter- parcs tourisme durable-sports de nature, notamment sur la réflexion du tourisme solidaire sur le territoire de Parc en lien avec Accueil –Paysan
- Participation aux diverses réunions dans le cadre du montage de projet « le chemin de la Craie ».
- Rencontre des 5 offices de tourisme intercommunaux du territoire afin de les informer de l'évolution de notre site Internet et de notre attente quant à une collaboration via les échanges d'informations.

8-3-3 Sports nature et accessibilité

- Mise à disposition de joëlettes auprès de la Société ISNOR plusieurs mois dans l'année.

- Prêts de joëlettes lors de manifestations spécifiques « tout public », notamment des Trails, auprès d'associations locales ou gîtes de France en faisant la demande.

8-3-4 Agence Départementale de Réservations Touristiques 62 / Pas-de-Calais Tourisme

- Participation à la réflexion sur les fiches projets et au séminaire organisé en partenariat avec la cellule Opération Grand site dans le cadre d'un renouvellement du Label Grand Site de France et au projet SPÔTT.

8-3-5 Comité régional de tourisme

- Transmission de données pour alimenter l'Observatoire du CRT
- Participation aux séminaires organisés.

8-3-6 Offices de tourisme du territoire

- Rencontre des 5 offices de tourisme intercommunaux du territoire afin de les informer de l'évolution de notre site Internet et de notre attente quant à une collaboration via les échanges d'informations.



Renforcer le partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et avec les Chambres des métiers

9-1 Convention avec la Chambre des Métiers avec accompagnement

9-1-1 Accompagner le développement de l'éco-rénovation, de l'éco-construction et la valorisation des savoir-faire et matériaux locaux

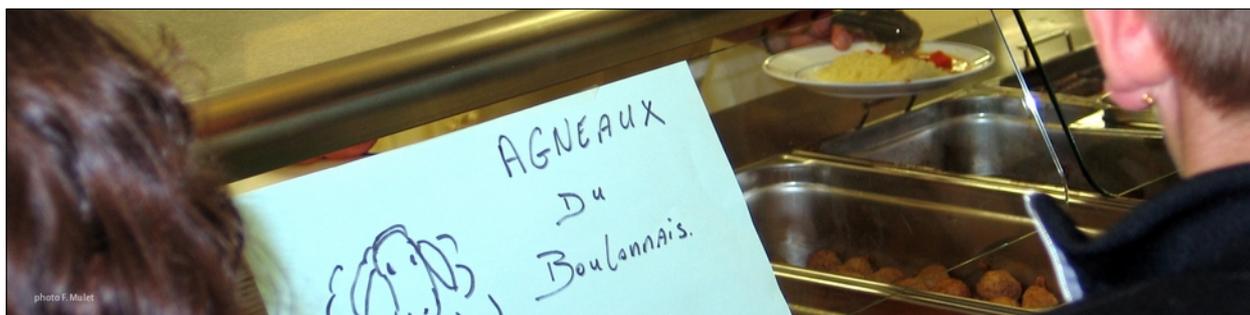
- Formation à l'auto-réhabilitation accompagnée menée en partenariat avec l'ULCO et l'APES et avec lancement de deux chantiers test à Réty et Questrecques. 9 artisans formés.
- Relance du CIP Patrimoine : partenariat avec la Capeb 62, session fin juin. 8 artisans en formation.
- Aide aux marchés publics : appui au syndicat mixte Lys-Audomarois pour l'organisation d'une journée d'information le 11 février à Lumbres.
- Filière terre crue : poursuite de la rédaction du guide de bonnes pratiques torchis et groupe de travail régional animé par le CD22E.
- Brèves de Maisons : 7 mars à Clerques et 21 avril à Bazinghen ; 3 artisans présents.

9-1-2 Accompagner les entreprises vers l'économie de la transition énergétique

- Transition énergétique : création d'une SCIC bois-énergie en partenariat avec Energéthic . Lancement prochain d'un appel à candidature aux artisans chauffagistes.

9-1-3 Valoriser les métiers, les savoir-faire artisanaux et les productions locales

- Promotion : création de pages internet consacrées aux artisans ; compléments en cours.
- Sortie du guide « Les Parcs naturels régionaux du Nord Pas de Calais et l'économie territoriale.
- Fête du Parc 4 septembre à Blendecques. Villages gourmand, village transition énergétique et village artisans et artistes concernés (15 artisans présents). Mise à l'honneur d'artisans.
- Relance de la Marque Parc : décision du comité syndical de mettre en œuvre la nouvelle marque « valeurs parc naturel régional » ; réflexion en cours sur la valorisation de la filière bâti ancien et sur les artisans faïenciers



Développer les démarches agricoles en circuits courts

10-1 Accompagnement de projets collectifs de valorisation des produits agricoles en circuits courts

10-1-1 Filière opération jus de pomme

- Après une première année d'essai, le Parc naturel régional et le Centre Régional de Ressources Génétiques ont poursuivi l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs engagés et volontaires dans la mise en place d'une filière locale de jus de pomme réalisé à partir de vergers hautes tiges de variétés anciennes et pâturés. La production est collective et la vente est organisée en directe sur les fermes en circuit court. Suite à une communication autour de la première production, le groupe est passé de 5 à 10 personnes concernées par cette filière. Parmi ces producteurs de pommes, 7 agriculteurs ont souscrit à la démarche, et la commune de Crémarest avec son verger conservatoire de 3 ha de pommiers et 2 propriétaires de pré-vergers pâturés se sont également associés pour rassembler leur production de fruits. L'intérêt de cette filière repose sur des fruits issus de vergers hautes-tiges pâturés et non traités. Les 10 candidats présentent ces conditions sur leurs parcelles.
- Le Centre Régional de Ressources Génétiques poursuit l'inventaire des arbres des vergers pour déterminer les variétés présentes et orienter le choix des variétés pour la fabrication de jus. Les variétés se doivent de répondre à une qualité de jus.
- Des consignes techniques ont été transmises à tous les candidats à l'opération : choix des variétés, date de récolte, condition de récolte (ramassage ou cueillette), qualité des pommes, condition de stockage. Pour cette organisation, le CRRG a mis à disposition quelques pallox ainsi que le prestataire retenu pour la transformation des fruits en jus.
- Les fruits ont été recueillis par un transformateur à Doudeauville. Prestataire que le Parc naturel régional et le CRRG ont aidé techniquement pour son installation.
- Les candidats se sont donc chargés de la récolte, du transport des fruits (avec une coordination PNR) et de la récupération des bouteilles pleines.
- Au total, 5 pallox de pommes ont été rassemblés, soit 2 240kg de fruits. Et 1 436 litres de jus de pomme ont été réalisés au mois de novembre 2016 avec les quantités livrées. La production est nettement inférieure à l'année 2015 en raison d'un printemps froid et humide.
- Une réunion est envisagée sur le premier trimestre 2017 pour faire le bilan de cette opération, en présence des 10 candidats, du CRRG et du Parc naturel régional. Une réflexion sera abordée sur la valorisation du jus produit, notamment à travers la marque valeurs Parc.
- En perspective, des démarches seront à nouveau entreprises auprès d'autres agriculteurs afin d'élargir le groupe et de rentrer dans une production significative.

10-1-2 Animation du groupe éleveurs du Boulonnais

- L'association a en 2016 concrétisé son projet, l'unité de fabrication devrait être opérationnelle début 2017. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec 2 exploitants de l'association. L'objectif est d'entamer un travail sur une éventuelle Marque Parc dès lors que l'ensemble du processus de mise en œuvre de la nouvelle Marque sera stabilisé.

10-1-3 Animation de l'Association des Éleveurs de Moutons Boulonnais

- En 2016, le Parc a participé aux conseils d'administration de l'association en lien avec un travail de réflexion avec le CRRG sur les perspectives du maintien de la race et la problématique de la gestion des côteaux calcaires. Une étude sera menée par le CRRG en 2017 sur ces 2 sujets intimes liés et débouchera éventuellement sur des actions concrètes en 2018. Une présentation des moutons boulonnais a également été effectuée lors de la fête du Parc.

10-2 Animations pour le suivi du programme de développement de l'agriculture biologique

10-2-1 Le programme de développement de l'agriculture biologique

- Depuis la mise en place en décembre 2014 du comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique sous la présidence de Claire Sonzogni, la dynamique s'est fortement amplifiée sur cette thématique.
- Un programme d'actions concrètes a été mis en œuvre en 2016. Ce programme est réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais, le Gabnor, la FRCuma et Terre de Liens. Il a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et a obtenu un financement de celle-ci à hauteur d'environ 55%. Toutes les actions prévues ont été mise en œuvre. On peut regrouper ces actions à travers les publics cibles.
- Un des résultats directement lié à ce programme réside dans les chiffres de conversion, avec 5 exploitations supplémentaires et près de 250 ha en plus. Plusieurs autres conversions sont en cours ou prévues dès 2017.
- Cette première année de mise en œuvre a permis également de renforcer les liens entre les partenaires sur cette thématique.
- Couplée à la dynamique, un deuxième programme d'actions a été déposé en réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau Artois-Picardie pour les années 2017 et 2018. Globalement identique dans ses actions, ce programme a surtout comme ambition de renforcer encore la présence et les moyens sur le territoire pour répondre à une réelle aspiration au développement de l'agriculture biologique.

10-2-2 Les agriculteurs

- Des portes ouvertes, visites de champ, démonstration de matériel et formation ont été organisés. Environ 130 agriculteurs ont participé à ces différents événements.
- Environ 80 agriculteurs ont été contactés pour être sensibilisés à l'agriculture biologique et mieux connaître les attentes des agriculteurs du territoire sur ce sujet.
- 21 diagnostics et 13 études technico-économiques ont été réalisées par les partenaires, traduisant une réelle dynamique à la conversion.
- Un premier tour de rencontres des principaux opérateurs économiques a permis de mieux cerner les freins et les opportunités concernant les débouchés.
- Enfin, un travail de proximité avec les agriculteurs biologiques a été effectué avec pour objectif de créer une dynamique, plus de cohésion et de faire émerger de nouveaux projets.
- Une plaquette 4 pages a été éditée et diffusée auprès des agriculteurs.
- La Lettre aux agriculteurs n°28, diffusée à tous les agriculteurs du territoire, était consacrée au bilan du programme d'action pour le développement de l'agriculture biologique.

10-2-3 Les élus du territoire

- Un travail spécifique a été mis en place avec les élus des différentes collectivités, chacun en fonction de ses compétences : eau, restauration collective, foncier, développement économique.
- L'ensemble des démarches ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) ont été rencontrés afin d'intégrer des actions en faveur du développement de l'agriculture biologique sur ces territoires.
- 6 ECPI ont également été rencontrés, enfin plusieurs communes ont été consultées sur leur projet de restauration collective.
- Une plaquette de présentation du plan bio à destination des élus a été diffusée.
- Enfin, un forum a été organisé à destination des élus, avec une cinquantaine de participants. Ce travail a permis de faire prendre conscience du rôle à jouer par les collectivités sur le développement de l'agriculture biologique. Des pistes d'actions concrètes ont émergées avec plusieurs collectivités, aux différentes échelles : communes, EPCI ou syndicat d'eau.

10-3 Accompagnement de l'approvisionnement dans la restauration collective par des filières locales

- Dans le cadre du programme de développement de la bio, 4 communes ont été contactées afin de développer ou d'introduire des produits biologiques dans leur restaurant scolaire. Mais aucune d'elles n'a été accompagnée de manière approfondie et régulière sur l'année.
- Deux formations ont été organisées par A PRO BIO pour les chefs de cuisine sur l'introduction de produits biologiques dans les restaurants scolaires :

- Une dans le Boulonnais (8 participants dont 2 élus municipaux, 5 agents communaux travaillant en équipe de restauration et un chef de cuisine de collège)
- Une dans l'Audomarois début juillet sur Saint-Omer (7 participants dont 2 travaillant en lycée, 4 en collège et 1 dans une école communale)
- La chambre d'agriculture a continué son travail d'accompagnement sur l'outil de commande en ligne www.approlocal.fr pour la restauration collective. De nouveaux comptes producteurs et acheteurs sur le territoire du Parc ont été créés.



Favoriser l'émergence de démarches agro-écologiques

11-1 Programme de sensibilisation sur l'agro-écologie pour les agriculteurs

11-1-1 Sensibilisation aux projets agricoles du Parc

- Le Parc a conçu et envoyé 3 « Lettres aux agriculteurs » :
 - En juin, sur la journée de l'herbe organisée le 19 mai et l'agroforesterie
 - En décembre, le programme d'actions sur l'agriculture biologique et les MAEC (2 numéros).

11-1-2 Animation des programmes agro-écologiques

- Le Parc accompagne un groupe de 20 agriculteurs autour de l'agro-écologie, en partenariat avec le CEDAPAS et l'APAD. Le groupe s'est étoffé en 2015 avec un partenariat qui s'est élargi aux agriculteurs de l'APAD. Ce projet rassemble des agriculteurs ayant des systèmes et des pratiques innovants qui souhaitent mutualiser leurs expériences. Trois thèmes ont été choisis par le groupe : l'autonomie alimentaire en élevage, le sol, la biodiversité fonctionnelle. Des binômes référents d'agriculteurs ont été nommés pour chaque thème. Les actions prévues autour de ces thèmes portent sur de la capitalisation, de la formation, de l'expérimentation et de la communication.
- Deux visites d'exploitation d'agriculteurs ont été réalisées permettant ainsi aux nouveaux agriculteurs d'intégrer le fonctionnement du groupe.
- Une journée de formation sur la place de l'humain dans l'exploitation et le changement de pratiques a finalisé un travail entrepris en 2015 et qui a permis au groupe de valider des principes de travail en collectif.
- Une expérimentation sur l'utilisation des copeaux de bois issus de l'entretien des haies, en litière de stabulation, a été lancée sur 3 exploitations ; il s'agit de valoriser le bois de haies, de favoriser l'autonomie et de limiter l'achat de paille sur les fermes laitières. Des premiers résultats sont attendus en 2017. Un travail conséquent s'organise autour de la valorisation de l'arbre en exploitation agricole avec 6 exploitants.
- Un voyage d'études en Normandie-Bretagne a été organisé sur 3 jours en novembre. 10 agriculteurs et 2 techniciens ont participé. Le groupe a été accueilli et guidé par l'Association Terre et Bocage et a pu visiter 6 exploitations dont la ferme de la Vache Heureuse qui a délivré une réelle formation d'agroécologie au groupe. Les thèmes abordés étaient en lien avec les attentes des agriculteurs : autonomie fourragère, vie du sol et semis direct sous couvert adaptation au contexte économique, l'arbre dans l'exploitation, etc.
- Un voyage d'études au centre de recherche agronomique à Stree a été organisé en mai, avec 6 agriculteurs qui y ont participé. Une visite d'exploitation en agriculture biologique a complété le programme de la journée.
- Plusieurs films courts ont été réalisés pour présenter l'agro-écologie et l'agroforesterie en partenariat avec Marc Lefebvre de Guînes. Ces outils serviront lors des animations et seront également valorisés à travers un partenariat avec Solagro qui a gère un site web sur l'agro-écologie : www.osaé.com

- Le Parc, l'APAD et le Cedapas ont participé à la nuit de l'agro-écologie en organisant 3 soirées sur 3 fermes, suivi d'un débat au lycée agricole de Coulogne. Au total une cinquantaine de personnes ont participé à cet évènement sur les différents sites
- Enfin les 3 partenaires ont organisé un temps de 3 jours sur l'agro-écologie du 19 au 21 décembre, avec des temps en salle et des visites de champ. Trois experts ont été mobilisés : Alain Canet, Aubin Lafon et Konrad Schreiber. Plus de 120 personnes ont participé à cet évènement.

11-1-3 Animation des dispositifs agri-environnementaux

• Programmation de la campagne MAEC 2016

- Communication auprès de la presse agricole (Syndicat agricole 18 mars 2016 ; Agriculture horizon, lettre aux agriculteurs du Parc) + relais par les GEDA des réunions
- Un courrier d'invitation individuel a été envoyé aux agriculteurs localisés sur les communes du PAEC du Parc reprenant l'ensemble des réunions organisées sur le territoire. Envoi mars 2016.
- Organisation de réunions d'animation sur le territoire :
 - PAEC PARC :
 - À Le Wast le 22 mars 2016 pour l'ensemble des territoires du PAEC Parc – 6 agriculteurs présents – 1 représentant de la Chambre d'agriculture
 - À Licques pour l'ensemble des territoires du PAEC Parc le 30 mars 2016 – 7 agriculteurs présents
 - À Desvres pour l'ensemble des territoires du PAEC Parc le 31 mars 2016 – 10 agriculteurs présents
 - À Marquise pour l'ensemble des territoires du PAEC Parc le 4 avril 2016 – 10 agriculteurs présents – 2 représentants de divers organismes (CAB et AFA 62)
 - PAEC Calais :
 - À Ardres le 1^{er} avril – 14 agriculteurs présents
 - PAEC Saint-Omer :
 - À la Maison du Marais à Saint-Martin-lez-Tatinghem – le 24 mars 10h – 6 agriculteurs présents - 1 représentant de la Chambre d'agriculture présent
 - À la maison du Papier à Esquerdes le 24 mars à 14h30 – 2 agriculteurs présents - 1 représentant de la Chambre d'agriculture présent
 - Organisation de rendez-vous d'aide au montage des MAEC :
 - Les 10 et 11 mai et les 2, 8 et 9 juin à Le Wast – accompagnement de 40 agriculteurs sur le territoire du Parc
 - Une vingtaine de rendez-vous individuels de recensement des haies sur le terrain
- En parallèle des recensements de haies, explication des cahiers des charges et/ou simulation lors de rencontres individuelles avec 25 agriculteurs intéressés (ensemble du territoire du Parc)

• Bilan des engagements PAEC sur le territoire du Parc :

- BOCAGE (OPB) :
 - 223,12 ha engagés en MAEC Système grandes cultures niveau 2
 - 11,93 ha engagés en MAEC Système polyculture-élevage à dominante élevage - Maintien
 - 88,3 ha engagés en création de parcelles enherbées
 - 26,17 ha engagés en gestion extensive de prairies avec absence totale de fertilisation minérale azotée et organique
 - 1 ha engagés en création de couvert d'intérêt floristique et faunistique
 - HA01 : 9 391 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur deux faces latérales
 - HA 02 : 13 009 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur 1 face latérale
 - HA03 : 1 420 mètres linéaires engagés de haies libres (entretien annuel non autorisé) sur deux faces latérales
 - HA04 : 7 992 mètres linéaires engagés de haies libres (entretien annuel non autorisé) sur 1 face latérale
 - PE02 : 1 mare engagée en entretien de mares et plans d'eau
 - 28 arbres têtards (1 entretien sur 5 ans)
- COTEAUX :
 - 11,03 ha en Entretien et restauration des pelouses calcicoles par pâturage extensif
 - 16,19 ha en Extensification de prairies calcicoles eutrophisées par pâturage extensif
- SLACK :

- 25,17 ha en Maintien de la biodiversité en Slack par le retard de fauche au 15 juin et la remise en état des prairies après inondation
- Marais de Tardinghen :
 - 1,72 ha en Maintien de la biodiversité en Slack par le retard de fauche au 15 juin et la remise en état des prairies après inondation
 - 2,12 ha en Maintien de la biodiversité en Marais de Tardinghen par le retard de fauche au 15 Juin, l'absence totale de fertilisation et la remise en état des prairies après inondation
- **Bilan des engagements MAEC sur le territoire du Parc : PAEC Saint-Omer**
 - BIODIVERSITE (en territoire Parc)
 - 96,9 ha engagés en MAEC Système polyculture-élevage à dominante élevage – Évolution
 - 80,7 ha engagés en MAEC Système polyculture-élevage à dominante élevage - Maintien
 - 25,7 ha engagés en création de parcelles enherbées
 - HA01 : 14 429 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur deux faces latérales
 - HA 02 : 18 591 mètres linéaires engagés de haies (entretien annuel autorisé) sur 1 face latérale
 - HA03 : 2 247 mètres linéaires engagés de haies libres (entretien annuel non autorisé) sur deux faces latérales
 - HA04 : 1 463 mètres linéaires engagés de haies libres (entretien annuel non autorisé) sur 1 face latérale
 - PE02 : 1 mare engagée en entretien de mares et plans d'eau
 - TL05 : 3 997 mètres linéaires engagés de talus enherbés
 - 24 arbres têtards (1 entretien sur 5 ans)
 - EAU POTABLE
 - GC04 : 59,7 ha
 - GC05 : 113,93 ha
 - ZONE HUMIDE
 - FO01 : 2 914 mètres linéaires de fossés
- **Bilan des engagements MAEC sur le territoire du Parc : PAEC du Pays Calaisis**
 - BIODIVERSITE :
 - TL01 : 126 mètres linéaires de talus enherbés
 - HE02 : 1,26 ha en gestion extensive de prairies avec absence totale de fertilisation minérale azotée et organique
 - ZONE HUMIDE
 - FO01 : 1 015 mètres linéaires de fossés engagés

11-2 Accompagnement de démarches individuelles et collectives dans le cadre de dispositifs contractuels

11-2-1 Animation du PRPR (programme de reconquête des paysages ruraux)

- Sur la campagne hivernale 2015-2016, 7 571 plants d'arbres et arbustes champêtres ont été installés avec l'aide du programme de reconquête des Paysages Ruraux. Ces plants correspondent à l'équivalent de 4 km de haies champêtres nouvelles sur le territoire du Parc naturel régional, et à l'implication de 19 agriculteurs conventionnés.
- À ces haies, bandes boisées et alignements d'arbres, s'ajoute l'installation de 67 arbres fruitiers hautes tiges de variétés locales sur 6 vergers familiaux et la restauration de 30 saules têtards, avec l'implication de 9 agriculteurs. Les conditions d'éligibilité de ces opérations reposent sur la vocation agricole des parcelles sur lesquelles se situent les projets d'aménagement.
- De plus, ces plantations ont permis l'intervention pour les plantations de 3 associations de réinsertion sociale (Campagne services, Rivages propres et l'AAEPM).
- Les dossiers de demandes pour ces opérations progressent et répondent à une attente certaine.
- Cependant, la sensibilisation de la profession agricole sur la restauration du bocage n'est pas complètement acquise et nécessite le maintien d'un accompagnement technique et financier sur ces opérations de restauration des éléments du paysage bocager. D'autant plus que plusieurs exploitations agricoles s'orientent sur des pratiques agroécologiques en vue de rendre leur ferme viable et durable, par la réintroduction et la gestion des arbres sur leurs parcelles.

11-2-2 Intégration bâtiments agricoles

- Le Parc a instruit

- 68 demandes de permis de construire de bâtiments agricoles
- Aucun avis d'autorisation ICPE

11-2-3 Animation autour de l'agroforesterie

- Le Parc naturel régional conforte sa mission de sensibilisation et d'expérimentation sur l'agroforesterie auprès de l'enseignement agricole et de structures partenaires :
 - les parcelles agroforestières pilotes suivies par le Parc naturel régional sont inscrites dans le cadre du Projet européen AGFORWARD, dans l'objectif d'établir un programme de recherche et de développement sur l'agroforesterie et l'élevage ; le Parc assure une veille sur les résultats des recherches scientifiques ;
 - Le site vitrine implanté par le Parc naturel régional sur la commune de Belle-et-Houllefort continue d'être suivi et entretenu (taille de formation, remplacement des plants morts, suivi des protections, mesures de croissance, observations), afin de rester un site d'accueil régional des publics intéressés à l'agroforesterie sur prairie.
 - Dans le cadre du Plan Forêt Région, le Parc naturel régional reste animateur de la mesure TO 08.02.01 du PDR (aide à l'installation des systèmes agroforestiers sur terrains agricoles) : 7 dossiers sur l'agroforesterie ont été déposés au 31 mars 2016 et validés, pour une surface cumulée de 18,57 ha (12,48ha sur prairie et 6,09ha sur cultures) ; les sites ont été plantés début 2017. Il s'agit d'une mesure mise en place sur le nouveau programme européen agricole de la période 2015-2020.
 - D'autres contacts pour des nouveaux dossiers de plantations ont été pris à l'automne 2016 pour un dépôt au 31 mars 2017 (7 dossiers en cours) ;
 - De même, dans la continuité des précédentes opérations, le Parc continuera l'expérimentation autour de l'agroforesterie, notamment avec le développement de l'agroécologie, et la sensibilisation auprès de la profession agricole interpellée par la mise en place de sites nouveaux sur le territoire du Parc.
- Le Parc naturel régional poursuit ses travaux sur la préservation et la valorisation des pré-vergers. Il intervient dans la gestion et l'entretien des vergers conservatoires et de collections (Crémarest, Hardingen, ONF, vergers communaux). Avec ce suivi, de nombreuses parcelles constituent aujourd'hui un réservoir de variétés locales, des parcelles de biodiversité, et renforcent le paysage bocager dans lequel ces éléments ont toute leur place. Une étude a été lancée par le Parc naturel régional et partenariat avec le CRRG pour la mise en place de la troisième phase du verger conservatoire du Boulonnais à Crémarest qui attend de voir ses collections de Pruniers et Cerisiers. Ce verger est prévu d'être mis en place fin 2017.
- Enfin, le Parc a été retenu par l'AFAC – Agroforesterie pour être prescripteur sur son territoire dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation agricole sur les haies (BCAE 7). Cela permet à tout agriculteur d'être accompagné par le Parc, en tant qu'organisme prescripteur reconnu, pour tout mouvement de haie encadré par la réglementation agricole.



Initier et mettre en œuvre un programme d'actions prairies

12-1 Animer le programme prairies

- Organisation de la troisième édition des Rendez-vous techniques prairies à Hardingen le 19 Mai chez la famille Guerlain. Journée organisée en partenariat dans le cadre de « Tous Autour de l'herbe ». Démonstration de matériel de gestion de l'herbe, stands techniques. Environ 250 visiteurs. Même site que 2014, faute d'agriculteur d'accord pour recevoir la manifestation et en accord entre les différents partenaires. On a pu remarquer de ce fait une baisse de l'affluence, appuyé par une météo spécifique (beau temps le jour J suite à

une période pluvieuse longue). Nécessité d'organiser des ateliers techniques (type conférence ou table ronde) afin de répondre mieux aux exigences techniques de certains participants.

- Publication et envoi aux 800 éleveurs du parc et 200 partenaires de 2 fiches techniques dans le cadre de « Tous autour de l'herbe » :
 - Témoignage d'un éleveur sur l'affouragement en vert
 - Méteil et après méteil
- Formations :
 - Organisation d'une formation que la thématique de « l'Herbe et la santé animale » avec comme intervenant Monsieur Claude JOLY - VETEL le 12 décembre. – 18 participants : 13 agriculteurs + 1 étudiants + 4 représentants (2 commerciaux aliments/semences et 2 techniciens de coopératives laitières). Une participation intéressante avec des gens à la fois « régulier » Parc et d'autres nouveaux. Accent mis lors de la formation sur le foin séché en grange et les bouchons.
- Rédaction d'une plaquette décrivant la technique du séchage en grange avec le témoignage des 5 agriculteurs du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale équipés distribuée lors de la porte ouverte organisée sur la thématique.
- Organisation d'une porte ouverte le 28 juin sur la double thématique agriculture biologique – séchage en grange à Longueville chez Vincent HAMY à Longueville – 130 participants. Des agriculteurs intéressés par la technique et par le système.

12-2 Réponse à l'appel à projet « LUZ'CO »

- Rencontre des agriculteurs connus intéressés par la démarche du séchage en grange et des légumineuses de manière générale
- Candidature retenue
- Contact téléphonique avec les différents groupes LUZCO national le 18 juillet
- Première réunion du groupe le 19 septembre au soir – 9 présents sur 11 investis dans la démarche
- Rencontre du groupe LUZCO national le 11 octobre à Paris à l'institut de l'élevage avec l'éleveur-référent du groupe (Jean-Martial DUCROQUET).

12-3 Concours prairies fleuries :

- Organisation du concours prairies fleuries les 26 et 27 mai. Tours des parcelles des 9 éleveurs candidats avec le jury. Gagnant : M Florent ENGRAND à Sanghen. Remise des prix en 2 temps : fête du Parc à Blendecques et lors d'une journée spécifique ouvert aux participants, aux autres agriculteurs et avec l'intervention de l'association « Moutons Boulonnais » pour une présentation de la race le 19 juillet.



Renouveler la relation avec les habitants pour plus d'éco-citoyenneté

13-1 Ateliers habitants

13-1-1 Défi familles à énergie positive

- Ce dispositif national, mis en place pour la première fois sur le territoire du Parc et le Pays de Saint-Omer a remporté un grand succès.
- 206 familles réunies dans 26 équipes se sont inscrites au défi.
- Formation des capitaines les 1er et 4 décembre 2015 pour explications sur la saisie des relevés au début et au cours du défi. Distribution de la mallette et explication du fonctionnement de certains appareils notamment le wattmètre.

- Formation des capitaines aux éco-gestes les 12 et 14 janvier 2016
- Création d'une chanson « je n'suis pas une lumière » avec les femmes du centres social Saint-Exupéry de Saint-Omer et avec l'accompagnement de Hervé Demon, auteur compositeur dans le cadre du CLEA.
- Organisation d'une soirée participative réunissant toutes les familles à mi-parcours le 18 mars 2016
- Organisation d'un événement final le 9 juin 2016 à Escœuilles avec tous les participants.
- Les équipes ont en moyenne économisé 9 % d'énergie par rapport à leur consommation de l'an dernier, l'équipe gagnante ayant obtenu 23 % d'économie d'énergie.
- Conférence de presse le 8 septembre 2016 pour lancer la saison 2016-2017 : 6 journaux et radios présents
- Cérémonie de lancement de l'opération pour la deuxième année à Escœuilles le 2 novembre 2016 : environ 150 familles participantes..

13-1-2 Accueil des nouveaux habitants

- Réflexion sur un dispositif à proposer aux communes
- Premières étapes pour la réalisation d'un film de présentation du Parc :
 - 3 journées de prises de vues avec un drone, cet été
 - réunion avec NOP LILLE pour écrire le scénario.

13-1-3 Participation à l'opération nos quartiers d'été du Conseil régional

- Cette année l'opération s'est déroulée au jardin public de Saint-Omer sur le thème de la transition énergétique.
- Le Parc a été partenaire de l'opération et a participé aux réunions de préparation et de bilan.
- le jour J, samedi 27 août, le Parc a tenu un stand ludique à destination des enfants sur le thème des énergies avec un plateau de jeu géant et des questions du jeu « l'eau en question » édité par le Parc.
- Ce fut aussi l'occasion de lancer l'opération défi famille à énergie positive.

13-2 Ambassadeurs du Parc, animation

- Dans le cadre de l'opération Familles à énergie positive, les ambassadeurs du Parc ont mené une animation ambulante à la Fête du parc dans l'objectif de « recruter » des familles pour le défi.

13-3 Animations pédagogiques avec le monde scolaire et périscolaire

13-3-1 Formation des intervenants dans les activités périscolaires et constitution d'un centre de ressources de matériel pédagogique

- Conseils pédagogiques pour les communes d'Hesdigneul les Boulogne, Escœuilles et Surques
- Conseils pédagogiques et prêt de jeux pour Bayenghem les Eperlecques
- La Capelle lès Boulogne : Conseils pédagogiques, prêt de jeux et de documentations auprès des animateurs de La Capelle Loisirs afin de préparer des projets avec les enfants des écoles de le Wast, Belle-et-Houllefort et la Capelle-les-Boulogne.
- Sollicitation de la commune de Houle pour une aide pédagogique fin 2015 qui a abouti à une formation sur « Jeux et créativité sur le patrimoine et l'histoire de la commune » avec 17 animateurs (8 communes concernées).

13-3-2 Opération scolaire fédératrice : Formes et couleurs dans la nature

- Projet pédagogique pour inciter les classes à découvrir leur environnement proche, par différentes approches, scientifiques, philosophiques et artistiques notamment.
- 50 classes se sont inscrites à ce projet pédagogique proposé à toutes les écoles maternelles et primaire du Parc et relayé par l'Éducation nationale.
- le 12 septembre 2016, une journée de formation sur la thématique avec Hervé Brugnot : 33 participants
- le 19 octobre 2016 journée de formation animations dans la nature, formes couleurs et mouvements, pour les enseignants de la circonscription de Saint-Omer 2 : 30 participants
- Rédaction d'un livret pédagogique distribué et envoyé aux participants

13-3-3 Objectif biodiv' avec les centres sociaux

- En partenariat avec le programme objectif biodiv' coordonné par ENRx, le Parc a organisé une formation à l'attention des animateurs des centres sociaux du territoire pour leur faire découvrir des approches sensible et

accessibles à tous de la nature. Cette démarche s'inscrit dans une expérimentation pour sensibiliser à la nature d'autres publics que les scolaires.

- Le 13 septembre, Hervé Brugnot du CPIE du Haut Jura est ainsi intervenu auprès de 10 animateurs de Saint-Omer, et Wimereux. La suite du programme sera d'aménager un coin nature à proximité d'un centre social.
- participation aux commissions objectif biodiversité pour le secondaire

13-3-4 Accompagnement pédagogique réserve de biosphère

- St Omer : Collège de la Morinie 6ème SEGPA
 - Une multitude d'approche pour découvrir le Marais
 - Rencontre avec Jean Robert Dehont début novembre Outils et la vie dans le Marais
 - Réalisation d'une Chanson sur Marie Groëtte avec Hervé Demont dans le Cadre du Cléa (Contrat local d'éducation artistique)
 - Fin avril Sortie Marais avec les Guides Nature et visite de l'atelier des Faiseurs de bateaux avec leurs correspondants de la SEGPA du Collège de WIZERNES
 - Visite de la Maison du Marais (Expo + promenade en Bacove)
 - Les 6ième, se sont aussi penchés sur les formes et les couleurs du marais. Après plusieurs sorties photographiques ils nous ont proposé leur vision du marais au fil des saisons au travers d'une exposition.
 - Nombreuses sorties autour de la Mare pédagogique du collège Pierre Mendès France de Arques encadrées par les enseignants de SVT volontaires
 - Approche Artiste : travail graphique et illustrée avec Odile SANTI Plasticienne, initiation à plusieurs techniques.
 - Illustration de la couverture du carnet d'observation des petites bêtes de la mare.
- 4ème SEGPA
 - Rencontre avec Jean Robert Dehont début novembre Outils et la vie dans le Marais
 - Visite de la CIPEMA en octobre
 - Plusieurs séances de gestes Artistes sur les légendes du Marais avec Sophie Dufouleur dans le Cadre du Cléa de mars à mai
 - Visite du Romelaère animation sensorielle
 - Visite en bateau avec ISNOR
- École Jules Ferry Arques
 - Classe de CE et CM 1 Lauréat des trophées de la réserve de Biosphère
 - Co-animation avec la LPO : Dispenser les conseils et les précautions pour aider les oiseaux l'hiver et les recommandations pour la pose de nichoir. Réalisations de mangeoires et de nichoirs.
 - Animation LPO reconnaissance des oiseaux des jardins.
- École de la Basse Meldyck Arques
 - CE2-CM1-CM2 Projet sur les petites bêtes de la Mare

13-4 Collectes de mémoire et enquêtes ethno

- Suite au travail de collecte de témoignages réalisé sur la Slack, le Parc a édité et inauguré « un carnet de rencontres » intitulé « Basse-vallée de la Slack – Paroles d'habitants ». Livret édité à 1000 ex. Aquarelles réalisées par Pierre Peckeu. Inauguré à CapLand en septembre. Réflexion autour des pistes d'implication des habitants dans la préservation et la valorisation de ce bien commun à l'occasion des comités de pilotage.
- Le travail réalisé sur la Slack a été présenté à l'occasion de la journée d'étude du conseil scientifique « Les relations homme nature », en avril 2016.
- Le Parc a été impliqué dans la rédaction d'une brochure de la collection d'ENRx « Les Parcs et... » sur la thématique des relations hommes nature dans les Parcs. Pour les 4 Pars de la région, 40 témoignages ont été recueillis et analysés par Hélène Melin, ethnologue participant aux travaux du Conseil scientifique.
- Le Parc a accompagné le SMAGEAa dans la première phase d'une enquête sur les perceptions par les habitants des inondations dans le marais audomarois. Une vingtaine d'étudiants de l'Université de Lille 1 a ainsi pu faire un premier travail de recherche et d'entretien afin de mieux cerner la problématique. Des RDV sous forme de « café/goûter-mémoire » ont été organisés afin de rencontrer des profils différents d'acteurs. Cette semaine d'investigation a donné lieu à un rapport et une restitution. Une stagiaire viendra épauler Hélène Melin dans son travail d'analyse ethnologique des données recueillies.

13-5 Fête du Parc

- En 2016 la fête de parc a été accueillie sur la commune de Blendecques , dans le parc de la mairie et sur la place.
- Mise en valeur des arbres remarquables du parc de la mairie.
- Une centaine d'exposants étaient répartie au sein des différents villages présentant les savoir-faire locaux, les races régionales, les produits de terroir, les éco-matériaux, les animations en lien avec les économies d'énergie, les acteurs locaux du développement et du tourisme, des petits concerts (scène du Conseil départemental 62) et des animations pour enfants et parents avec concours sur la découverte de la région (Conseil régional) etc.
- Inauguration en présence de Mme Valérie Létard, première vice-présidente de la Région hauts-de-France.
- 10 à 15 000 visiteurs ont été accueillis malgré les articles de presse dans les semaines précédant la fête concernant la possible annulation pour cause de sécurité.
- Invitation au stationnement sur le parking du centre commercial Auchan à Longuenesse et accès à la Fête par des navettes mises à disposition par la Communauté d'agglomération de Saint-Omer..
- Le volet sécurité de la fête du parc a pris une importance particulière cette année et a nécessité 15 réunions techniques de préparation plus 5 jours sur site et 7 jours de travail cartographique. Mise en place de camions en travers des routes d'accès, de barrages filtrants avec fouille visuelle des sacs par le personnel du Parc.
- Comme chaque année, de nombreuses communes du Parc, nous aident en prêtant le matériel nécessaire au montage de cette manifestation grand public, familiale et gratuite. Sans l'aide des communes du Parc pour le prêt de matériel et l'investissement de la commune accueillante et de l'EPCI, cette manifestation ne serait pas possible.
- Réalisation d'un bilan carbone compensé par la plantation d'une haie.

13-6 Journal des habitants du Parc

- Édition et diffusion à 87 000 exemplaires de deux numéros du *Journal des habitants du Parc*, 16 pages A4. Distribution toutes boîtes et dépôts dans les mairies, hôtels communautaires, offices de tourisme, maisons du département, estaminets-randonnée...
- n°44, printemps-été 2016 ; dossier « jardiner au naturel sans pesticide »
- n°45, automne-hiver 2015 ; dossier « la maladie du frêne » et bons de commande Plantons le décor.
- Préparation du nouveau Journal des habitants : abandon de la diffusion toutes boîtes pour un système d'abonnement gratuit. Mise en place du système d'abonnement sur le site i du Parc. Réflexion sur la création de mini-guides habitants.

13-7 Nouveau site Internet et valorisation de la nouvelle charte (communication)

- Mise en ligne du nouveau site Internet et développement progressif de ses fonctionnalités : pages réservées aux élus, pages marchés publics, utilisation de cartes, médiathèque... Mises à jour très régulières des rubriques « à la une », « Actualités » et « Agenda ».
- Animation de la page Facebook
- Édition de 12 numéros de *l'infolettre du Parc*, lettre électronique envoyée chaque mois. Nettoyage de la liste des abonnés : 2 143 abonnés.
- Publications :
 - invitation aux soirées d'information « redonnez vie à la nuit »
 - invitation au forum des élus pour le développement de l'agriculture biologique
 - invitation à la présentation du livret « Basse-vallée de la Slack : paroles d'habitants »
 - invitation à la clôture du défi familles à énergie positive 15-16
 - invitation aux visites de fermes dans le cadre du programme de développement du bio
 - invitation au rendez-vous technique Prairies
 - invitation aux « Brèves de maison, brèves de comptoir », sous forme de carte postale
 - invitation à l'inauguration des travaux sur le moulin de Zouafques
 - invitation au chantier ARA de Questrecques
 - invitation chantier torchis à Hocquinghen
 - invitation à l'inauguration des aménagements d'un coin nature à l'école Jules-Ferry d'Arques

- invitation à l'inauguration de l'exposition artistique de la maison du Papier
 - invitation à l'inauguration de la fête du Parc
 - édition d'une affiche annonçant le forum de l'habitat groupé participatif à Le Wast.
 - réédition du papier à entête Parc
 - édition d'une affiche pour la Journée mondiale des zones humides
 - édition d'une affiche pour l'opération « marais propre »
 - édition d'une affiche et de flyers pour les Trophées de la réserve de biosphère
 - édition d'un Guide des estaminets-randonnée
 - édition de l'agenda des animations du Parc pour le premier semestre 2016
 - édition de l'agenda des animations du Parc pour le second semestre 2016
 - édition d'un dépliant sur les animations 2017 de la Maison du Papier
 - édition d'une plaquette sur le programme de développement du bio à l'attention des élus
 - édition d'une plaquette sur le programme de développement du bio à l'attention des agriculteurs
 - édition de 5 fiches techniques « Tous autour de l'herbe »
 - édition carnet de témoignages « Basse-vallée de la Slack : paroles d'habitants »
 - édition d'un guide technique sur le séchage en grange
 - édition d'un guide technique « Charte et documents d'urbanisme »
 - édition d'une affiche d'annonce de la fête du Parc
 - édition d'un flyer d'annonce de la fête du Parc
 - édition du passeport/plan de la fête du Parc
 - édition d'un dépliant/affiche sur les familles à énergie positive édition 2016-2017
 - édition d'une affiche sur l'Espace Info Énergie
 - édition d'une affiche sur les formations pour le CIP patrimoine
 - édition d'une affiche sur les Patoisades
 - édition du catalogue 2016 de Plantons le décor
 - édition d'une étiquette pour les productions locales de Jus de pomme
 - édition du calendrier 2017
 - édition de la carte de vœux 2017
 - édition d'un dépliant à destination des communes : « Boîte à outils du Parc pour la reconquête de vos espaces naturels communaux »
 - édition d'une affiche et de flyers sur « le bois, énergie d'avenir »
 - édition de la Lettre aux agriculteurs n°26
 - édition de la Lettre aux agriculteurs n°27
 - édition de la Lettre aux agriculteurs n°28
 - édition de la Lettre aux habitants de la Réserve de biosphère du marais Audomarois
 - édition d'une plaquette sur la biodiversité dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois
 - édition de la lettre Reflets sur la hem n°8
 - édition du Journal des habitants du Parc n°44
 - édition du Journal des habitants du Parc n°45
-
- Conception de panneaux pour le coin nature RTE de Longuenesse, pour le coin nature de Zudausques, pour le verte SNCF réseau de Senninghem.
 - Réalisation d'une exposition 5 bâches sur l'agroforesterie
 - Réalisation d'une nouvelle exposition sur le marais Audomarois
 - Fourniture de sujets et d'articles, suivi de rédaction pour la revue « Parcs » de la fédération des Parcs et pour la lettre d'information interne d'ENRx « le bleu mouton »
 - 61 communiqués et invitations presse.
 - 13 reportages radio télévision.
 - 121 articles de presse recensés.
 - Articles dans un journal national La Maison écologique sur l'expérimentation du Parc autour de l'auto-réhabilitation accompagnée
 - Accueil d'une équipe de journalistes de Maisons et Travaux pour la rédaction d'un dossier complet sur le patrimoine bâti du territoire du Parc.
 - Prises de vue, montage et finalisation du film sur Marc Lefebvre accompagné de trois petits films pour la plateforme Osae.

- Prises de vue par drone pour alimenter le futur film de présentation du Parc.
- Travail sur le scénario et prises de vues pour le film sur l'auto-réhabilitation accompagnée.

13-8 Formation des personnes-relais

- Préparations de séances de créativité pour préparer le programme triennal
- Préparation des réunions pour la charte de l'écotourisme dans le marais
- Octobre : Conseils pédagogiques et formation des enseignants inscrits au Projet « l'expo des p'tites Re-crues » du SMAGEAA 2016 2017
- Novembre : Préparation et animation de la Formation sport, nature et bien être pour les propriétaires de gîtes



Évolution des maisons de Parc

14-2 Montage et réalisation du projet de restructuration de la maison du Parc à Le Wast (Création d'un pôle de références en matière de développement rural durable)

- Sur la base d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) ambitieux en matière environnementale et sociale dans l'objectif d'une réalisation exemplaire, l'appel d'offres a été lancé et les entreprises ont été choisies pour chacun des 17 lots du marché en octobre 2016. Ce sont des entreprises locales, associées, pour certaines d'entr'elles, à des artisans spécialisés dans des travaux plus spécifiques (maçonnerie terre crue, production d'énergies renouvelables, enduits intérieurs à la chaux).
 - Le marché négocié a permis d'avoir accès à des options plus environnementales et novatrices.
 - Des visites seront organisées durant le chantier pour montrer les techniques et matériaux innovants aux entreprises, élus et employés des collectivités, voire aux particuliers.
- Un travail a permis d'approfondir le rôle futur qu'aura cet équipement dans l'accueil et l'appui des acteurs du Parc naturel régional ainsi que le support d'animations pédagogiques sur les thématiques développées dans la charte du Parc.
- Le plan de financement s'est pratiquement stabilisé avec l'appui de la Région en premier lieu, et l'aide financière de l'Europe, de la Région, du Département, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (dans le cadre de bâtiments patrimoniaux dans le périmètre d'un monument historique classé), de l'ADEME (pour l'utilisation de matériaux biosourcés innovants et leur suivi scientifique), et d'une réserve parlementaire.
- Les travaux sont prévus à débiter en juin 2017 pour une durée de 18 à 24 mois.
- Des travaux préparatoires aux futurs aménagements paysagers ont été réalisés par l'équipe technique du Parc durant l'hiver.

14-3 Évolution de la maison du papier

14-3-1 Animation de la maison du papier

- Fréquentation en légère baisse avec 292 groupes (234 ateliers pédagogiques, 13 animations pour les centres de loisirs, 1 atelier spécialisé et 44 visites commentées)
- Programme pour les familles aux vacances de printemps.
- Nouveauté pour les particuliers : des visites animées de la maison du papier à heure fixe

- Exposition : AR(t)BRES Projet Artistique & Environnemental
- Exposition de photographies réalisées dans le cadre d'un atelier de pratiques artistiques par les élèves de Seconde professionnelle de l'institut d'Hazebrouck, Lycée des sciences de la Terre et du Vivant avec l'aide d'Alan Guillou, artiste photographe.
- Le dimanche 22 mai : ouverture de la Maison du papier à l'occasion de la journée européenne des moulins. Atelier création de sculptures en papier, petit format avec Benoît Saison plasticien (50 adultes et 20 enfants)
- Les Expositions de l'été
 - Le collectif d'artistes @art de St Omer, 8 femmes, 8 artistes, 8 univers de papier et de carton. Pour leur deuxième année d'exposition le collectif a joué sur la lumière et la transparence et a illustré le thème des migrants.
 - Benoît Saison, est un artiste plasticien, marionnettiste, basé à Blériot Plage, qui travaille l'univers du papier : Il réalise des sculptures, cherchant à transmettre le mouvement, l'émotion auprès du public et des marionnettes à tiges et à fil, utilisées en spectacle vivant.
 - Les élèves d'arts appliqués du Lycée St Denis de St Omer ont, relevé le défi de la lumière et de la transparence et ont livré leurs visions sur les luminaires en papier et carton toujours surprenantes et de qualités.
 - Inauguration le lundi 27 juin.
- Fête de la science : ouverture le dimanche 16 octobre après-midi.
 - Atelier : Le papier c'est magique (expériences simples, étonnantes et amusantes)
 - Exposition : Les chauves-souris en Nord Pas de Calais + jeu de sensibilisation sur les chauves-souris.
 - 50 personnes (39 adultes et 11 enfants)
- Édition d'un dépliant de présentation des animations pour les groupes de la Maison du papier et diffusion au fichier adresse scolaires et centres de loisirs.

14-3-2 Étude de repositionnement

- Lancement de la troisième phase de l'étude de Maîtres du rêve associé à E2i sur l'approfondissement du scénario d'installation d'un gîte de groupe à thème.
- Parallèlement, étude d'un deuxième scénario : acquisition par la CCPL et installation du SmageAa à l'étage qui reprendrait les animations pédagogiques. Aide de l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer sur la faisabilité architecturale et l'estimation budgétaire des coûts d'aménagement.
- Présentation des deux scénarios au comité de pilotage réuni le 24 mai. Le scénario d'installation d'un gîte de groupe à thème est abandonné.
- Travail avec les services de la CCPL et du SmageAa pour étudier les conditions du transfert.
- Estimation financière de la valeur de la propriété.

14-4 Accompagnement de la maison du cheval Boulonnais et du centre d'interprétation des paysages de La Terre des 2 Caps

14-4-2 Accompagnement du centre d'interprétation des paysages de La Terre des 2 caps

- Intervention à CAPland sur les paysages du grand site et de son arrière-pays pour les enseignants de la circonscription de Marquise.

14-5 Investissements courants

- Acquisition d'une voiture électrique
- Remplacement d'un fourgon.
- Renouvellement de matériel informatique (écrans).



Vers des démarches volontaristes, partenariales pour la préservation du foncier agricole

15-1 Valorisation des expériences et sensibilisation-formation

- Le Parc a organisé des séances de formation /sensibilisation à destination des instructeurs du droit des sols avec comme thème l'enjeu de la gestion raisonnée du foncier agricole : 16 participants (techniciens EPCI/DDTM).
- Intervention au colloque national sur les plantations forestières – novembre 2016 - Paris.
- Intervention à une table ronde – Festival de l'arbre – novembre 2016 - Saint Omer.

15-2 Accompagnement des collectivités sur les projets innovants

- Le Parc accompagne la Communautés de Communes des Trois-Pays sur le Projet de PPEANP.

15-3 Accompagnement des aménagements fonciers

- Le Parc accompagne le projet particulièrement innovant de réglementation des boisements sur cinq communes de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (Saint-Martin-Choquel, Vieil-Moutier, Quesques, Lottinghen, Brunembert).
- Il a participé aux commissions communales d'aménagement foncier et a formulé un avis technique lors de l'enquête publique.



Vers de nouvelles formes urbaines

16-1 Programme d'accompagnement et de sensibilisation des aménageurs et des élus

16-1-1 Organiser le cycle de conférences et de visites

En 2016, le Syndicat Mixte du Parc a organisé

- 1 voyage d'étude d'une journée en Belgique et aux Pays-Bas, projets d'habitat participatif et écoquartiers, 22 participants
- 1 visite à Arques pour des élus et techniciens du Valenciennois - 50 participants
- 1 visite de l'opération de la lisière à Longfossé dans le cadre de l'élaboration de la ZAC de Baincthun, 18 participants, et 1 présentation en salle dans le cadre de la concertation.

- 1 conférence le 3 décembre : « et si la revitalisation des villages passait par d'autres formes de construction : des lieux éphémères ou plus légers ? », 28 participants
- 3 interventions extérieures :
 - Au CEREMA à Arras (revitalisation des centres-bourgs)
 - Au réseau national des collectivités pour l'habitat participatif à Strasbourg, le 1er juin (Habitat participatif en Caps et Marais d'Opale)
 - A la Fédération nationale des PNR de France le 4 novembre (revitalisation des centre-bourgs, patrimoine et culture)
- Il a également participé
 - à la mise à jour par ENRx du Référentiel technique sur le renouvellement urbain en milieu rural
 - au forum de l'habitat de la CASO
 - à une journée technique à Guise sur la revitalisation des villages.
- Il a réalisé des retours d'expérience auprès de différents acteurs (Région, ENRx, Fédération des Parcs, EPCI, étudiants...)

16-1-2 Accompagnement, avis et suivi des projets d'habitat innovant

- En 2016, 18 avis émis : 10 favorables, 5 réservés, 3 défavorables.
- Avis par intercommunalité :
 - CCDS : 4 avis – Samer (2 avis), Quesques, Colembert
 - CCT2C : 10 avis - Marquise (4 avis), Ferques (2 avis), Rinxent, Wissant (2 avis), Audinghen
 - CAB : 1 avis : El de la ZAC de Baincthun
 - CCPL : Lumbres (2 avis), Escœuilles
- Par ailleurs, 6 communes ont été accompagnées :
 - Wavrans-sur-l'Aa - CCPL
 - Desvres (Habiter demain) - CCDS
 - Ferques (RENOUER + la mine) – CCT2C
 - ZAC Baincthun – CAB
 - Menneville
 - Lumbres (étude centre bourg).

16-2 Appels à projets opérations innovantes

16-2-2 Incitation et accompagnement de démarches d'habitat groupé participatif

- L'accompagnement sur l'habitat groupé participatif a rencontré plus de succès auprès des particuliers. Le Parc a accompagné différents groupes dans leur réflexion, avec un prestataire spécialisé (réunions de formation des participants, accompagnement technique vers des scénarios d'aménagement, forum, visite de projet). Des projets sont en cours à Colembert, Wimille et Bazinghen. (CCDS, CAB, CCTD2C)
- Organisation du 2ème forum de l'habitat groupé participatif à Le Wast
- Réalisation de 2 études de faisabilité pour les projets de Bazinghen et Wimille
- Retours d'expérience auprès de différents partenaires (Région, Parcs naturels régionaux, EPCI, étudiants...).

16-2-4 Opération Wavrans Avenir Autrement

- Assistance technique à la commune de Wavrans-sur-l'Aa pour la concrétisation du projet « vers un urbanisme de qualité ». Cette démarche pilote est innovante au niveau régional. Participation active à chaque étape du projet.

16-2-5 Outils SAGE-PLU

- Actualisation d'OSAPi l'outil de déclinaison du SAGE Audomarois dans les PLU(i), suite aux évolutions réglementaires (<http://www.sage-audomarois.com/osapi>).
- Actualisation d'OSAPi l'outil de déclinaison du SAGE Boulonnais dans les PLU(i) suite aux évolutions réglementaires (<http://symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi>)
- Présentation de l'OSAPi audomarois lors de la journée d'information du 13 octobre 2016 « Zones humides, urbanisme et aménagement » organisée par le Forum des Marais Atlantiques



Des aménagements écologiques et paysagers pour tout projet

17-1 Accompagnement de tous les aménageurs

17-1-1 Accompagnement des documents d'urbanisme

- Le Parc naturel régional, en tant que personne publique associée, accompagne l'élaboration des documents d'urbanisme sur son territoire.
 - Dans ce cadre il participe aux comités de pilotage et aux instances de concertation entre l'ensemble des partenaires et contribue techniquement au travers de son implication aux comités techniques qui se réunissent préalablement aux comités de pilotages.
 - Répondant aux ambitions affichées dans sa charte en terme de maîtrise de l'étalement urbain, de développement de projets innovants en matière de nouvelles formes urbaines ou d'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement, le Parc naturel régional propose des outils, des démarches expérimentales afin d'intégrer et décliner réglementairement ces ambitions dans les documents d'urbanisme.
 - Pour répondre à ces objectifs une équipe projet interne a été créée. L'objectif de cette équipe projet est de créer un cadre d'échange au cours de l'élaboration des documents d'urbanisme afin d'apporter une expertise pluridisciplinaire sur les enjeux mis en évidence dans les différents documents et d'amender les projets.
 - Ce cadre permet un renforcement de la prise en compte des fondamentaux du Parc dans les procédures et traduire réglementairement les différentes démarche et actions menées.
- **Communauté d'agglomération du Boulonnais**
 - Le Parc naturel régional a formulé un avis pluridisciplinaire sur le nouveau projet de PLUI arrêté en avril 2016.
 - **Communauté de communes des Trois-Pays**
 - La Communauté de Communes des Trois-Pays a engagé une révision en vue d'intégrer les communes de l'Ardrésis ayant rejoint l'intercommunalité.
 - En partenariat avec la Communauté de communes, le Parc a suivi une étude sur l'intégration du patrimoine bâti traditionnel dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : hiérarchisation et traduction des éléments bâtis repérés ainsi que des prescriptions ou préconisations dans les différentes pièces du PLUI. Étude réalisée par Ad'Auc. Cette étude a été restituée.
 - Le Parc a engagé une démarche en vue d'accompagner les pétitionnaires souhaitant valoriser un patrimoine bâti dans le cadre d'une réhabilitation ; il a fait appel à un architecte qui accompagne la réflexion des particuliers par l'édition de propositions techniques et financières. Une première expérimentation a été engagée sur la commune de Nielles-les-Ardres. 3 études de cas sont en cours de réalisation.
 - **Communauté de communes Desvres-Samer**
 - Le Parc naturel régional participe aux nombreuses réunions techniques et ateliers de concertation engagés par la Communauté de communes.
 - Participation à 30 réunions techniques et ou comités de pilotage.
 - Un atelier spécifique sur le volet patrimonial a été organisé afin de préciser l'ambition des élus en terme de prise en compte et de traduction dans le PLUI et une OAP patrimoine est en cours de rédaction.
 - Un travail est en cours en vue de renforcer le volet environnement et TVB du PLUI. Le Parc rédige une OAP TVB et contribue également à la rédaction du rapport de présentation, du règlement et du zonage sur le volet environnement du PLUI.

- Un accompagnement sur le volet habitat, cadre de vie a été également fait.

- **Communauté de communes du pays de Lumbres**

- Le Parc naturel régional participe aux réunions de diagnostic du PLUI et a contribué à l'élaboration et à l'animation de celles consacrées au volet environnement et énergie.
- Participation à 20 réunions techniques, commissions et/ou comités de pilotage.

- **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer**

- Le Parc naturel régional a participé aux différentes réunions de présentation du zonage aux élus
- Participation à 6 réunions

- **Communauté de communes de la région d'Audruicq**

- Le Parc naturel régional a participé à 2 comités de pilotage.

17-1-2 Accompagnement des projets d'aménagement en amont et avis du syndicat mixte

- 71 avis réseaux électriques sur les communes de : Arques (6), Audinghen (1), Audrehem (1), Audresselles (1), Balinghem (1), Bayenghem-les-Eperlecques (2), Beuvrequen (1), Clerques (1), Colembert (2), Crémarest (2), Dannes (1), Desvres (1), Dohem (2), Escœuilles (1), Guînes (2), Hardinghen (1), Hesdigneul-les-Boulogne (4), Hesdin-l'Abbé (1), Houlle (1), Leubringhen (1), Leulinghem-les-Estrehem (1), Marquise (3), Neufchâtel-Hardelot (2), Pernes-les-Boulogne (1), Pihem (1), Quelmes (1), Saint-Étienne-au-Mont (2), Saint-Martin-lez-Tatinghem (2), Saint-Omer (4), Samer (1), Sangatte (2), Seninghem (1), Senlecques (1), Serques (1), Surques (1), Vieil-Moutier (1), Wierre-Effroy (2), Wimereux (3), Wimille (2), Wissant (1).
- 7 avis émis sur des projets de pylônes de radiotéléphonie traités par l'instance de concertation de radiotéléphonie (ICR) : Louches (1), Recques-sur-Hem (1), Eperlecques (2), Marquise (1), Neufchâtel-Hardelot (1), Senlecques (1).
- 2 dossiers soumis à étude d'impact, sur les communes de : Dohem et Pihem. 4 permis d'aménager sur les communes de : Leulinghem-Bernes, Marquise (2), Samer.
- 15 permis de construire sur les communes de Landrethun-le-Nord (1), Leulinghem-les-Estrehem (4), Longfossé (2), Lumbres (1), Marquise (3) et Samer (4).
- Accompagnement des instructeurs de permis : 1 journée de formation proposée aux instructeurs en septembre 2016, 16 participants.

17-1-3 Accompagnement de l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité

- Le Parc naturel régional élabore des avis sur des demandes d'implantations d'enseignes. 25 avis formulés : Marquise, Guînes (3), Neufchâtel-Hardelot, Saint-Martin-au-Laërt (6), Lumbres, Wimereux (3), Zouafques, Audinghen, Marquise (2), Leubringhen, Blendecques (2), Isques (2), Leulinghem-les-Estrehem.
- 6 conseils téléphoniques ont été assurés.
- Un travail d'accompagnement technique de l'élaboration du RLP de la CASO et de la réflexion en vue de proposer une démarche spécifique sur le périmètre de l'opération Grand Site de France, a été fait.

17-1-4 Actualisation et suivi du plan de paysage du bassin carrier de Marquise

- Suivi de plantation sur la carrière du Boulonnais

17-1-5 Opération Plantons le décor

- 4 421 plants commandés : 3 901 plants d'arbres et arbustes, 520 fruitiers
- Stages de formation : 154 participants, 9 formations. Initiation à la plantation d'arbres et d'arbustes et à la taille des arbres, arbustes et fruitiers, Perfectionnement sur les arbres haute-tige : plantation et taille fruitière, stage de greffe sur table, Perfectionnement sur les arbres basse-tige : plantation et taille fruitière, initiation à la taille des fruitiers palissés (Taille d'hiver), etc.
- 19 conseils à des particuliers sur rendez-vous et plus d'une trentaine de conseils par téléphone et par mails.
- Animations dans le cadre du Festival de l'arbre.
- Animations sur le stand à la fête du Parc .
- Stand à la Fête de la Pomme, à Wismes (2 jours).
- Suivi et entretien des vergers d'Hardinghen et de Crémarest.
- Édition d'un dépliant de promotion de l'opération Plantons le décor. Impression à 5 000 exemplaires.

17-1-7 Conseil aux plantations et valorisation des arbres remarquables

Communauté d'agglomération du Boulonnais

- Conseil et suivi de l'aménagement d'alignements de fruitiers en espalier à Wimille.
- Conseil pour la plantation d'arbres en alignement et en isolé en bordure de rues à La-Capelle-les-Boulogne.
- Conseil sur l'aménagement d'un talus à Isques.

Communauté de communes du Pays de Lumbres

- Conseil pour l'implantation de haies champêtres en entrée de village à Audrehem.
- Conseil pour l'implantation d'un alignement de tilleuls en espalier à Ledinghem.
- Conseil pour l'aménagement d'un verger de maraude à Lumbres.
- Conseil et suivi de l'aménagement d'un pré-verger sur un délaissé communal à Seninghem.
- Conseil sur l'aménagement du centre village de Dohem en partenariat avec le CAUE.
- Suivi des aménagements du site biodiversité à Zudausques (ferme thérapeutique).

Communauté de communes des Trois-Pays

- Avis sur dossier du CAUE sur l'aménagement d'un terrain communal à Hermelinghen.
- Avis en amont de procédure sur les aménagements compensatoires et hydrauliques du projet de remembrement à Licques.
- Démarche de labellisation arbre remarquable de chênes sur terrain privé à Bois-en-Ardres.
- Démarche de labellisation arbre remarquable d'Ormes lisses sur terrain privé à Licques (Ferme d'Audelan).

Communauté d'agglomération de Saint-Omer

- Plan de gestion simplifié y compris propositions de plantations, du jardin public de Saint-Omer.
- Avis sur l'aménagement de l'ancien jardin du prieuré rattaché à l'Office de tourisme du pays de Saint-Omer.
- Conseil sur l'aménagement d'un site biodiversité à Tilques.
- Suivi de l'aménagement du site RTE à Longuenesse.
- Conseil et suivi de la valorisation des arbres du parc de l'hôtel de ville de Blendecques et démarches de labellisation en arbre remarquable de l'ensemble arboré du parc.
- Suivi des aménagements du site biodiversité à Eperlecques.
- Démarche de labellisation arbre remarquable de mûriers sur terrain privé à la Moulinerie du Plouy à Nordausques.
- Démarche de labellisation arbre remarquable d'un Noyer noir au château d'Écou (terrain privé) à Tilques.

Communauté de communes de Desvres-Samer

- Suivi de l'aménagement du site biodiversité à Courset.
- Suivi des aménagements paysagers de la déviation de Le Wast sur la RD127.
- Conseil et suivi des aménagements paysagers (barrières anti-congères) et la résorption de points noirs (arbres dangereux et non adaptés) sur la RN42.
- Conseil et suivi de l'aménagement de la troisième phase du verger conservatoire du Boulonnais à Crémarest (implantation de haies et réflexion sur l'aménagement de la parcelle).
- Conseil et suivi de l'aménagement d'une aire de covoiturage à Desvres-Longfossé avec la CCDS et le Conseil départemental 62.
- Conseil sur l'aménagement du lotissement Eugène Chigot (Habitat du Littoral) à Samer.
- Avis sur l'aménagement paysager d'un immeuble Habitat du Littoral à Desvres.
- Conseil et suivi des aménagements bord de route sur la RD127 (route des Carrières) avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais.
- Accompagnement de la labellisation en arbre remarquable du Hêtre de la forêt domaniale de Desvres sur la commune de Desvres.

Communauté de communes de La Terre des 2 Caps

- Conseil sur l'aménagement paysager de la RD 191 entre le giratoire des Poissonniers et Rouge Bernes à Marquise.

Communauté de communes de la Région d'Audruicq

- Démarche de labellisation arbre remarquable de poiriers en espalier sur la place de Recques-sur-Hem..

Communauté de Communes de Flandre Intérieure

- Conseil sur l'aménagement d'un site de biodiversité à Noordpeene (maison de la Bataille).
- Démarche de labellisation arbre remarquable du Platane de la Bataille à Noordpeene.



Reconnaissance nationale et internationale du marais audomarois

18-1 Développer et animer les partenariats internationaux

- Jumelage Ramsar avec la Plaine de l'Yser : nos amis et voisins du Parc de la Plaine de l'Yser et des Polders, également zone RAMSAR de la plaine de l'Yser sont venus nous rendre visite en avril et participer à une soirée de recensement du Butor étoilé.
- Coopération avec la Réserve de biosphère du Ferlo au Sénégal : face aux difficultés rencontrées au Sénégal comme en France pour mener à bien ce partenariat initié sous la tutelle de nos Régions respectives en 2013 (l'échelon régional au Sénégal a disparu en 2015 et fusion des Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie en 2015), il a été décidé de reporter nos actions de coopération vers une autre Réserve de biosphère.
- Des actions transfrontalières sont engagées avec nos voisins belges flamands sur la thématique environnement et économie avec le centre Vlakwa à Courtrai.
- Projet interreg avec les Réserves de biosphère anglaises (North Devon et Brighton & Lewes Downs) et la Réserve de biosphère des îles et Mer d'Irlande, autour de la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel.



Animer le contrat de marais

19-1 Améliorer la connaissance et la surveillance sur le réseau

19-1-1 Créer un observatoire de suivi à long terme

- La connaissance est la base de tout dispositif d'évaluation digne de ce nom. C'est pourquoi, dès l'origine du groupe de travail marais il a été proposé de constituer progressivement un observatoire qui permettrait de suivre dans le temps l'évolution qualitative du marais audomarois et désormais plus globalement de la Réserve de biosphère. La base de travail qui a été définie dès 2002 est celle de l'occupation du sol. Elle permet de se rendre compte des grandes tendances qui marquent l'évolution du marais. A ce travail réalisé tous les 5 ans sont agglomérées les données relatives à l'agriculture (surfaces occupées, nombre d'exploitants, chiffres

des productions...), à l'habitat humain... cela permet d'avoir une photographie objective de l'évolution du territoire.

- D'autres bilans relatifs à des données de suivi à long terme de la biodiversité sont également produits, soit annuellement, soit tous les cinq ans. Il s'agit pour la plupart, de suivi d'espèces emblématiques du territoire. Ils permettent de prendre du recul sur l'évolution du marais en fournissant des tendances générales.
- Enfin, de façon plus opportuniste, d'autres données sont capitalisées ; niveaux d'eau, pluviométrie, suivis réalisés par d'autres partenaires... leur collecte permet de signaler certains dysfonctionnements ou au contraire des réussites.
- Cette année, c'est sur le marais audomarois que le Conservatoire botanique de Bailleul est venu organiser sa formation interne en phytosociologie. 22 personnes sont venues étudier sur le territoire, sur les thématiques « végétations de zones humides » et « outils et méthodologies du Conservatoire botanique de Bailleul ».

19-1-2 Modéliser la ressource en eau

- Depuis plusieurs années, les habitants et associations locales sollicitent le territoire pour connaître l'état de la qualité de l'eau du marais et sa tendance évolutive, au travers des divers espaces de dialogue qui leur sont dédiés (bilan du GT Marais aux associations, événements sur le territoire, etc.).
- La connaissance de la qualité du marais Audomarois est un enjeu important au vu de sa richesse et des pressions qui s'y exercent. Beaucoup de ressentis existent mais il n'y a pas de réponses scientifiques et objectives globales. Ceci est dû à la complexité du milieu qualifié de boîte noire et à l'absence de protocoles existants sur les milieux stagnants et en particuliers les secteurs de marais.
- De plus, le marais est un milieu fortement anthropisé et divisé en casiers au sein desquels les apports et prélèvements varient. C'est pourquoi, un dispositif simple de mesure de la qualité de l'eau du marais Audomarois n'a, à ce jour, pas pu être mis en place.
- Aussi, afin d'avancer sur cette thématique et en adéquation avec les compétences de la CLE, des réflexions ont été menées afin de lancer une première étape d'acquisition de données.
- Avec l'appui de la Communauté d'Agglomération, du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et du Forum des Marais Atlantiques, la CLE a élaboré un dispositif de campagne de mesures. D'une durée de trois ans, cette campagne exploratoire sur 10 points du marais permettra d'avoir une première image de la qualité du marais et de sa variation saisonnière, afin de proposer ensuite un dispositif allégé de suivi à long-terme. Des études complémentaires (bilan quantitatif, diagnostic des enjeux et pressions) seront nécessaires en parallèle pour pouvoir interpréter les résultats des mesures.
- Le projet a été présenté en CLE et en groupe de travail marais pour valider la démarche.
- Une phase de terrain a permis de définir les sites d'études.
- Une réunion du groupe de travail a été organisée le 6 octobre pour valider le CCTP et le programme de suivi a été présenté au conseil scientifique le 11 octobre.
- Le marché est en cours de finalisation et sera lancé en janvier 2017.

19-1-5 Suivre les indicateurs de pollution

- Ce suivi est à inscrire en lien direct avec l'action SE2 (19-1-2), mais pas seulement. Le nombre d'indicateurs de suivi de pollution est très important et nécessite des moyens conséquents dont nous ne bénéficions pas. Le travail en cours vise principalement à mesurer les pressions qui s'exercent sur le territoire de la zone tampon du marais. La cuvette audomaroise est en effet le réceptacle de nombreuses sources de pollution qui peuvent parfois venir de très loin. Ensuite l'accumulation de ces pressions au sein même du marais peut générer des périodes de crises avec des effets parfois dévastateurs.

19-1-6 Suivre les indicateurs du changement climatique

- Il existe aujourd'hui de très nombreuses sources d'information sur cette thématique. Elles démontrent toutes que le phénomène de réchauffement se poursuit faute de mesures à la hauteur de l'enjeu, de la difficulté à identifier des actions de sensibilisation fortes sans être anxiogènes. Si la grande majorité des décideurs et des citoyens est désormais convaincue de l'existence du phénomène et des risques qu'il fait courir à l'avenir de l'humanité, il semble difficile de réussir à modifier les comportements. Pas facile en effet d'expliquer qu'il est devenu indispensable de consommer moins et mieux.
- Les données météorologiques des stations locales sont collectées et mise en forme. Si elles diffèrent un peu au niveau des résultats, les tendances générales de chacune montrent les mêmes tendances. A savoir une hausse des températures moyennes, des records de température battus chaque année sur un mois ou plusieurs...

- Plusieurs actions initiées par le groupe de travail marais contribuent directement à lutter contre le changement climatique : soutien à la motorisation électrique des moteurs à bateaux des bateliers dans le cadre du programme Leader, promotion et soutien aux productions locales et de saison, conférences...

19-2 Préserver les milieux (ressource en eau et milieux naturels)

19-2-1 Protéger les ressources exploitées et garantir la satisfaction des besoins

- En 2012, la CLE a lancé une étude de prospection sur le territoire du SAGE de l'Audomarois. En effet les acteurs de l'eau du territoire ont exprimé leurs besoins (effectifs ou sécuritaires) pour un total de 9 millions de m³. Un consensus a été exprimé sur la nécessité de réaliser cette étude de prospection d'une manière commune et cohérente afin de satisfaire les attentes en eau de tous les acteurs tout en protégeant les ressources, et le SmageAa a été désigné comme maître d'ouvrage de cette étude.
- Les phases d'études, de travaux et d'analyse ont été finalisées en 2015. Un hydrogéologue agréé a été mandaté en avril 2016 et a rendu un avis technique sur les premiers résultats.
- Cependant d'autres études restent à compléter avant d'envisager les démarches de préfiguration d'exploitation :
 - Études complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels

En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposé est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.

- L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa Elle s'est poursuivie tout au long des travaux de foration et des pompages longue durée.
- L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab. 2 campagnes de prélèvements ont été réalisées en septembre 2014 et en mai 2015. Concernant l'étude hydrobiologique, les résultats de la modélisation via le protocole Estimhab montre en particulier que la diminution de débit de la rivière liée aux prélèvements modélisés induit une diminution de la SPU (surface potentielle utile) pour les différentes espèces de poissons représentatives du cours d'eau. De nouvelles simulations via le modèle Estimhab ont été réalisées en modifiant les scénarios d'exploitation (diminution des volumes globaux et répartition différente sur les forages) pour évaluer la réponse du milieu et des impacts en fonction des volumes prélevés. Une note technique sur les débits critiques et les mesures compensatoire dans le cadre des projets de prospection doit être rédigée par les partenaires techniques début 2017.

- Étude technico-économique

Afin d'avancer sur la question de la faisabilité technique et financière de l'exploitation pour chaque partenaire il a été décidé de mener une étude technico-économique. Cette étude permettra de vérifier si le projet de nouvelle ressource en eau potable sur la zone identifiée est réalisable au regard des choix techniques possibles, des capacités financières des structures parties prenantes et futurs maîtres d'ouvrage mutualisés, des possibilités offertes par le cadre juridique pour le montage de la structure à envisager, des impacts environnementaux, des précautions à prendre et des actions à conduire pour la réussite du projet. Cette étude sera lancée début 2017 via l'entreprise Artélia.

19-2-3 Mener des opérations d'entretien écologique du réseau hydrographique

- La 7e Section des wateringues a anticipé la mise en œuvre du Plan de gestion des wateringues dès le début de l'année 2015. Une convention a été signée en ce sens avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Une assistante d'études consacre ainsi, depuis le mois de juin 2015, une journée par semaine à la réalisation du volet administratif du plan de gestion (DICT/DT, relations partenariales, bilan, conseils et accompagnement des particuliers dans l'élaboration de leur dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau etc). Cette action a été prolongée en 2016 et le saura jusque fin mars 2017, date à laquelle, le poste d'assistant d'études cessera d'exister au Parc. Le plan de gestion devant être suivi, la 7ème section de Wateringues a entamé des démarches auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, en été 2016, afin de subventionner un poste de technicien dont la mission principale sera le suivi de ce plan de gestion.

- Des réunions avec Eden 62 et le CEN 59 ont permis de préparer les chantiers de curage en concertation avec la 7e section ; elles portaient notamment sur zones de dépôt des boues pour préserver les parcelles d'intérêt écologique fort dont ils sont gestionnaires.
- En 2016, comme en 2015, seules les opérations de curages faucardages et débroussaillages ont été réalisées par la 7e section des wateringues. Le faucardage des rivières mobilise 1 ETP de juin à septembre. Aucune restauration de frayère ni de restauration de berge par des techniques végétales n'a été entreprise. Des travaux privés connexes ont été effectués, veillant à l'innocuité des matériaux fournis pour la zone humide. En outre, une dérogation pour des travaux de curages urgents sur la rivière du Morlack à Saint-Momelin a été demandée et approuvée par la DDTM 62.
- Le chef d'équipe de la 7e section a orienté chaque particulier demandeur vers le Parc naturel régional afin qu'il se renseigne sur les démarches éventuelles à entreprendre au titre de la Loi sur l'eau. Un bilan d'activité 2016 de la 7e section plus détaillé devrait être disponible en début d'année 2017.
- Un premier comité de suivi du plan de gestion a été réalisé en décembre 2016. Le but de ce comité est de faire un premier bilan des deux premières années du plan de gestion et d'envisager les perspectives de l'année à suivre.
- Les demandes de conseils et d'assistance des particuliers pour leurs travaux de restauration de berges et entretien des fossés sont beaucoup plus nombreuses depuis la signature de la convention avec le Parc naturel régional.

19-2-4 Élaborer et mettre en œuvre des actions préventives pour les espèces à fort enjeu

- Le 30 mai 2016, dans le cadre de la semaine du développement durable, le Parc, VNF et la CMNF ont mené une opération de nettoyage dans un blockhaus à Eperlecques en vue de son aménagement future pour accueillir des chauves-souris et si possible le Murin des marais.
- Découverte en mars 2016 d'une population de Tritons crêtés sur une propriété de Suez à Houlle.
- Le suivi des nids de ponte de Grands Salmonidés (truites de mer et saumons atlantique) a été effectué cet hiver sur les bassins de la Liane et de la Hem. Les conditions de suivi ont été optimales cette année (niveau d'eau peu élevé et eau très claire) ce qui a permis une bonne exhaustivité des suivis.
- Sur le bassin de la Hem, 28 nids de pontes ont été comptabilisés entre la commune de Zouafques et la commune de Polincove. L'aménagement des ouvrages de Polincove et de Recques-sur-Hem cette année a eu un effet immédiat sur la recolonisation amont pour les géniteurs de Grands Salmonidés, la majorité des nids étant localisé sur la commune de Nordausques. Il semble en revanche qu'il n'y ait pas eu de franchissements généralisés de l'ouvrage du Moulin Leulenne à Tournehem, malgré les épisodes de crue 2016 (aucun nid comptabilisé sur le linéaire amont). Certains nids comptabilisés présentaient des tailles très importantes (plusieurs m²) et pourraient être des nids de saumons atlantique étant donné la présence historique de cette espèce sur la Hem. Des pêches électriques sur certaines frayères (Indice d'Abondance Tacon) seront donc programmées en août/septembre afin de vérifier s'il s'agissait de frayères de saumons.
- Sur les deux bassins, de nombreuses frayères potentielles pour les Grands Salmonidés n'ont pas été colonisées et permettent d'espérer des retours de plus en plus importants dans les années à venir, suite aux travaux de restauration de la continuité écologique. Enfin, de nombreux nids de truites fario ont aussi été observés sur les deux bassins.
- Pour la cinquième année consécutive, le Parc a suivi la migration du Phragmite aquatique sur le marais Audomarois dans la cuvette de Clairmarais. L'augmentation du nombre de captures sur le marais Audomarois est signe de la qualité des milieux qui permettent la migration de cet oiseau (VU sur la liste rouge mondiale des oiseaux menacés de l'UICN), mais il n'en n'est pas moins que l'évolution des populations européenne reste préoccupante pour cette espèce. Le marais Audomarois semble être le 4ème site français par le nombre de captures de l'espèce.
- Le Butor étoilé est suivi depuis 1999 et son retour comme espèce nicheuse du marais Audomarois. Depuis 2008, la population audomaroise s'est stabilisée entre 3 et 5 nicheurs probables. Ce territoire reste le bastion du Nord-Pas de Calais. La présence de cette espèce est très fortement dépendant des niveaux d'eau pour la construction du nid et l'élevage des jeunes. Seule une meilleure gestion des niveaux d'eau pourrait permettre à la population d'augmenter.
- Emblème du Parc depuis 2000, Le Blongios nain n'a cessé de voir ses effectifs chuter. Cette année ne déroge pas à la tendance observée depuis 2012. Cette année reste un record toutefois, avec une seule nidification. Hormis des causes supposées extérieures au territoire, à ce jour rien ne permet d'expliquer cette réalité.
- En 2015, un suivi de l'Aeschna isocèle par le biais d'un protocole STELL a été mis en place. Malheureusement, cette année, le protocole n'a pas été mené à terme. En effet, le développement de nombreux roseaux en bordure directe des fossés ne permettait pas l'accès des secteurs à suivre définis : lors du second passage, il a été remarqué que des passereaux nichaient dans les secteurs, ou à proximité directe, des lieux de prospection.

- Depuis 2012, un SPOL (Suivi Permanent des Oiseaux Locaux) est réalisé sur une propriété privée de Clairmarais. Ce protocole permet de suivre la dynamique d'effectifs de 2 espèces : le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*). Des modèles statistiques permettent d'évaluer la population pour ces 2 espèces sur le lieu de capture. Malheureusement, à la rédaction de ce document les analyses n'ont pas pu être menées.

19-2-5 Suivre et gérer les espèces invasives et/ou envahissantes

- La lutte contre les espèces invasives constitue un enjeu majeur et permanent pour le marais Audomarois. Outre le fait de devoir veiller à éviter/interdire l'introduction de nouvelles espèces animales ou végétales exogènes, il convient de poursuivre les actions de régulation ou d'éradication de celles déjà bien implantées. La sensibilisation des habitants doit également se poursuivre.
- L'arrivée d'espèces présentes sur des territoires voisins (Jussie, Myriophylle du Brésil...) est également particulièrement surveillée. Aujourd'hui, les actions de lutte concernent principalement le Rat musqué, l'Elodée de Nuttall, la Berce du Caucase et le Myriophylle du Brésil qui a été retrouvé dans le marais en saison estivale 2016.

Rats musqués

- Le Parc apporte une assistance technique et administrative au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) de l'Ondatra. Ont ainsi été organisées en 2016 les collectes à la queue bisannuelles et une matinée d'échanges réunissant une quarantaine de piégeurs volontaires. Cette matinée d'échanges vu l'occasion de sensibiliser les piégeurs à la veille contre d'autres espèces invasives notamment végétales. Cette année, une formation à l'agrément de piégeurs dispensée par la Fédération des Chasseurs du Pas de Calais a également été proposée.
- Les piégeurs volontaires du GDON ont capturé, en 2016, 5 382 rats musqués (3 139 queues déposées lors de la collecte de juillet et 2 243 en décembre).
- Les piégeurs professionnels ont capturé 1 468 rats musqués sur la période de 1^{er} janvier au 16 décembre 2016. Les effaroucheurs ont, quant à eux, capturé 225 rats sur la même période. Soit un total de 1 693 rats pour ces deux professions.
- Les GDON du département du Nord ont communiqué leurs résultats au 31 octobre : 340 rats.
- A l'échelle globale du marais ce sont donc au moins 7 415 rats qui ont été capturés.

Cygne tuberculé

- Le Cygne tuberculé est une espèce régulée sur le marais Audomarois depuis 2009. Depuis 2015, elle fait l'objet d'un suivi par le baguage des couples nicheurs, des erratiques (équipés de balises GPS) et des jeunes nés sur le marais. Après 2 ans de suivi par le baguage, les résultats restent partiels et il est trop tôt pour évaluer l'impact de la régulation sur les comportements des oiseaux.
- On peut toutefois, sur la base des 110 oiseaux marqués, dire : 40% des erratiques du marais se sont expatriés ; 60% des juvéniles ont quitté le marais
- Avec l'arrivée de 2 « effaroucheurs » en 2015, 262 interventions d'effarouchement ont été réalisées. Ils ont effarouché 1 075 cygnes (effectifs cumulés) et 78% des interventions ont eu lieu sur le marais communal. Dans 90% des cas, aucun retour de cygne n'est constaté durant la journée, ce qui démontre une certaine efficacité.
- La baisse des effectifs estivaux constatée depuis 2011 se confirme, le nombre de cygnes à la mi-juin 2016 s'élève à 188. Cette baisse, se confirme également pour les effectifs hivernants avec 248 cygnes à la mi-janvier 2016.
- À ce jour, un dossier de reconduction du dispositif est envoyé à la commission faune du CNPN pour obtenir que la régulation du cygne soit reconduite pour 3 ans.

Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)

- Au printemps 2016, un batelier nous avertissait de la présence d'une espèce qu'il n'avait jamais vu sur les secteurs qu'il fréquente. Après expertise, il s'avère que cette espèce est la Myriophylle du Brésil, espèce envahissante qui prospère dans de nombreuses zones humides françaises. La capacité de propagation de cette espèce en fait une des espèces végétales aquatiques les plus dangereuses avec les jussies. 2 interventions avec les agents d'Eden62, ainsi que 3 passages automnaux, ont permis semble-t-il d'éradiquer l'espèce. Il est à noter que des pousses ont été trouvées à 230 m du lieu d'introduction.
- Une information auprès du territoire par voie de presse, ainsi qu'une sensibilisation de revendeurs (espèce en ventre libre dans les animaleries !) ont été faites.

Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisifolia*)

- À notre connaissance, 2016 est la première année de détection de cette espèce. Son caractère invasif est très puissant. Assez peu présente encore dans le Nord-Pas de Calais, son impact sur la biodiversité reste relativement faible. Mais son impact sur la santé n'est pas anodin : en effet cette plante est très allergène et

provoque de nombreux symptômes ; asthme, rhinite, eczéma, urticaire, conjonctivites... C'est une espèce pour laquelle il est nécessaire d'avoir une veille...

Berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum)

- Suivi depuis 2011 sur le marais cette espèce est en voie d'être éradiquée. Les stations les plus denses se trouvent sur les terrains du Conservatoire du littoral, gérés par Eden62, qui gère les peuplements présents. Les rares stations sur propriétés privées n'ont pas été ré-observées en 2016. Il est raisonnable de penser que la pérennité des modes de gestion mis en œuvre actuellement permettra de chasser cette espèce du marais. L'attention portée à cette espèce doit être maintenue.

Laitue d'eau (Pistia stratiotes)

- Cette espèce aquatique ne fait pas partie des espèces envahissantes pour la simple et bonne raison qu'elle est gélique. Toutefois sa multiplication végétative en fait une espèce qui colonise très rapidement les surfaces en eau. A priori, dans la région, le risque d'invasion reste faible, toutefois son introduction sur un étang peut causer certains dégâts sur une année végétative. Il apparaît nécessaire de sensibiliser les habitants sur les espèces exotiques envahissantes.

Herbe de la Pampa (Cortaderia selloana)

- Cette espèce « fleurit » dans les jardins par son côté spectaculaire. Si dans la région son statut n'est pas déclaré envahissant par manque de données, elle l'est en Camargue par exemple. Son implantation incontrôlée dans le marais pourrait dans le futur générer des problèmes

Écrevisses américaines

- Depuis 2013, le Parc a décidé de mettre en place une veille sur les écrevisses du marais. S'il n'existe plus d'écrevisses autochtones (dernière donnée départementale d'Écrevisse à pattes blanches : 1977), il est important de détecter l'arrivée de l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*). Pour ce faire, le Parc a mis en place un protocole, réalisé tous les 2 ans, reposant sur la pose de 13 nasses pendant 1 semaine. Seule l'Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) a été capturée encore cette année : 28 individus.

19-2-6 Coordonner les plans de gestion des aires protégées et espaces naturels sensibles

Bilan des principales actions menées sur la RNR des prairies du Schoubrouck par le CEN

- La Réserve Naturelle Régionale des prairies du Schoubrouck est gérée par le CEN. D'une surface de 10,23 hectares, elle est située sur la commune de Noordpeene. La Réserve est un ensemble de pâtures drainées dans leur partie sud par une série de fossés.
- L'année 2016 marque le renouvellement du plan de gestion ainsi que l'évaluation du précédent plan de gestion 2011-2015.
- Bilan des objectifs à long terme du plan de gestion 2011-2015 :
 - L'objectif de conservation des espèces et des habitats patrimoniaux est globalement atteint,
 - L'objectif d'amélioration des connaissances est satisfaisant pour la flore mais reste mitigé pour la faune. Cependant l'intérêt patrimonial de la RNR est relativement limité pour la faune.
 - L'objectif de valorisation et d'intégration de la RNR à l'échelle du territoire n'est que partiellement atteint car la RNR n'a pas de structure d'accueil du public.
 - Un diagnostic écologique a permis de confirmer la présence de 18 habitats dont 8 d'intérêt patrimonial. Seuls 3 habitats historiquement décrits n'ont pas été revus en 2015. 119 espèces végétales ont été recensées entre 2011 et 2015, 4 n'ont pas été revues dont le Souchet brun, et 11 sont d'intérêt patrimonial comme l'Énanthe aquatique.
- Les objectifs du nouveau plan de gestion 2016-2020 :
 - Restaurer les fonctions hydrauliques (gestion de vannes, suivis limnimétriques etc.)
 - Maintenir les milieux prairiaux, rivulaires et aquatiques (fauche et pâturage extensif)
 - Limiter l'impact des dépôts de boues de curage
 - Maintenir des pratiques agricoles favorables au maintien des milieux et des espèces
 - Améliorer la connaissance de l'utilisation du site ou de l'état des populations de certaines espèces
 - Obtenir un état des lieux de la qualité des fossés
 - Respecter la réglementation en vigueur
 - Appliquer la réglementation et les obligations relatives au classement en RNR.
- Quelques actions de gestion réalisées en 2016 :
 - Entretien d'un panonceau
 - Fauche alternée estivale des berges et export des produits de fauche
 - Réparation des clôtures
 - Entretien et plantation des saules têtards
 - Suivi limnimétrique et piézométrique

- Fauche exportée bisannuelle de la prairie sud et pâturage extensif des prairies nord

Bilan des principales actions entreprises au sein de la RNN des Étangs du Romelaëre et sur les ENS du marais Audomarois

- Depuis la validation du plan de gestion de la RNN des Étangs du Romelaëre en 2015, les actions se multiplient sur le site afin de mettre en œuvre les opérations qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.
- Ainsi, en septembre 2016, Eden 62 a entrepris le curage d'une partie des fossés dans les prairies de Nieurlet et la mise en défens de ces zones de travaux. Durant le mois de novembre, c'est l'entretien de certaines parcelles de roselières et de mégaphorbiaies qui a été réalisé (recépage des ligneux et fauche exportatrice). Au cours de l'hiver, de nombreux travaux seront exécutés comme l'entretien des saules têtards et le confortement des digues brise vagues, le curage et mise en défens de fossés au sein des prairies humides de Nieurlet, l'entretien des roselières et mégaphorbiaies à l'aide du Truxor, l'Entretien de saules têtards
- En 2016, la RNN des Étangs du Romelaëre a été ouverte en totalité. En effet, les derniers travaux de modification du cheminement et de réfection du platelage ont été réalisés en début d'année avant l'ouverture de la réserve au public le 15 mars.
- Les quais des bacs à chaînes ont été intégralement refaits et les bacs à chaîne ont été remplacés afin de permettre aux usagers de traverser le Zieux en toute sécurité.
- Entre le 15 mars et le 19 octobre 2016 (date du dernier relevé de l'écomètre installé à l'entrée du site) la réserve a accueilli près de 47 400 visiteurs soit environ 4 000 de plus qu'en 2015 sur la même période.
- Les visiteurs ont pu profiter pleinement du nouveau parcours sur lequel de nombreux panneaux d'interprétation ont été installés. Ils ont également pu découvrir les nouveaux équipements présents au sein de la grange nature puisque celle-ci a été inaugurée le 7 mai 2016.
- En septembre 2016, en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, nous avons réintroduit une centaine de pieds de ciguë vireuse (*Cicuta virosa*) au sein de la RNN des Étangs du Romelaëre.
 - La Ciguë vireuse (*Cicuta virosa* L.) est menacée de disparition dans toutes les régions françaises où elle est présente. En région Hauts-de-France, elle subsiste uniquement à Clairmarais dans des étangs privés et à Saint-Quentin dans la Réserve naturelle nationale.
 - Dans le cadre de son programme FEDER « Restauration de la flore régionale menacée » (REFORME) soutenu par l'Europe et la région Hauts-de-France, le Conservatoire Botanique de Bailleul a procédé à la réintroduction de pieds de Ciguë vireuse au Romelaëre où l'espèce était observée jusque dans les années 1970. Les graines conservées dans la banque de semences du Conservatoire ont été semées à l'automne 2015. Les plantules obtenues ont été élevées au jardin conservatoire jusqu'à leur plantation dans le marais.
- En ce qui concerne les ENS du marais audomarois, nous avons profité des conditions climatiques favorables de cette fin d'été pour procéder à l'abattage d'une peupleraie présente sur les parcelles départementales du Grand Bagard (Commune de Clairmarais). Ainsi restauré ce secteur va pouvoir de nouveau être géré par pâturage en partenariat avec un éleveur.
- Pour le Marais Ouest, la rédaction du plan de gestion devrait aboutir au cours du premier semestre 2017.
- Enfin, les agents d'Eden 62 présents sur le marais audomarois ont récolté au cours de l'année 2016 près de 7 630 données naturalistes concernant 388 espèces végétales ou animales.

Bilan des principales actions entreprises par le Conservatoire du Littoral

- En 2016, en lien avec la gestion assurée par le syndicat mixte Eden 62, le Conservatoire a réalisé des travaux d'entretien des berges sur ses propriétés afin de rétablir la navigabilité et le bon écoulement des eaux sur le réseau wateringues et de respecter la « servitude wateringues ».
- Les opérations d'abattage avec les associations ont continué et se poursuivent actuellement.

19-2-7 Animer les documents d'objectif Natura 2000

- Dans le cadre de l'animation Natura 2000 auprès des propriétaires privés et des communes, un contrat Natura 2000 a été signé en 2015. Celui-ci a permis la mise en place de travaux chez un propriétaire privé à Clairmarais. Les préconisations de gestion du DOCOB prévoyaient la fauche exportatrice d'une roselière (1500m²) et la création de pentes douces (environ 100m). Les travaux ont duré une semaine au total pour un coût de 2910€ financés à 100% par l'Europe et l'État.
- Le Comité de suivi du site Natura 2000 s'est réuni à la Grange Nature le 04 mai 2016 pour faire un bilan des suivis en cours, des études à mettre en place dans le cadre de l'amélioration de la connaissance sur le territoire.

- L'animateur Natura 2000 a accompagné 3 organisateurs de manifestations sportives dans le cadre de la rédaction des études d'incidences.

19-2-8 Suivre et accompagner les politiques d'acquisition foncière sur les espaces naturels

• Politique foncière du Département du Pas-de-Calais au titre des Espaces Naturels Sensibles

- Le Département est propriétaire d'une superficie de 316 ha 31 a 53 ca dans l'ensemble du marais Audomarois et le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) de 65 ha 09 a 37 ca.
- La gestion de ces terrains est confiée à EDEN 62, en vertu d'une convention de mise à disposition pour les propriétés départementales et d'une convention de gestion pour les propriétés du CELRL.

Actions du Conservatoire du Littoral

- L'année 2016 a été principalement concentrée sur trois projets structurants : la rétrocession des terrains départementaux (ENS) du marais ouest, du Grand Bagard et du Haut Schoubroucq, l'acquisition de la Ferme du Zuydbroucq dite ferme « Lambert » et l'extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur le marais ouest et la cuvette de Clairmarais. Ces projets sont toujours cours et devraient aboutir en début d'année 2017.
- En 2016, cinq ventes, toutes amiables, ont été signées pour une superficie totale de 1 160 738 m². Une servitude de passage a également été signée afin de donner un accès terrestre au secteur de la Bergerie et DARRAS à Saint-Omer sur le marais ouest, permettant d'envisager le retour d'une activité agricole (pâturage ovin et/ou caprin).
- Le Conservatoire est propriétaire de 178 ha sur le marais Audomarois. Ces terrains sont situés sur le marais ouest et sur la Cuvette de Clairmarais. En plus des prises de contact courantes, l'effort de prospection a permis de solliciter plus de 60 propriétaires sur les secteurs des Grandes Pâturettes et des Ziettes à Saint-Omer. Au 1er décembre, 88 ha sont en attente d'une réponse à la sollicitation du Conservatoire (58 dossiers), 5 ha sont en négociation (15 dossiers) et 78 ha sont en cours d'acquisition (5 dossiers).

COMMUNE	ZONE DE PREEMPTION DEPARTEMENTALE	PARCELLES	SUPERFICIE (EN HA)	Décision Conservatoire du Littoral	Date acquisition par le CELRL
SAINT-OMER SALPERWICK	Le Bachelin Tourniquet, le Marais de Salperwick, les Petites Pâturettes	BD 14 AE 19	0,5683	AMIABLE	09/11/2016
SAINT-OMER SALPERWICK		BE 197 et 198 AE 223	0,8243	AMIABLE	21/12/2016
SAINT-OMER		BE 375	0,4069	AMIABLE	23/12/2016
SAINT-OMER		BD 82, 85, 86, 87, 88, 89 et 90	1,774	AMIABLE	26/12/2016
		TOTAL	3,5735		

Actions du Département du Nord au titre de la protection des Espaces Naturels Sensibles

- Le Département a poursuivi au cours de l'année 2016, son action au titre des Espaces Naturels Sensibles, sur les sites ENS du Lac Bleu et des Confins du Bois Royal à Watten et sur le site de l'Argilière de l'Aa à Nieurlet et Saint-Momelin.
- Sur la commune de Watten, le Département du Nord a procédé à la mise en place de clôtures sur des parcelles départementales situées sur les confins du Bois Royal afin de mettre en œuvre un pâturage extensif. Le site du Lac Bleu de Watten est encore fermé au public suite à des effondrements de terrain présentant un danger pour le public fréquentant le site. Celui-ci est depuis interdit au public dans l'attente de trouver des solutions pérennes de réouverture en toute sécurité.
- Pour autant, les actions de gestion écologique ont été menées conformément au plan de gestion du site. À cet effet, l'équipe d'insertion Ecoflandres, composée de 5 personnes et encadrée techniquement par le garde départemental responsable du secteur, a réalisé 90 jours de travail pour le débroussaillage des chemins, le fauchage des prairies, la gestion des roselières et l'entretien des plantations d'essences régionales sur les sites
- Des inventaires naturalistes, notamment concernant la flore, les libellules et les papillons ont été mis en œuvre sur le site du Lac Bleu et le site des Confins du Bois Royal.

- Sur le site du Lac bleu de Watten, les gardes départementaux ont menés, pour la quatrième année consécutive, le protocole de suivi temporel des libellules (STELI). On peut également noter la présence en 2016 de la Couleuvre à collier sur le site.
- Sur le site de l'Argilière de l'Aa, le Département a procédé au remplacement des palissades d'observation de l'avifaune, devenues vieillissantes. Par ailleurs, un chantier Nature avec le lycée agricole de Leffrinckoucke a été mis en œuvre pour débroussailler et ré-ouvrir les berges du petit étang.
- 5 RDV Nature sur le site de l'Argilière de l'Aa ont été réalisés par les gardes départementaux, le CPIE Flandre Maritime, le GON et l'association Yser Houck. Par ailleurs, une sortie commune EDEN 62 -Département du Nord a été réalisée conjointement afin de découvrir les richesses du marais audomarois.

19-2-9 Participer à la mise en œuvre du schéma de la Trame verte et bleue à l'échelle du Pays de Saint-Omer

- Un travail afin de prendre en compte pleinement l'enjeu trame verte et bleue dans le PLUI de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer a été réalisé. L'enjeu est d'identifier certaines zones où les continuités écologiques, liées à une urbanisation, sont à reconquérir.
- Un premier travail d'identification de secteurs stratégiques a été mené en collaboration avec l'agence d'urbanisme avec l'identification de mesures de reconquête. Celui-ci nécessite une seconde phase opérationnelle afin de définir finement les contours de ces mesures.
- Plusieurs dossiers concrets ont vu le jour avec l'AMO du Parc :
- La commune d'Eperlecques, s'est lancée dans l'élaboration d'un plan de gestion différencié et de désherbage à l'échelle des espaces verts de la commune. Cette étude réalisée par le Bureau d'étude Alfa a été financée par la Région et l'Agence de l'eau à hauteur de 80% dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics.
- En parallèle, un coin nature est en train de voir le jour à Eperlecques entre la RD 207 et la rue de bleue maison grâce en partie aux financements de plantations par l'intermédiaire du programme Oxygène du Département du Pas de Calais (arbres fruitiers, arbustes...). Un fossé a été curé et des noues créées.
- À Longuenesse, dans le cadre d'un appel à projet national RTE/fédération des Parcs, 2 ha attenants à un poste électrique ont été aménagés afin de favoriser l'accueil de la biodiversité (mares, haies, tas de bois, saules, têtards...), limiter le coût et le temps d'entretien et accompagner un éleveur local (clôture et pâturage par du mouton boulonnais) et conforter la trame verte.

19-2-10 Sensibiliser à la préservation des paysages du marais et des entités paysagères

- Intervention auprès du Service Départemental de l'Architecture du Pas-de-Calais pour lui demander d'être associé aux demandes d'avis sur le site inscrit des marais du Romelaëre, du Dambricourt et de Booneghem. Un plan de gestion concerté a été rédigé sous l'autorité du Sous-Préfet et des services en 2006 et le Parc a été désigné « gestionnaire » du projet global.
- Le fond d'intervention 2016 a permis de financer la restauration du Bac à chaînes situé à la Canarderie ainsi que le projet de clôture d'un particulier pour préserver les berges de piétinement lié au pâturage.

19-3 Assurer, soutenir et valoriser les usages

19-3-1 Mettre en place une culture du risque

- Le SmageAa accompagne les communes dans la mise en place de leur document d'information sur les risques. C'est à ce titre qu'en 2016, les communes de Bayenghem-lez-Eperlecques, Mentque-Nortbécourt, Noordpeene, St-Martin-lez-Tatinghem et St-Momelin ont mis à disposition de leurs habitants un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).
- Le SmageAa, en partenariat avec le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et l'Université de Lille 1, a lancé en 2016 un projet pour développer la connaissance historique des inondations dans le marais. Des étudiants en sociologie-ethnologie de l'environnement de l'Université de Lille 1 sont venus en avril à la rencontre des audomarois pour débiter l'enquête de terrain.
- Élaboré par l'État, le Plan de Prévention des Risques inondation du marais Audomarois a pour but d'évaluer les zones inondables du marais et y réglementer les futures constructions. Prescrit depuis décembre 2000 pour les communes du Pas-de-Calais et janvier 2001 pour les communes du Nord, le document est actuellement en cours de réalisation. En 2016, le bureau d'études mandaté sur le projet a identifié la méthodologie de détermination des phénomènes d'inondation ainsi que celle du recensement des enjeux.
- En partenariat avec la CASO, le SmageAa porte un programme de travaux pour réduire le risque d'inondation sur la commune de Blendecques. L'année 2016 a permis d'achever la conception des aménagements et

d'obtenir le label « Plan de Submersion Rapide » (garantissant une subvention de l'État à hauteur d'un million d'euros pour la création d'un nouveau système d'endiguement).

19-3-2 Gérer les déchets

- Depuis 2015, l'opération « Marais propre » s'est élargit à l'ensemble des communes de la Réserve de biosphère et aux nouvelles communes en vallée de la Hem de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer. Elle est ainsi devenue « Villages et Marais Propres ». En 2016 encore l'opération a été un réel succès et de nouvelles communes ont rejoints l'opération : Bayenghem-lès-Eperlecques, Campagne-lès-Wardrecques, Helfaut et Zouafques. Aujourd'hui ce sont 19 communes qui se sont engagées dans villages et marais propres.
- 528 bénévoles ont ainsi participé au nettoyage de leur territoire, villages, campagnes et marais, et près de 9,7 tonnes de déchets ont été ramassées.
- Comme en 2014 et 2015, l'implication des jeunes fut forte grâce à l'implication du CFA du Doulac, de la Mission locale de l'arrondissement de Saint-Omer, des collèges de la Morinie et Blaise Pascal et de l'école de Noordpeene. « Villages et Marais Propres », qui se déroule chaque année au mois de mars, est en effet l'occasion de les sensibiliser à la protection de l'environnement et des paysages.
- L'organisation est coordonnée par le Parc naturel régional et la Communauté d'agglomération. Les partenaires de 2015 ont renouvelé leur soutien en 2016 : Astradec en mettant à disposition des bennes de récupération des déchets et en assurant leur tri et leur gestion, Auchan en fournissant les boissons du pot offert aux bénévoles de clôture de l'opération, la Lyonnaise des Eaux et la Société des Eaux de Saint-Omer ont permis, quant à eux, de financer une partie du matériel mis à disposition des bénévoles (gants et sacs) et ainsi de poursuivre l'étendu de Villages et Marais Propres en dehors du marais.

19-3-3 Développer les pistes cyclables, les liaisons douces entre les communes du marais

- Chemin de Drome. Bocage Paysage réalise en 2016 une étude de faisabilité sur le réaménagement du chemin de Drome et de ces connexions. En 2016 et les membres des comités de pilotage ont validés :
 - Le diagnostic du chemin (environnementaux, agricoles, touristiques, hydrauliques, historiques, état des ouvrages, etc.) ;
 - Les tracés et solutions d'aménagement de ce chemin ;
 - Des propositions de chiffrages suivant les séquences du chemin ;
 - Le portage foncier par le Conservatoire du Littoral sur son secteur d'intervention.
- Sentier du Lansbergue : le balisage complet du sentier (7km) a été réalisé en novembre et permet aux visiteurs de ne plus se perdre en réalisant la boucle.
- Sentier de Booneghem : malgré plusieurs réunions locales et sur le terrain, à ce jour le projet de restauration du sentier n'a pas évolué du fait que l'un des propriétaires refuse de rétrocéder l'emprise du chemin à la Commune de Nieurlet. Pour faciliter une gestion globale, il a été proposé aux différents propriétaires concernés de céder une bande de 6m le long de la rivière de Booneghem correspondant à la servitude wateringues. Cette cession aurait permis à la commune d'envisager les travaux de mise ne sécurité du chemin.
- Sentier du Moulin Rouge / du Colmour : plusieurs discussions ont eu lieu avec les 3 propriétaires qui permettraient de donner un accès entre la Canarderie et le canal à Grand gabarit, ce qui autoriserait les randonneurs à venir de Saint-Omer à pied jusque Clairmarais sans emprunter la route départementale. Le dossier est bien avancé, mais il reste à formaliser les conditions d'accès des visiteurs.
- Sentiers cyclos au départ de l'Office de Tourisme de Pôle : cet été, en association avec l'OTP et le Pays d'Art et d'Histoire, nous avons travaillé à l'identification de deux sentiers cyclos ou piétonnier au départ de l'Office de Tourisme. Ils font 8 et 17 km et vont au plus loin emprunter le bac à chaînes sur Serques pour rejoindre Saint-Omer par le sentier du Lansbergue. Ces deux sentiers ont été balisés en novembre et une application téléphonique permet d'accéder à des informations historiques le long du sentier.

19-3-5 Élaborer un projet de territoire global pour l'agriculture

- Un programme d'action a été construit par les acteurs locaux pour les agriculteurs du marais Audomarois. Intitulé Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) et financé en majeure partie par l'Agence de l'Eau Artois Picardie (70%), il permettra d'acquérir des connaissances sur le milieu humide afin d'optimiser des pratiques agricoles tout en réduisant les impacts sur les milieux.
- Les premières actions du PMAZH ont été initiées en 2016 : suivi de l'activité des sols, suivi du niveau d'eau dans 3 casiers maraîchers et formation des vétérinaires à la gestion du parasitisme sur bovins, lancement des suivis techniques chez les agriculteurs (éleveurs et maraîchers).

- Le PMAZH permettra à termes la constitution d'un groupe de réflexion sur l'activité agricole locale. Il est également un levier technique pour approfondir et tester des solutions aux problématiques locales de l'agriculture en milieux humides.

19-3-6 Accompagner les politiques d'intervention foncière en faveur de la profession agricole

Intervention foncière du Conservatoire du Littoral

- Concernant l'intervention foncière en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides en 2016, des prospections ont été réalisées sur le secteur du Youck à Serques sur un ensemble de 16 ha (23 propriétaires).
- L'un des projets majeurs de l'établissement sur le marais audomarois est l'acquisition de la ferme du Zuydbroucq, dite ferme « Lambert », propriété d'une superficie de 112 ha sur la commune de Clairmarais. Cette acquisition a été signée en décembre 2016. Des études hydrologique, topologique, agronomique, et écologique seront réalisées en 2017. Un diagnostic du site sera réalisé par la suite par le PNR Caps et Marais d'Opale, la CASO et le Conservatoire. Un comité consultatif de gestion sera constitué afin de détailler les objectifs et les actions à mener sur ce site en se basant sur les trois piliers de cette intervention à savoir : un projet agricole durable, une préservation de la zone humide et une valorisation éco-touristique intégrée. Ce comité associera les élus locaux, la Chambre d'Agriculture, le Département du Pas-de-Calais, le syndicat mixte Eden 62, la Région Haut-de-France, la Fédération de Chasseur, la 7e section des Wateringues, etc. La principale action envisagée est de permettre l'installation d'un agriculteur afin de perpétuer la vocation agricole de la ferme.
- Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des ENS du marais audomarois, une réflexion est en cours afin d'envisager un partenariat avec un élevage ovin ou caprin sur certains secteurs pour continuer le pâturage assuré par le troupeau du syndicat mixte Eden62.

La réglementation des boisements

- La composition de la commission communale d'aménagement foncier a été récemment définie et la commission va se réunir prochainement.

19-3-7 Assurer la préservation environnementale des prairies

- Une animation spécifique a été mise en place lors de la constitution des dossiers de MAEC, notamment sur les prairies. Plusieurs dossiers de contractualisation ont été déposés : ils visent à :
 - remettre en prairies des terres cultivées ;
 - pérenniser un système herbager ;
 - zéro fertilisation sur prairies
- Par ailleurs, la réglementation boisement pilotée par le Conseil Départemental (cf. Autres missions « Le Schéma Directeur Agri-Environnemental ») se poursuit. Elle devrait permettre de limiter voire interdire les boisements sur certaines prairies à haute valeur environnementale. Une difficulté est apparue avec la non-désignation des représentants de la propriété forestière privée, ce qui empêche les commissions communales de se réunir.
- Dans le cadre du PMAZH du Marais Audomarois, plusieurs actions ont débuté cette année dont les suivis prophylactiques des troupeaux par les vétérinaires.
- Participation au groupe de travail « Agriculture » du Groupe de travail National sur les « Milieux Humides ».
- Contribution à la définition de la lettre de mission du CGEDD/CGAAER sur la préservation des territoires d'élevage en milieu humide.
- Sous couvert de l'association RAMSAR France, une action de portée nationale a été initiée en 2016 afin de décliner une mesure en faveur de l'élevage en zones humides. Le projet proposé est commun à l'ensemble des sites Ramsar. Il se base sur le fait que le caractère de zone humide est indiscutable puisque celles-ci ont été reconnues comme étant de valeur internationale. Au total ce sont 138 000 hectares issus de 22 zones Ramsar possédant des prairies humides qui pourraient en bénéficier. Dans un souci d'harmonisation il a été proposé que l'ISZH soit d'un montant de 150€/ha et qu'elle soit cumulable avec les MAE. Si elle voyait le jour, cette mesure aurait un coût global de 21 millions d'€ à comparer aux 928 millions d'€ que coûte l'ICHN Montagne. L'ensemble des parlementaires de l'Audomarois ont relayé cette proposition aux ministres de l'Agriculture et de l'Environnement, l'ensemble des maires du marais et des structures locales concernées ont eux aussi été sollicité pour accompagner la démarche et pousser cette demande.

19-3-8 Développer et animer des dispositifs contractuels agri-environnementaux pour les exploitants agricoles

- L'animation du dispositif Mesures Agri Environnementales et Climatiques (MAEC) a permis le montage à l'échelle du Pays de Saint Omer de 24 dossiers dont 1 marais.

- Le document cadre Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) pour la période 2017-2020 a été rédigé courant 2016 par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Saint Omer-Flandre Intérieure (AUDRSO-FI) et est porté par le Syndicat Mixte Lys Audomarois. Les animateurs des MAEC ont contribué à la rédaction de ce document. Localement sur le marais, les mesures proposées sont sensiblement les mêmes : entretien des haies bocagères, entretien des fossés, entretien des arbres têtard, zéro fertilisation sur prairies, remise en prairies de terres arables, etc.

19-3-9 Accompagner et répondre aux demandes sur les pratiques agricoles, les nouvelles filières et la gestion de l'espace rural

- Le PMAZH (décrit en AH05 – projet de territoire global pour l'agriculture) s'attache pour partie à engager des réflexions sur l'impact des pratiques agricoles sur les milieux. La connaissance plus fine des milieux en termes agronomiques, écologiques et environnementaux permettra d'optimiser ces pratiques agricoles.
- Un voyage d'études organisé par le Forum des Marais Atlantique en septembre 2016 a permis de faire découvrir les marais de l'ouest et leurs problématiques à 15 agriculteurs du bassin Artois Picardie. 2 agriculteurs du marais Audomarois étaient présents. Localement, ces deux agriculteurs souhaitent mettre en œuvre des initiatives vues ailleurs : constitution d'un groupe d'éleveurs, valeur des prairies, gestion du parasitisme, etc.

19-3-10 Définir un schéma de fréquentation touristique pour un accueil et une découverte du marais compatibles avec la préservation du site et des usages

- Le marais a toujours bénéficié d'une forte fréquentation en période estivale. Les tendances actuelles vont vers une plus large période de fréquentation. Les visiteurs n'hésitent pas à venir randonner à l'automne ou au début du printemps. Il semble également que la fréquentation ne se limite pas aux bateliers ou à la réserve naturelle des étangs du Romelaëre, mais qu'elle soit bien plus large. Sur la réserve de biosphère ce sont d'après divers études et comptages, pas loin de 800 000 visiteurs qui ont pu être dénombrés. Ce chiffre qui peut paraître très important doit être relativisé puisqu'il correspond à une moyenne journalière de 2 200 personnes par jour, avec il est vrai des périodes de forte affluence. Afin de mieux analyser les flux de visiteurs pour améliorer l'accueil et la répartition de ces derniers, il a été proposé de réaliser un schéma d'interprétation et d'accueil. Ce dernier n'est pas un plan de développement, il vise à décrire quelles sont les conditions à réunir pour amener nos visiteurs à rester plus longtemps sur site, à diversifier l'offre de découverte et en particulier celle liée à la randonnée mais aussi de garantir durablement le bien vivre ensemble. Une étape essentielle de ce travail est celle de la quantification des visiteurs qui fréquentent nos chemins tout au long de l'année.
- Le programme INTERREG « BCHAT ». Depuis décembre 2014, le territoire travaille à la construction d'un projet de coopération européenne, dans le but de trouver des financements pour les actions prévues dans le contrat de marais pour 3 ans.
- Un premier projet, VIBES, pour « Viable Infrastructure Bleu for Ecosystem Services » a été déposé et visait à démontrer comment les services écosystémiques peuvent être optimisés pour ou par les infrastructures bleues dans 4 zones désignées à l'échelle européenne. Ce projet n'a pas été retenu en phase 1 par la commission européenne.
- Suite à ce refus, les 4 Réserves de biosphères ont décidé de poursuivre la collaboration et de travailler ensemble sur un nouveau projet, BCHAT :
 - North Devon Biosphere Reserve
 - Brighton & Lewes Downs Biosphere Reserve
 - Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Irlande
 - Réserve de biosphère du marais Audomarois

19-3-11 Développer un tourisme respectueux

- L'Office de Tourisme de la région de Saint-Omer est l'un des premiers signataires de la charte des éco-acteurs. Dans ce cadre, le jardin de l'OT deviendra prochainement refuge LPO. Des informations concernant la démarche d'éco tourisme sont à la disposition de nos visiteurs (manifestation, engagement de l'OT et des visiteurs affichés à l'accueil...)
- **La charte des éco-acteurs de la Réserve de biosphère.**
- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a souhaité, dans le cadre de l'animation de la Réserve de biosphère du marais Audomarois, lancer son premier réseau d'éco-acteurs. Pour cela, Annabelle FINCK, étudiante en 2ème année de master, est venue sur le territoire réaliser son stage de fin d'étude. Durant 6 mois, elle a rencontré les acteurs du tourisme et a travaillé avec eux sur l'élaboration de la charte et la mise en place du réseau des éco-acteurs.

- Cette démarche élaborée par le réseau des Réserves françaises a pour but de mettre en avant des acteurs, qui à travers leurs activités, participent à la protection et à la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la Réserve de biosphère ainsi qu'au développement social et économique du territoire.
- Le 4 septembre, lors de l'inauguration de la fête du Parc, 4 des 5 premiers éco-acteurs sont venus signer, la convention officialisant leur adhésion à la charte des éco-acteurs de la Réserve de biosphère du marais Audomarois.
- Ces premiers éco-acteurs se sont par exemple engagés à repenser l'aménagement de leurs espaces verts pour y favoriser la biodiversité, à valoriser le patrimoine historique à travers la création de spectacles ou encore à organiser des sorties nature avec des personnes malades.
- Cet hiver, le réseau s'est élargi et la première réunion de formation a eu pour sujet le programme MAB de l'UNESCO.
- **La stratégie LEADER**
- La Stratégie Locale de Développement du Pays de Saint-Omer (stratégie LEADER) fixe pour objectif le développement de l'écotourisme au sein du Marais Audomarois. A ce titre, une enveloppe de 110 000 euros est prévue afin de soutenir des projets visant à réduire l'impact des activités touristiques sur la zone humide. Sont particulièrement ciblés les projets de motorisation électrique et de sonorisation des bateaux utilisés dans le cadre d'une activité de batellerie professionnelle.
- Actuellement deux bateliers ont sollicité le programme LEADER pour motoriser et/ou sonoriser leur flotte représentant au total environ 50 embarcations. La participation d'un cofinancier public national étant obligatoire à tout projet LEADER porté par un privé, la Communauté d'Agglomération a souhaité mettre en place un régime d'aide permettant de soutenir l'acquisition de moteurs électriques et/ou de matériels de sonorisation adaptés au milieu. Ce dispositif permettra d'apporter une participation de l'intercommunalité équivalente à l'investissement engagé par le porteur de projet et ce dans la limite de 2 000 euros par bateau. Enfin, considéré comme une aide aux entreprises, ce régime d'aide fait l'objet d'une sollicitation de la Région, compétente en matière économique, afin de connaître les modalités de mise en place d'un tel dispositif.

19-3-12 Valoriser les thématiques industrielles, le patrimoine de fond de vallée

- Coordination de la 1^{ère} journée des moulins de l'Audomarois, à Mentque-Nortbécourt (20, 21 et 22 mai), avec la participation de la CASO, de l'AUD et du PAH, du Musée Sandelin, de l'ARAM. Environ 400 participants répartis dans les activités proposées.
 - Organisation de la conférence sur les moulins de l'Audomarois donnée par l'Association Régionale des Amis des Moulins
 - Organisation de randonnées de découverte du patrimoine molinologique du territoire pédestre et vélo ;
 - Mise en place d'un projet lié au CLEA porté par la CASO : création d'un geste artistique avec les enfants de l'école de Mentque-Nortbécourt avec la comédienne Sophie Dufouleur ;
 - Ouverture de moulins pour l'occasion ;
 - Exposition hors les murs du musée Sandelin ; l'exposition sur l'histoire des moulins réalisée par le Comité d'Histoire du Haut-Pays ;
 - Mise en place de navette pour accéder au site et la communication ont été entièrement pris en charge par la CASO
- Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CASO, le Pays d'art et d'histoire (Pah) suite au travail de signalement du patrimoine a réalisé pour chaque commune une synthèse historique de l'évolution de la trame communale, une synthèse patrimoniale et en accord avec le PADD a déterminé les enjeux patrimoniaux.
- Le Pah accompagne la commune d'Arques sur le projet de restauration et de transformation en centre d'interprétation de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes.
- Le Pah travaille à la mise en œuvre d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), porte d'entrée des visiteurs pour la compréhension du territoire.
- Mémoire industrielle. Cette thématique a principalement été abordée par le biais des moulins qu'il s'agisse de leur activité spécifique : le papier à Blendecques (l'atelier Archipat « Blendecques au temps de l'aventure industrielle », 3 participants) et à Hallines (47 élèves) ou qu'il s'agisse de valoriser des moulins acquis par la CASO comme à Nortbécourt avec un projet dans le cadre du CLEA (56 élèves) et à Tournehem lors de la fête de la Science (126 élèves).
- Le marais. Différentes actions ont été menées pour la valorisation du marais dont certaines en partenariat : avec Eden 62 (atelier Archipat sur la découverte du marais notamment à Salperwick, 12 personnes), avec Rémi Colin (atelier Archipat « les petits faiseurs de bateau », 24 personnes), avec le PNR (balade contée « Shakespeare dans le marais », 40 personnes) et la Maison du marais dans le cadre d'un atelier Archipat (3

personnes) et d'une contribution à l'exposition sur le Bestiaire (projet avec la maison des quartiers Laënnec-Esplanade : 10 participants).

- Patrimoine de fond de vallée. Le patrimoine de fond de vallée a été abordé lors d'ateliers sur le torchis réalisés à Tournehem-sur-la-Hem (19 participants).

19-3-13 Sauvegarder le patrimoine immatériel et promouvoir les savoir faire

- Le syndicat mixte du Parc organise sur son territoire de nombreuses actions de préservation et de transmission des savoir-faire, notamment ceux liés aux bâtis traditionnels. Il organise régulièrement et en partenariat avec d'autres associations des stages de découverte des bonnes techniques d'entretien liées à ces bâtis, notamment le torchis ; propose des soirées dans les cafés pour échanger sur les bonnes pratiques liées au patrimoine ; répond aux demandes des particuliers et élus ; etc.
- Un nouveau dispositif est également testé sur la CASO : l'Autoréhabilitation accompagnée. Expérimenté par le Parc sur 2 chantiers, celui-ci a vocation à s'étendre. Ainsi, le Parc et la CASO ont signé une convention de partenariat afin de suivre 3 chantiers en Autoréhabilitation accompagnée. Des premiers contacts avec des propriétaires sur Serques ont eu lieu. Dans ce cadre, une formation a été proposée aux artisans de l'Audomarois afin de les former à ce nouveau métier, celui d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Privée, puisque dans le cadre de ce dispositif, les propriétaires et l'artisan travaillent de concert à l'amélioration énergétique d'un bien. L'artisan devient l'accompagnateur qualifié de certains travaux.
- A Zouafques, le syndicat mixte du Parc a été sollicité pour donner un conseil en restauration et rénovation énergétique d'une ferme à pans de bois torchis.
- Le Pah a mené un travail de recherche et valorisation sur la mémoire de la présence des armées britanniques en 1914-18 sur le territoire. Les recherches ont permis de localiser les lieux utilisés dans le marais et les communes de la CASO. Elles ont donné lieu à la réalisation d'une application comprenant 3 circuits (en 3 langues : F, GB, NL). Chacun comporte de 12 à 15 étapes, est scénarisé et présente des photographies et films du territoire il y a 100 ans. Il propose aussi à chaque étape un contenu jeune public et un volet plus érudit. L'application est disponible gratuitement sur google play et App Store. Une version PC a également été développée pour les scolaires.

19-3-14 Promouvoir les savoir faire agricoles locaux et le patrimoine génétique lié à l'activité maraîchère IGP carotte de Tilques

- Création de l'association des producteurs de carottes de Tilques. Ce légume emblématique des communes du marais ouest (il n'est pas produit sur des parcelles de marais) était déjà « Marque Parc » depuis de nombreuses années. Cette année les 7 irréductibles producteurs de « la géante de Tilques à collet vert » se sont constitués en association pour d'une part envisager d'obtenir une Identification Géographique Protégée (IGP) et par effet collatéral se réserver le périmètre de production historique de la carotte et sa dénomination. Ainsi, seuls les 7 derniers producteurs de carotte de Tilques et ceux qui les rejoindraient pourront appeler leurs carottes « Carottes de Tilques ». La procédure est relativement longue, cinq ans, mais le jeu en vaut la chandelle.
- Relance de la « Marque Parc » sous le nom « valeurs du Parc naturel régional » pour l'endive de pleine terre, l'artichaut Gros vert de Laon, la carotte de Tilques et le Batistin.

potager conservatoire

- Un programme européen de coopération transfrontalière avec 3 autres Réserves de biosphère a été déposé en octobre 2016. Une des actions du projet vise à financer la mise en place d'un potager conservatoire à la maison du marais, lieu où seraient exposés telle une vitrine potagère, les variétés légumières emblématiques du marais et de la Région.

la marque « Valeurs Parc »

- En juin 2016, la fédération des Parcs naturels régionaux a validé les réflexions engagées depuis 2 années par les parcs naturels régionaux en lançant une nouvelle marque intitulée « Valeurs Parcs naturels régionaux », en remplacement de l'ancienne marque, juridiquement insatisfaisante et peu promue.
- Cette nouvelle marque Parc est plus cohérente et mieux promue (cahiers des charges à critères nationaux, même visuel dans tous les parcs, outils de promotion nationaux).
- En octobre, le bureau du parc a décidé de développer cette nouvelle marque sur le territoire du parc en promouvant tout d'abord les productions agricoles spécifiques au territoire, les produits issus de la diversification, mais aussi les estaminets-randonnées, hébergements ruraux de type panda ou patrimoniaux et les savoir-faire artisanaux liés au bâtiment traditionnel, à la terre...

- Les producteurs légumiers actuellement bénéficiaires du marquage, majoritairement issus du marais audomarois, ont été ou vont être rencontrés pour signer une convention de transition et une demi- douzaine d'autres producteurs dont plusieurs de l'Audomarois ont déposé des demandes de marquage.

19-3-15 Relancer les fêtes à caractère patrimonial

- Le Cortège Nautique 2016 a certainement battu son record de fréquentation : les visiteurs se sont pressés en nombre sur les berges du canal du Haut-Pont entre la place de la Ghière et l'écluse dite du Haut-Pont.
- Fin mai s'est déroulée la première « fête des moulins » à Mentque-Nortbécourt. Cette manifestation non programmée a fait suite à l'acquisition par la CASO du Moulin de Norbécourt. Dans la foulée, la commune a souhaité qu'un événementiel se mette en place pour valoriser ce patrimoine remarquable et permettre aux habitants du territoire de pouvoir en profiter. Malgré une météo compliquée ce sont plus de 1000 personnes qui ont pu bénéficier des diverses animations proposées sur le week-end.

19-3-16 Inventorier et réhabiliter les ouvrages et voies d'accès

- 250 ponts ont été recensés lors de l'étude conduite sous maîtrise d'ouvrage du Département du Pas-de-Calais intitulée « Schéma Directeur Agri – Environnemental du Marais Audomarois ». Une expertise de 29 ponts essentiels à l'activité agricole est conduite par le bureau d'études GC DIAG pour 1 an depuis mars 2016. Cette étude est financée par la CASO.
- Tous les ponts présentent des désordres en termes de sécurité des usagers (grades corps endommagés notamment) et 4 d'entre eux présentent des désordres structurels. L'usage actuel est maintenu sauf sur ces 4 ponts où des restrictions de circulation seront prises.
- Les voies d'accès ont, elles aussi, fait l'objet d'un diagnostic précis. Pour certaines les travaux à réaliser pour permettre leur utilisation avec les engins modernes représente des frais colossaux. Qui plus est ces travaux sont de compétence communale bien souvent ou d'ordre privé.
- À signaler également que certains ponts et voies d'accès jouent un rôle particulier dans la mesure où ils sont utilisés pour l'accès agricole, desservent des habitations et sont intégrés dans les sentiers de randonnées.

19-3-17 Inventorier et définir les mesures de préservation du patrimoine bâti

Restauration du petit patrimoine lié à l'eau

- À l'initiative de la Fondation du Patrimoine, le Parc naturel régional contribue à la relance d'un fonds de soutien privé aux initiatives de restauration du petit patrimoine lié à l'eau. Très représenté dans le marais audomarois mais aussi le long des cours d'eau, ce patrimoine est menacé par manque d'usage et d'entretien. Le syndicat mixte du Parc a proposé de prendre comme exemple les fondations du moulin de l'Aile (ancien moulin d'exhaure) afin de faire une proposition concrète dans le cadre de la relance de ce partenariat. Une étude est actuellement en cours, portée par l'ARAM pour définir les travaux à entreprendre et donnera lieu à un chiffrage par une association d'insertion.

Restauration des granges

- Un travail de rapprochement auprès des propriétaires de granges dites patrimoniales du marais a débuté cette année dans le cadre du programme LEADER. L'enjeu est de permettre la restauration de granges fortement identitaires du territoire. Parmi les critères figure celui de la co visibilité, il convient en effet de pouvoir valoriser ce patrimoine à partir des voies publiques.
- Dans le même temps, la qualité du projet de restauration constitue le critère le plus important pour la sélection de projet de restauration. A ce titre, les porteurs de projet peuvent compter sur les conseils du groupe technique « Restauration du patrimoine ». Composé de techniciens spécialisés en patrimoine ou architecture issus du PNR, de la Fondation du Patrimoine, du Département et de l'Agence d'Urbanisme, ce groupe a notamment pour mission de conseiller les porteurs de projet en élaborant des préconisations de restauration définies suite à une visite de terrain.
- Parallèlement, le groupe a travaillé à l'élaboration de la grille de sélection grâce à laquelle les projets seront sélectionnés pour se voir attribuer une subvention LEADER à laquelle s'ajoutera une participation financière de la part de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer.
- En effet, l'attribution d'une subvention LEADER étant conditionnée à la participation d'un cofinanceur nationale, l'intercommunalité a souhaité mettre en place un régime d'aide visant à soutenir les propriétaires de grange désireux de restaurer leur bien. Ce dispositif pourra leur permettre d'obtenir une subvention équivalente de celle obtenue dans le cadre du dispositif LEADER, soit 10 000 euros. Ainsi, les projets de restauration pourront au total prétendre à une aide de 20 000 euros.
- En 2016, 4 porteurs de projets ont sollicité le programme LEADER et 3 granges ont été visitées par le groupe « Restauration du Patrimoine ».

Voyages d'étude – éco-quartiers et habitat participatif

- Dans le cadre de la sensibilisation des élus à la construction d'habitats participatifs, le Parc a invité les élus des communes de plus de 2 000 habitants à un voyage d'étude sur les éco-quartiers et l'habitat participatif. Ils ont également été conviés à une conférence sur la revitalisation et les équipements légers.

19-4 Sensibiliser et informer le public

19-4-1 Élaborer une stratégie de communication « contrat de marais »

les axes de communication développés

- 4 axes ont été développés cette année pour communiquer au mieux sur le contrat de marais :
 - Volet animation territoriale avec l'organisation trimestrielle de la réunion du groupe de travail marais et la réunion annuelle des associations et du groupe institutionnel,
 - Volet pédagogique avec l'accompagnement de classes tout au long de l'année,
 - Volet communication avec l'édition de bilans d'activités et d'outils de sensibilisation, l'organisation de la journée mondiale des zones humides,
 - Volet partenarial avec la recherche de projets à développer avec des territoires voisins.
- Cette année, a notamment été réalisée une nouvelle exposition sur la Réserve de Biosphère du Marais Audomarois (RBMA).

Le Forum des marais Atlantiques

- Cette année 2016, l'antenne-relais Manche Mer du Nord du Forum des Marais Atlantiques (FMA) a mené sur le territoire audomarois, plusieurs actions dans son domaine d'activités : la préservation des milieux humides.
- En effet, des journées thématiques ont été mises en place, avec 3 événements :
 - Atelier « flore et zones humides », les 20 et 21 juin, avec le CPIE Flandre Maritime, organisé à la Maison du Parc de Saint-Martin-lez-Tatinghem, avec une phase terrain sur la RNN des étangs du Romelaëre et les prairies du Bagard (9 participants) ;
 - Journée d'information « zones humides, urbanisme et aménagement », le 13 octobre, à la Chapelle Saint-Jean de Saint-Omer (10 intervenants, 75 participants) ;
 - Atelier « SIGT – Milieux aquatiques », les 8, 9 et 10 novembre, à la Maison du Parc de Saint-Martin-lez-Tatinghem (15 participants).
- Un sondage a été proposé afin d'identifier les besoins des acteurs du bassin Artois-Picardie pour l'année 2017.
- Un appui technique a également été apporté dans le cadre du PMAZH (Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides), piloté par l'Agence de l'Eau. Un voyage d'études en Marais Poitevin a notamment été organisé, par l'animatrice de l'antenne, du 12 au 14 septembre. Huit agriculteurs se sont déplacés dont le couple Deram, maraîchers et éleveurs sur le marais.
- Dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau du marais audomarois, un soutien méthodologique et technique a été porté (notamment avec la venue d'un collègue de Rochefort-sur-Mer : Loïc Anras, ingénieur eau et milieux aquatiques).
- Un travail cartographique a également été conduit par l'équipe SIG du FMA. Cela a consisté en la récupération de données (notamment auprès des SAGE), puis en leur analyse, correction, compilation, conversion dans un modèle de données commun GWERN et intégration sous postgres. Elles sont ensuite rendues diffusables (si cela est autorisé) sur le RPDZH (Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides : www.reseau-zones-humides.org/).
- Aussi, l'antenne-relais du FMA était présente à la fête du Parc, le 4 septembre, où elle y a tenu un stand.
- Outre ces actions locales, l'antenne-relais œuvre pour la préservation des zones humides en appuyant techniquement ses partenaires et en animant ce réseau qui s'étoffe régulièrement : cartographie (récupération et intégration des données « zones humides »), conseils de gestion, contribution à des réunions techniques (indicateurs « zones humides », réunions thématiques des SAGE...), tenues de stand, animation et diffusion de connaissances (lettre électronique « Esc@le » et lettre « Forum »), etc.

19-4-2 Accompagner les habitants et acteurs à s'engager dans la voie du développement durable

- Au mois de février, la Réserve de biosphère a ouvert, pour la deuxième année, les « Trophées de la Réserve de biosphère ». Au mois de juin, le jury des Trophées s'est réuni et a choisi le projet du CFA agricole de Saint-Omer, le Doulac comme nouveau lauréat. Leur projet, la réalisation d'un mandala agricole, a pour objectif de proposer aux apprentis un nouvel outil d'apprentissage. Divisé en 6 parties, le mandala expliquera le cycle de rotation des cultures. Variétés anciennes, couleurs et formes seront utilisées pour réaliser le mandala.
- Le 16 septembre, les animateurs de la Réserve de biosphère ont accompagné les apprentis et leurs formateurs au siège de l'UNESCO pour présenter au réseau français des Réserves leur projet et recevoir leur diplôme.

- Autre action phare de l'année, le lancement du réseau des éco-acteurs de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Le Parc a accueilli durant 6 mois, Annabelle Finck, étudiante en master pour épauler l'équipe d'animation dans la rédaction de la charte des éco-acteurs. Durant son stage, Annabelle a contacté les prestataires touristiques du territoire pour leur présenter la démarche et recueillir les premiers candidats. Un groupe de travail a été réuni afin de bien définir collectivement le contenu et les objectifs de la charte. Cette charte à destination des prestataires touristiques et des structures accueillant du public dans une optique éducative met en avant des acteurs, qui à travers leurs activités, participent à la protection et à la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la Réserve de biosphère ainsi qu'au développement social et économique du territoire.
- Durant l'été, les documents constitutifs de la charte ont été rédigés et les premiers éco-acteurs ont été désignés. C'est lors de la fête du Parc, le 4 septembre à Blendecques que la signature officielle de la charte a eu lieu mettant en avant les 5 premiers éco-acteurs de la Réserve de biosphère. Le réseau regroupe désormais 5 éco-acteurs qui se sont engagés à participer à la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel de la Réserve ainsi qu'au développement social et économique du territoire.

19-4-3 Publier des outils de vulgarisation et de sensibilisation

- Guide nature - randonnée dans le marais audomarois, sentier de la cuvette. Guide topo publié avec l'association Ramsar France dans le cadre de la valorisation des sites Ramsar de France.
- Plaquette sur la biodiversité de la RBMA. Dépliant A3 illustré présentant par grands types de milieux les espèces les plus emblématiques de la Réserve de biosphère du marais Audomarois.
- Carte nautique du marais Audomarois, en français, anglais et néerlandais. Mise à jour, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire et l'Office de Tourisme de Saint-Omer, de la carte nautique du marais. 2 000 exemplaires.
- Guide du marais Audomarois en bateau, édité en 11 000 exemplaires, par l'Office de Tourisme.
- Rédaction du bilan d'activités 2016 et de la revue de presse.
- Nouvelle exposition sur la Réserve de biosphère. L'exposition comprend 15 panneaux. Deux versions ont été imprimées : français/anglais et français/néerlandais. L'exposition est accompagnée d'une bache d'entrée de ville.

19-4-4 Développer des démarches pédagogiques

Le projet pédagogique du collège de la Morinie

- Cela fait plusieurs années maintenant que le Parc naturel régional accompagne les SEGPA du Collège de la Morinie de Saint-Omer dans leur projet de découverte du marais. Cette année, Monsieur Catez, enseignant, a motivé les classes de 6^e et de 4^e de son établissement. Les classes ont commencé par rencontrer Jean-Robert Dehont collectionneur d'outils anciens puis ont réalisé de nombreuses sorties : promenade en bateau, visite de la réserve du Romelaëre, de la maison du marais, de l'atelier des faiseurs de bateaux, de la SIPEMA....
- Les 6e ont fait une partie de leurs visites accompagnés des 6e de la SEGPA du collège de Wizernes, eux aussi investis dans un projet de connaissance du marais.
- Les collégiens ont pu également bénéficier du Cléa de l'agglomération de Saint-Omer (Contrat local d'éducation artistique) pour adjoindre à leur projet une dimension plus sensible et artistique. Le geste artistique fût théâtral pour les 4e avec Sophie Dufouleur. Marie Groëtte a inspiré les 6e, ils ont créé une chanson avec Hervé Demont. Les 6e se sont aussi penchés sur les formes et les couleurs du marais. Après plusieurs sorties photographiques ils ont ainsi pu nous proposer leur vision du marais au travers d'une exposition qui couvre 3 saisons : le printemps, l'automne et l'hiver.

Le projet de l'école de la Basse Meldyck, Arques.

- Les CE2, CM1 et CM2 ont mené leur projet sur les petites bêtes de la mare. De nombreuses sorties autour de la mare pédagogique du collège Pierre Mendès France de Arques ont été organisées, encadrées par les enseignants de SVT volontaires. Les enfants ont réalisés la couverture du carnet d'observation des petites bêtes de la mare encadré par Odile Santi, plasticienne qui les a initiés à plusieurs techniques graphiques.

Trophées et projet pédagogique de l'école municipale Jules Ferry, Arques

- En 2015, la Réserve de biosphère du marais Audomarois lance son concours, les Trophées de la Réserve. Ce concours, ouvert à tous, permet de mettre en lumière et d'accompagner un projet local sur le développement durable. Les lauréats de cette première année étaient la commune de Arques et l'école Jules Ferry. Leur projet intitulé « Nature cachée d'Haut-Arques », consistait en l'aménagement d'un sous-bois jouxtant la cour de récréation.
- Durant toute l'année scolaire, le Parc régional et la CASO ont accompagné les porteurs de ce projet dans le lancement et la mise en œuvre du projet. Ce fut également l'occasion pour les deux institutrices de proposer aux enfants comme fil conducteur tout au long de l'année le thème du développement durable et de la

découverte des oiseaux des jardins. Les enfants ont pu profiter de l'expérience de la LPO pour aider les oiseaux d'hiver et apprendre à poser des mangeoires. Les enfants ont également pu apprendre à reconnaître les oiseaux des jardins. Le Richer du Rubis est venu présenter aux enfants le fonctionnement d'une ruche.

- Durant deux journées les enfants ont réalisé des panneaux de sensibilisation au tri sélectif et au compostage. Ils ont ensuite présenté leurs travaux aux autres élèves de l'école, devenant ainsi de vrais ambassadeurs.
- Le 13 juin, les élèves ont accueillis, élus, parents et techniciens à venir découvrir leurs travaux.

19-4-6 Développer la signalétique ville/marais

- Inscription dans le programme Leader du Pays audomarois d'un projet de signalétique sur l'autoroute A26, depuis la ville de Saint-Omer ainsi qu'une signalétique des cours d'eau du marais.

19-4-7 Organiser des actions de police environnementale adaptées aux enjeux d'une zone humide

- Le 24 octobre 2016, rencontre des services de l'État en Préfecture du Pas-de-Calais afin de lancer la rédaction du nouveau RPP. La DDTM a présenté le cadre dans lequel s'inscrit le nouveau RPP du marais Audomarois ainsi que la nouvelle trame. Ce RPP a pour principe d'établir les règles de sécurité destinées à répondre aux conflits d'usage tout en évitant de freiner les politiques d'accueil des bateaux à passagers ainsi que des plaisanciers.
- En décembre 2016, le projet du nouveau RPP a été présenté à l'ensemble du Groupe de Travail Marais afin de recueillir les avis de chacun et de pouvoir, dès le début de l'année 2017, commencer la rédaction de ce nouveau RPP.
- En 2016, 2 candidats, travailleurs saisonniers chez des bateliers, ont ainsi obtenu l'Attestation Spéciale Passagers dite allégée.

19-5 Conforter la gouvernance locale

19-5-1 Piloter le contrat de marais et évaluer les démarches engagées

- Cette année, le groupe de travail marais s'est réuni 4 fois afin d'être informé de l'évolution de la mise en œuvre des actions : 9 mars à Blendecques, 29 juin à Clairmarais, 21 septembre à Nieurlet et le 14 décembre à Saint-Omer.
- Au moins de mars, les associations ont été réunies afin de leur présenter le bilan d'activités de l'année écoulée et de traiter ensemble des projets de l'année à venir. Une nouvelle formule a été présentée mettant en avant 10 actions phares de l'année écoulée. Cette forme d'animation a été très bien accueillie et l'assemblée a validé l'idée de reprendre ce format pour les prochaines réunions annuelles.
- Autre moment fort de la concertation est l'organisation de la réunion annuelle du groupe institutionnel. Pour des raisons de calendrier, celle-ci sera organisée en janvier 2017.
- L'année a également été marquée par l'accueil de délégations dont la venue du Medem.

19-5-2 Suivre et accompagner la réalisation de programmes scientifiques

- En 2016 le conseil scientifique s'est réuni les 11 et 12 octobre pour poursuivre le travail lancé en 2015 sur l'eau.
- Le mardi après-midi fut réservé aux ateliers sur la qualité de l'eau du marais. Ces moments permettent au conseil scientifique d'échanger avec des professionnels.
- La journée du 12 octobre a été consacrée aux actualités de la Réserve de biosphère et sur la rédaction du programme cadre de recherche.



Élaboration du document d'orientations pour le littoral

20-1 Élaboration du DOL par le groupe de travail Littoral

- Réunion du Groupe de Travail Littoral le 20 avril pour la présentation du premier document de travail finalisé.
- Réunions par sous-territoire pour pré validation d'un programme d'action :
 - 14 juin CAB
 - 16 juin TD2C
 - 28 juin Calaisis
- Août 2016 : compilation des remarques, ajouts et avis
- Octobre 2016 : travail sur une proposition de tableau opérationnel d'actions

20-2 Animation du territoire littoral

- Mise en place d'un groupe de travail pour la restauration de la continuité de la SPPL (servitude de passage des piétons sur le littoral).
- Création d'une base de données littorale (suivi d'un stage Master 2 de 4 mois) sous SIG par le parc naturel régional deux objectifs :
 - Mieux structurer la base de données
 - Faciliter l'accès aux données pour le Parc et ses partenaires
- Participation aux ateliers du paysages du CERL en juin 2015 (3 jours) Le Portel.
- Intervention CAPland sur les paysages du grand site et de son arrière-pays pour les enseignants de la circonscription de Marquise.
- Comité de pilotage Natura 2000 des sites 4-5-6.
- Lancement par Monsieur le sous-préfet d'un groupe de travail sur l'organisation des avis des manifestations sportives de pleine nature (3 réunions).
- Lancement par Monsieur le sous Préfet d'un groupe de travail sur la gestion des enseignes et pré-enseignes à l'échelle des 8 communes du GSF (4 réunions).



Contribuer à faire vivre le label Grand Site de France pour le Site des Deux-Caps

21-1 Participation à l'équipe projet du Grand Site et accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle

En 2015, le Parc a participé à de nombreuses réunions de l'équipe projet partenariale pour la mise en œuvre du Grand Site, et plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Conception de projets de cheminement sur le haut du cap Blanc-Nez dans le cadre de l'équipe projet.
- Proposition techniques dans la cadre du schéma d'accueil Baie de Wissant.
- Propositions techniques dans le cadre du projet de requalification du cran Poulet.

- Propositions techniques dans le cadre du projet de requalification des dunes de Slack et de la pointe aux oies.
- Suivi et propositions techniques dans le cadre du projet de Plan de cohérence paysagère du site des des Deux-Caps.
- Ce travail de suivi et d'expertise technique a donné lieu à 17 réunions techniques en 2016.

Réunions pour le renouvellement du Label Grand Site

- Participation à la rédaction du document.
- Animation de l'atelier 1 paysage urbanisme, foncier ; participation au séminaire ; animations d'ateliers ; rédaction des contenus de l'axe 1 ; remarques sur le volet présentation ; bilan etc.
- Conception de cartographies et illustrations pour le document de Label.
- Ce travail de suivi et d'expertise technique dans l'écriture du dossier de renouvellement a donné lieu à 25 réunions techniques en 2016.
- Invention du Parc sur le volet urbanisme des GSF lors des rencontres annuelles du réseau.

Divers 2016

- Avis sur divers projets sur le territoire littoral (Wissant, Audinghen).



Développer une démarche territoriale sur la vallée de la Hem pour préserver ses paysages et répondre aux enjeux spécifiques du territoire

22-1 Accompagnement des projets de lutte contre l'érosion des sols/hydraulique douce

- Suivi des aménagements du 1^{er} programme
- Mise en œuvre du plan de gestion entretien 2015-2017 pour l'année
 - L'association de réinsertion Campagne Services a été retenue.
 - Participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (60%)
 - Nature des travaux 2016 : débroussaillage, taille des haies bouturage, et regarnissage des fascines avec une rangée de fagots supplémentaires
- Préparation des travaux du 2^{ème} programme
 - Suivi de l'étude avant-projet détaillé réalisé par la Chambre d'Agriculture (39 ouvrages ont été négociés : 375 ml de fascines et 3,3 km de haies)
 - Consultation des entreprises : l'entreprise Paysage Nature a été retenue
 - Demande de participation financière (60% AEAP, 20%CD et 20%SYMVAHEM)
 - Participation à la réalisation des schémas de plantation sur le terrain avec le CRPF
- Animation avec les personnes intéressées par le programme (élus + agriculteurs)
- Participation au groupe « animateurs érosion » porté par l'AEAP
- Participation au groupe « érosion » porté par la Chambre d'Agriculture.

22-2 Accompagnement des projets de rétablissement de la continuité écologique du cours d'eau

- Obtention de financements FEDER et Agence de l'Eau Artois Picardie pour mettre en œuvre les travaux de restauration de la continuité écologique et aboutir à 21,4 km de linéaire de rivières restaurés après travaux soit 71,66 ha.
- Rédaction des dossiers de demande de subventions (Moulin bleu de Polincove, Minoterie de Recques-sur-Hem et moulins de Zouafques, du Hamel (Clerques) et Vandroy (Tournehem-sur-la-Hem))
- Suivi de la maîtrise d'œuvre et animation des travaux (Moulin bleu de Polincove, Minoterie de Recques-sur-Hem et moulins de Zouafques) sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SYMVAHEM.
- Suivi des travaux d'arasement du barrage de Nordausques réalisés par la FDAAPMA62.
- Suivi des études de conception d'aménagements pour le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin Delzoïde (Tournehem sur la Hem)
- Suivi de la rédaction des dossiers réglementaires et suivi de l'instruction de ceux-ci par les services de l'État concernant l'aménagement des ouvrages du moulin Delzoïde
- Barrage Leulenne : concertation avec les riverains, validation du projet et suivi de l'instruction réglementaire.
- Barrage de Guémy : suivi du site.
- Pisciculture d'Audenfort : suivi de la procédure de rachat de la pisciculture par l'EPF, suivi de l'instruction réglementaire par les services de l'État et rédaction d'un dossier de subvention (80% AEAP) pour les frais relatifs à l'enquête publique.
- Participation à un groupe barrage porté par la DDTM
- Participation à un groupe barrage porté par l'AEAP.
- Inauguration des travaux de restauration de la continuité écologique de la Hem au moulin de Zouafques.

22-3 Accompagnement pour la mise en œuvre du plan de gestion du cours d'eau

- Finalisation des travaux de restauration 2015 (tronçon Clerques– Tournehem-sur-la-Hem)
 - Suivi des travaux d'égavage, d'abattage et de plantations
 - Rédaction des procès-verbaux de réception de chantier
- Élaboration et mise en œuvre des travaux de restauration 2016 (tronçon Escœuilles– Tournehem-sur-la-Hem)
 - Élaboration du programme de travaux (29 parcelles ont été conventionnées)
 - Rédaction du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offres et analyse des offres. L'entreprise Forêts&Paysages et l'association Campagnes services ont été retenues.
 - Rédaction des demandes de subvention (70% AEAP et 20% CR) et obtention des financements
 - Suivi et réception des travaux de clôtures, abreuvoirs, ponts, terrassements et égavage/recépage.
- Élaboration d'un plan de gestion entretien 2016-2018 et mise en œuvre pour l'année 2016
 - Élaboration du programme de travaux d'entretien sur 3 ans
 - Rédaction du dossier de consultation des entreprises, lancement de l'appel d'offres et analyse des offres. L'association Campagnes services a été retenue.
 - Rédaction des demandes de subvention (50% AEAP et 12% CD)
 - Suivi et réception des travaux pour l'année 2016. 77 embâcles sur 646 ont été retirés par l'association. 681 arbres à abattre et 120 têtards à émonder ont également été géoréférencés par l'association dans le cadre du de la surveillance du réseau hydrographique.
- Suivi des travaux de restauration de l'Alquines réalisés par la FDAAPMA62
- Animation auprès de propriétaires-riverains intéressés par le plan de gestion
- Conseils techniques personnalisés sur les techniques de protection et de stabilisation des berges

22-4 Animation, coordination, communication

- Suivi administratif (bilan d'activités, bilan financier, comptes rendus de réunions...) en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Préparation des réunions du bureau et du comité syndical du Symvahem, en lien avec le coordinateur administratif du Symvahem
- Organisation du comité annuel du SYMVAHEM destiné à l'ensemble des élus de la vallée de la Hem le 17 novembre 2016
- Organisation de l'inauguration des travaux sur le site du moulin de Zouafques le 17 novembre 2016

- Publication de la lettre d'informations (reflets sur la Hem) N°8
- Édition et distribution guide technique des habitants et des usagers de la Hem et de ses affluents.



Réussir la nouvelle gouvernance du Parc

23-1 Assemblée du territoire

- 3 réunions de l'assemblée du territoire en 2016.
- 23 février à Desvres : présentation du projet de programme triennal ; travail en ateliers territoriaux sur les projets locaux ; mise en commun des propositions : votes et débat.
- 25 avril à Crémarest : désignation d'un nouveau délégué au Comité syndical ; présentation de vidéos de 8 actions inspirantes ; 3 ateliers sur le programme triennal 17-19.
- 1^{er} décembre : conférence-débat avec Benoît Toussaint (Conservatoire botanique national de Bailleuil) sur le patrimoine floristique du territoire du Parc, suivie de trois ateliers (améliorer et valoriser la connaissance naturaliste sur chaque commune, nouvelle marque « valeurs Parc », animations de la future maison du Parc).

23-2 Conférence territoriale

- Pas de conférence territoriale en 2016 du fait des élections régionales en décembre 2015 et de la nécessaire réinstallation du comité syndical.

23-4 Comités de suivi

23-4-1 Comité de coordination urbanisme durable

- Pas de réunion en 2016 du fait du changement de président et de l'attente du retour de l'État sur le note concernant l'artificialisation.

23-4-2 Comité de coordination Trame verte et bleue (cf 2-1-4)

- 49 personnes ont participé au 2^{ème} Comité de Coordination Trame Verte et Bleue le 14 mars 2016 à Le Wast, présidé par M.Hervé Poher.
 - Information sur le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité (Hervé Poher)
 - Retour sur les productions des groupes de travail : Groupe de travail coteaux calcaires, landes et prairies marnicoles , Groupe de travail Trame Bleue , Groupe de travail Infrastructures. Les groupes de travail forêts, bocage et littoral ne se sont pas réunis en tant que tel mais des avancées ont été présentées.
 - Présentation des projets en matière de TVB sur le territoire : restauration de la continuité écologique de la HEM, SYMVAHEM, bilan du projet FEDER « trame écologique entre le littoral boulonnais et l'arrière-pays » 2012-2015 du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, animation Natura 2000 , connaissance du territoire, protection et valorisation des sites naturels par le CEN, projet « Banque Stationnelle de la Flore –BSF » et restauration de la Flore Régionale Menacée du Nord Pas-de-Calais (CBN de Bailleuil), l'action des intercommunalités : la prise en compte de la trame verte et bleue dans le PLUi de la CCDS (Communauté de communes de Desvres-Samer), projet Chiroptères : bilan de la situation sur le territoire et actions partenariales développées par la CMNF.
- 37 personnes ont participé à la 2^{ème} journée technique du comité de coordination le 22 septembre, présidée par M. Jean-Michel Taccoen. Après une introduction par M. Taccoen et M. Putot, les visites ont porté sur la continuité écologique de la Liane à Questrecques avec le SYMSAGEB,

- la présentation d'un partenariat à Isques avec la SANEF / CEN / PNR ainsi qu'un commentaire sur le PA de Landacres
- une présentation des travaux sur la RNR de Condette a été faite par EDEN62 et la Mairie de Condette
- après un déjeuner champêtre à Nesles, présentation du cœur de biodiversité de la Motte Castrale de Nesles et du partenariat établi par le PNR avec EDEN62
- partenariat RTE / PNR au niveau du coteau de Verlincthun,
- présentation du coin nature de Courset par la commune
- présentation des travaux du CEN sur le délaissé calcaire à Longueville
- actions menées sur la trame calcicole dans le cadre de l'animation N2000.

23-4-3 Comité de pilotage pour le développement de l'agriculture biologique

- Un comité de pilotage, présidé par Claire Sonzogni, a permis en juin de faire un point d'étape sur la réalisation du programme d'actions défini fin 2015 pour développer l'agriculture biologique sur le territoire du Parc.
- Ce comité, qui a rassemblé 35 personnes, a été aussi l'occasion d'aborder les modalités de l'organisation d'un forum à destination des élus prévu en octobre.
- Cinq comités techniques ont été organisés avec les partenaires du programme pour le suivi de sa mise en œuvre.



Un état de référence partagé

État zéro de l'observatoire du territoire

- Pas de mise à jour des données en 2016



Animation de la CLE du SAGE Audomarois

25-1 Suivi de la mise en œuvre du Sage

25-1-1 Suivi de la mise en œuvre

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - Programme PAPI
 - GT évaluation et révision
 - Désordres hydrauliques locaux CCCHE
 - Mémoire du risque

- Projet d'analyse du vécu des inondations
- Programme de restauration de la libre circulation (Moulin de Wins, Moulin de Confosse..)
- Programme d'évaluation et de révision du plan de gestion de l'Aa
- Programme de restauration/renaturation de pisciculture
- SLGRi
- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
 - Orque du Bléquin
 - COPIL suivi et programme prévisionnel 2016-2019
 - Orque de Houlle Moulle
 - Valorisation des démarches sur les phytosanitaires non agricole et animation sur la charte d'entretien des espaces verts de l'AEAP
- Suivi et participation aux différents programmes de travail du Parc en lien avec l'eau
 - Comité TVB et Groupe de travail Trame Bleue
 - Programme d'inventaire et évaluation des Zones Humides
 - Comité de pilotage Agriculture Biologique
 - Programme MAEc et enjeux eau
 - Programme Agro-écologie
 - Projet de restauration et d'entretien de la becque de Lumbres
 - Observatoire de la biodiversité
 - GT Marais
 - Comité de suivi N2000 marais audomarois
- Participation au GT ANC de l'AEAP 28/01/16
- Programme de préfiguration du PPRi Marais audomarois
 - 03/12/15 diagnostic
 - 30/05/16 point avancement
 - 21/06/16 COPIL
- Projet plaine de loisir CCPL
- Réunion d'information sur les problématiques d'étiage sur le marais Audomarois
- Suivi des réunions du PLUi de Lumbres

25-1-2 Rédaction d'avis réglementaires

- Projet plaine de loisir CCPL
- Demande d'autorisation de prélèvement d'eau de surface à des fins d'irrigation campagne 2016

25- 2 Animation de la Commission locale de l'eau de l'Audomarois

Le rapports d'activité de la Commission locale de l'eau est construit de juillet 2015 à juin 2016. Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'animatrice de la Commission locale de l'eau de l'Audomarois est désormais salariée du SmageAa.

25-2-2 Gestion administrative de la CLE et du Sage

- Suite aux élections régionales de 2016, les désignations des conseillers régionaux ont été réalisées et un nouvel arrêté préfectoral de nomination est paru.
- Au vu de contraintes liées aux échéances électorales et délais de modification des membres de la CLE, seul deux réunions de CLE ont pu être réalisées.
- Réunion de CLE du 24 novembre 2015
 - 1. Avis de la CLE sur la cartographie des cours d'eau du territoire
 - 2. Bilan d'avancement du PAPI et révision à mi-parcours
 - 3. Bilan de l'animation de la CLE et perspectives 2016
 - 4. Divers
- Réunion de CLE du 14 juin 2016
 - 1. Approbation du SDAGE et nouveautés
 - 2. Développement de l'activité pêche
 - 3. Projet d'étude de la qualité de l'eau du marais Audomarois

- 4. SLGRI (point rajouté à l'ODJ)
- 5. Bilan de l'animation de la CLE et perspectives

25-2-3 Programme prospection de ressource en eau

- En 2012, la CLE a lancé une étude de prospection sur le territoire du SAGE de l'Audomarois. En effet les acteurs de l'eau du territoire ont exprimé leurs besoins (effectifs ou sécuritaires) pour un total de 9 millions de m³. Un consensus a été exprimé sur la nécessité de réaliser cette étude de prospection d'une manière commune et cohérente afin de satisfaire les attentes en eau de tous les acteurs tout en protégeant les ressources, et le SmaageAa a été désigné comme maître d'ouvrage de cette étude.
- Les phases d'études, de travaux et d'analyse ont été finalisées en 2015. Un hydrogéologue agréé a été mandaté en avril 2016 et il devra donner un avis technique sur les premiers résultats.
- Cependant d'autres études restent à compléter avant d'envisager les démarches de préfiguration d'exploitation :
 - Études complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels.
En parallèle des travaux, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposé est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.
 - L'étude hydrologique a été confiée au BE Otech et a démarré en mars 2014. Elle consiste à la réalisation de mesures sur des profils en travers et à la réalisation de profils en long sur l'Aa Elle s'est poursuivie tout au long des travaux de foration et des pompages longue durée.
 - L'étude hydrobiologique a été confiée au BE Aquatec et a démarré en juin 2014. Elle consiste en la mise en œuvre du protocole Estimhab. 2 campagnes de prélèvements ont été réalisées en septembre 2014 et en mai 2015. Une restitution des résultats est prévue en septembre 2015.
 - Une réunion de retour sur les résultats de ces 2 études a été réalisée le 04 février 2016. Cf CR en annexe. Concernant l'étude hydrologique, les niveaux d'eau sur cette période ayant été très bas, il sera nécessaire d'attendre des conditions plus intéressantes pour pouvoir finaliser le travail. Il reste deux ans de tranche conditionnelle pour finir le marché.

Concernant l'étude hydrobiologique, les résultats de la modélisation via le protocole Estimhab montre en particulier que la diminution de débit de la rivière liée aux prélèvements modélisés induit une diminution de la SPU (surface potentielle utile) pour les différentes espèces de poissons représentatives du cours d'eau. La définition du seuil critique de débit ou débit biologique minimum permettant de définir un impact « acceptable » pour le cours d'eau doit être réalisée. De nouvelles simulations via le modèle Estimhab sont en cours de réalisation en modifiant les scénarios d'exploitation (diminution des volumes globaux et répartition différente sur les forages) pour évaluer la réponse du milieu et des impacts en fonction des volumes prélevés.

- Étude technico-économique.
Afin d'avancer sur la question de la faisabilité technique et financière de l'exploitation pour chaque partenaire il a été décidé de mener une étude technico-économique. Cette étude permettra de vérifier si le projet de nouvelle ressource en eau potable sur la zone identifiée est réalisable au regard des choix techniques possibles, des capacités financières des structures parties prenantes et futurs maîtres d'ouvrage mutualisés, des possibilités offertes par le cadre juridique pour le montage de la structure à envisager, des impacts environnementaux, des précautions à prendre et des actions à conduire pour la réussite du projet.
 - Écriture et validation du DCE
 - Lancement du marché
 - Le marché a été attribué au BE Artélia
 - Au vu des incertitudes sur les volumes exploitables et leurs impacts sur la viabilité économique du projet, il a été décidé de repousser le lancement de l'étude technico économique.
- Communication sur l'avancement de l'étude
 - Le 09/10/15 présentation au comité syndical du SEDD
 - Le 11/02/16 présentation aux agriculteurs du secteur de Fauquembergues
 - Le 24/05/16 présentation au SIDEALF

25-2-5 Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Sage

- Ce travail c'est poursuivi à travers la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CCPL avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.
- Une démarche a également été menée par l'AUD de Saint Omer pour évaluer la prise en compte des SAGE dans l'élaboration des Scot et PLUi.

25-2-6 Classement des cours d'eau

- En date du 7 juillet 2015 la CLE a reçu un courrier de la DDTM demandant de compléter la cartographie élaborée dès 2006 de cartographie des cours d'eau basée sur la jurisprudence de 2011 et ce suite à une instruction gouvernementale. Il a été demandé à la CLE de compléter le document sur la base de ses connaissances et de faire approuver la version modifiée en CLE pour la fin de l'année.
- Le travail a consisté en une analyse technique des cartes transmises en s'appuyant sur les critères définis par la jurisprudence et sur la base des plan de gestion définis à la fois sur l'Aa et ses affluents et sur le marais Audomarois. Sur l'ensemble des tronçons ont été corrigé des erreurs ou des évolutions.
- Les cartes ont ensuite été transmises aux partenaires principaux. La chambre d'agriculture a fait un retour le 20/11 concernant quelques tronçons.
- Validation de la proposition de classement en réunion de CLE du 24/11/2015
- Cette production a été envoyée pour validation à la DDTM en lien avec l'Onema pour transmission au ministère.

25-2-7 Étude de la qualité de l'eau du marais Audomarois

- La connaissance de la qualité du marais Audomarois est un enjeu important au vu de sa richesse et des pressions qui s'y exercent. Beaucoup de ressentis existent mais il n'y a pas de réponses scientifiques et objectives globales. Ceci est dû à la complexité du milieu qualifié de boîte noire et à l'absence de protocoles existants sur les milieux stagnants et en particuliers les secteurs de marais.
- De nombreuses attentes se font sentir au niveau local, que ce soit par les associations de riverains, élus et institutions locales.
- Afin d'avancer sur cette thématique et en adéquation avec les compétences de la CLE des réflexions ont été menées afin de lancer une première étape d'acquisition de données.
- 06/01/16 : réunion préparatoire
- 13/03/16 : réunion technique avec le FMA
- 21/03/16 : réunion d'information auprès de l'AEAP
- 02/06/16 : cotech
- Le projet est présenté en CLE et en GT marais pour valider la démarche.

25-2-8 Délimitation des zones à enjeu environnemental

- L'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'ANC et le SDAGE mets en avant la possibilité de délimiter des zones à enjeux environnementales qui d'après les textes doivent justifier d'un impact « avéré » de l'assainissement sur l'environnement.
- Après plusieurs réunions de travail, la CLE de l'Audomarois s'est positionnée en décembre 2013 pour ne pas délimiter de ZEE sur le territoire du SAGE au vu des résultats de l'application de la méthodologie proposée ou de l'avancée des connaissances spécifiques. La CLE à souhaiter se laisser le temps de conforter la méthode et les connaissances locales en partenariat avec les SPANC au cours des années suivantes.
- Depuis La CLE a participé a des réunions et groupes de travail sur l'ANC au sens large et aux réflexions menées sur les ZEE en particulier. Des échanges ont eu lieu avec les animateurs SAGE du bassin pour confronter les différents propositions de méthodologie essayée (en particulier la méthode réalisée dans l'Avesnois et sur le bassin côtier du boulonnais). Il s'avère que quel que soit la méthode celle-ci s'avère complexe à mettre en œuvre et ne permettant pas de définir un risque « avéré ».
- La CLE souhaite donc attendre un positionnement de l'AEAP sur une méthodologie confortée avant d'engager plus spécifiquement des études sur ce sujet.
- En parallèle des échanges ont eu lieu avec les SPANC qui couvrent la totalité du territoire et continuent leurs contrôles des habitations en ANC.

25-2-9 GEMAPI

- La loi de modernisation de l'action publique du 27 janvier 2014 a attribué aux collectivités territoriales une nouvelle compétence obligatoire de «gestion des milieux aquatiques et de prévention des risques inondations (GEMAPI)».
- Différentes réunions ont été organisées par la CLE en partenariat avec le SmageAa pour informer sur le contenu de la Gemapi et discuter des modalités de mise en œuvre sur le territoire de l'Audomarois.
 - 03/09/15 Organisation d'une réunion de présentation de la Gemapi. Première réunion d'information sur la mise en œuvre de la Gemapi et ses conséquences sur le fonctionnement du territoire de l'Audomarois.
 - 14/01/16 Réunion d'info DDTM
 - 12/02/16 Réunion présidents : présentation des compétences actuelles du SmageAa, reprenant les volets de la GEMAPI sans la dénomination et basées sur la notion d'intérêt intercommunautaire et sur la solidarité de bassin versant. Chaque président d'EPCI ou son représentant a été invité à s'exprimer sur sa vision de la mise en oeuvre de la GEMAPI sur son territoire.

25-2-10 Suivi de la mise en œuvre des SAGE limitrophes

- L'objectif est vérifier la compatibilité et la continuité des actions réalisées dans les SAGE voisins avec les préconisations du SAGE Audomarois.
- Ce suivi est d'autant plus important sur le territoire du SAGE Delta de l'Aa qui est dans la continuité de l'Aa et dont les implications en terme de milieu et de problématiques inondations sont particulièrement liées au SAGE (secteur Hem et marais Audomarois)
- 19/11/15 Révision du SAGE Delta de l'Aa ZH
- PAPI Delta de l'Aa : 25/03/16, 11/05/16
- 25/11/15 Comité annuel Symvahem



Le fonctionnement du Syndicat Mixte

- Le comité syndical s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2016. Il a procédé à sa réinstallation suite aux élections régionales de décembre 2015, à l'élection de son président et de son bureau le 19 mai. Philippe LELEU a été élu président du Parc.
- Le bureau syndical s'est réuni une fois.
- Leurs travaux ont donné lieu à 60 délibérations, 4 arrêtés réglementaires, 8 documents budgétaires et financiers et 5 conventions passés en sous-préfecture ainsi que 45 arrêtés individuels, 5 contrats, 1 avenant et 28 arrêtés individuels.
- La Commission d'appels d'offres s'est réunie à 10 reprises et a examiné 34 dossiers.
- La comptabilité du Parc a nécessité l'émission de 1 460 mandats pour un total de 3 222 326,50 € et de 436 titres pour un montant total de 3 266 367,70 €.
- Au 31 décembre 2016, le syndicat mixte du Parc comptait 31 fonctionnaires, 1 CDI de droit public, 1 CDI de droit privé, 5 CDD de droit public soit 38 agents pour 36,4 ETP.

La coopération transfrontalière et internationale

Programmes INTERREG

- Dans le cadre du programme Interreg VA France – Wallonie – Flandres , le projet PARTONS 2.0 ,dont le chef de file est la Province de Flandre Occidentale a été accepté en juillet 2016 par le comité de suivi . Il rassemble 9 partenaires) pour une durée de 4 ans autour des sujets principaux que sont la participation citoyenne et les services marchands et non marchands en milieu rural.
- Dans le même programme, le pré projet TRANSAE a été accepté en tout début d'année 2017. TRANSAE (TRANSition vers l'AgroEcologie) vise à accompagner pendant 4 ans un réseau d'une 40aine d'agriculteurs, formés en groupes transfrontaliers par thématique, dans la transition de leur système vers l'agro-écologie et à mettre en place un cadre favorable au développement de cette agriculture. Le projet recevra un avis final en été 2017.
- Dans le cadre du programme Interreg VA des 2 Mers, un travail partenarial technique a été mené avec des partenaires anglais et belge pour élaborer un projet dénommé LOCH (Low Carbon in rural Heritage) autour du patrimoine bâti. Les axes du projet sont : la recherche de la réduction des gaz à effet de serre dans le patrimoine bâti ancien (antérieur à 1948), la nécessité de réemployer ce patrimoine afin de limiter l'étalement urbain , la volonté de faire de ce patrimoine un support au développement d'une économie locale, circulaire et solidaire. Le pré projet a été déposé en début 2017 pour une réponse en mai.
- Projet interreg avec les Réserves de biosphère anglaises (North Devon et Brighton & Lewes Downs) et la Réserve de biosphère des îles et Mer d'Iroise, autour de la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel.

FEDER

- Projet TRAME : projet sur 2 ans de restauration et d'amélioration des milieux et des écosystèmes en vue de la reconstitution de la trame écologique du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale avec 3 types d'intervention sur près de 40 sites :
 - trame bleue, soit des travaux d'intervention dans des cœurs de biodiversité en zones humides
 - trame verte, soit des travaux d'intervention dans des cœurs de biodiversité en coteaux calcaires et en milieux dunaires
 - aménagements en zone rurale pour améliorer la connectivité avec des « coins nature »L'acceptation du projet est prévue pour mai 2017 pour un montant de près de 570 000 euros d'aide européenne.
- Projet « Pôle de références en matière de développement rural durable : restructuration et extension de la maison du Parc à Le Wast » : projet retenu dans le cadre de l'appel à projets « Préserver et développer le patrimoine et les paysages remarquables comme supports de transformation sociale, environnementale et économique ». Une définition précise des travaux à réaliser a été décrite en 2016 au travers de cahiers des charges ambitieux et innovants sur ces thématiques. Un appel d'offres a été lancé avec 17 lots. Les entreprises choisies se sont engagées dans cette démarche qui se veut exemplaire. Le projet a été déposé pour une demande d'aide de 1,7 million d'euros de l'Europe en décembre 2016. L'éventuel accord est prévu en mai 2017 avec un début des travaux en juin.

